

UN AUTOMOBILISTE
TUÉ PAR MÉPRISE A PARIS

Trois policiers
gardés à vue

LIRE PAGE 9

Le Monde

Fondateur : Hubert Beauve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,20 dir. Tunisie, 100 ms.
Belgique, 1 BF ; Espagne, 1 pes. ; France, 1 F ; Italie, 1 L.
Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 20 dr.
Luxembourg, 10 fr. ; Pays-Bas, 1,20 fl.
Portugal, 1 esc. ; Suisse, 1,20 fr.
U.S.A., 63 cs ; Yémen, 1 r.
Taux des abonnements page 23

5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 08
C.F.P. 4297-23 Paris
Télé Paris : 53322
Tél. : 770-91-29

Seuls FO devait signer
sur le chômage partiel

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le vent du changement en Afrique australe

Le vent du changement commence, décidément, à souffler sur l'Afrique australe. M. Vernon Mwaanga, ministre zambien des affaires étrangères, vient d'annoncer au conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine, réuni à Dar-es-Salaam, que les unités de police sud-africaines qui combattaient encore aux côtés de l'armée rhodésienne contre les nationalistes noirs regagneraient leur pays avant la fin du mois prochain.

Ce résultat est à porter au crédit des partisans du dialogue entre l'Afrique noire indépendante. Il fait suite aux efforts déployés par les dirigeants sud-africains pour à mener progressivement M. Smith et ses amis à composer avec la majorité noire de Rhodésie. Il procède du même esprit et vise aux mêmes objectifs que les engagements pris par M. Vorster à propos de la décolonisation de la Namibie, encore administrée comme une province de la République Sud-Africaine.

Ceux qui préféraient la négociation à l'égarement de force poursuivent actuellement une vigoureuse offensive diplomatique, amorcée dès novembre 1970 par M. Houphouët-Boigny, président de la République de Côte-d'Ivoire. Ce dernier n'est d'ailleurs pas si isolé qu'il semblait ; il bénéficie, en Afrique occidentale, du soutien de M. Willem Tolbert, président du Libéria, qui a reçu M. Vorster à Monrovia, en février dernier, et surtout de celui de M. Leopold Sédar Senghor, président du Sénégal, qui a récemment, de son côté des vœux directs et réguliers avec les partis sud-africains d'opposition, dont le Progressive Party de MM. Egbin et Schwart, et de Mme Helen Suzman.

En Afrique centrale, le maréchal Bokassa, président de vie de la République Centrafricaine, est particulièrement sensible aux promesses d'aide financière formulées par le gouvernement sud-africain. C'est une des raisons pour lesquelles, « o m a », a été élu président malgache en décembre 1972. Il plaide en faveur du développement de relations entre l'Afrique noire et la République Sud-Africaine.

Enfin, des hommes aux options idéologiques aussi profondément différentes que les présidents Banda, du Malawi ; Khama, du Botswana, ou Kamuzu Banda, du Zambie, sont également des partisans convaincus du dialogue. Même si les uns et les autres donnent l'impression d'agir en ordre dispersé, il est clair que leurs méthodes ont deux objectifs : débloquer la situation rhodésienne, qui se trouve dans une impasse depuis la proclamation unilatérale d'indépendance du 11 novembre 1965 ; amener les Sud-Africains à accepter progressivement leur rôle de « apartheid ».

Le premier objectif politique les efforts des présidents de la Zambie et du Botswana, ainsi que des présidents Nyerere, de Tanzanie, et Samora Machel, du Mozambique ; le second paraît surtout préoccupé MM. Houphouët-Boigny, Senghor et Tolbert.

Cependant, les tenants du dialogue se heurtent à l'opposition formelle de la majorité des chefs des Etats membres de l'O.U.A. Ceux-ci n'hésitent pas à accuser les adeptes de la négociation de « trahison de la cause africaine », et réclament un recours secret à la lutte armée. Dans ces conditions, c'est une course de vitesse qui est engagée entre les uns et les autres. M. Houphouët-Boigny et ses amis, dont les arguments sont loin d'être dénués de fondement, ne peuvent la gagner que si le gouvernement de Pretoria engage sérieusement le processus de « déségrégation » en Afrique du Sud. Aussi longtemps qu'y subsistera un régime odieux et inacceptable de discrimination, la République Sud-Africaine ne pourra espérer obtenir une réponse favorable à l'offensive diplomatique, où, à long terme, elle joue sa survie.

(Lire l'article de Jean-Claude Pomont Page 2.)

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les révolutionnaires attaquent une capitale provinciale proche de Saigon

Les forces révolutionnaires ont lancé, le mercredi 9 avril, une attaque d'artillerie, appuyée par l'artillerie et des blindés, contre la ville de Xuan-Loc, chef-lieu de la province de Long-Binh, à 70 kilomètres à l'est de Saigon. C'est la première opération d'empereur, depuis le début de la retraite des forces sud-vietnamiennes, contre une localité importante de la région saigonnaise. Elle peut donner des indications sur les intentions des forces révolutionnaires et du C.F.P. concernant une éventuelle offensive contre la capitale sud-vietnamienne et sur la capacité de résistance des forces gouvernementales dans ce secteur.

L'assaut contre Xuan-Loc, ville de plus de cent mille habitants, a commencé mercredi à l'aube par un violent bombardement d'artillerie. Les blindés ont ensuite attaqué un camp d'infanterie et d'autres positions gouvernementales aux abords de la ville. Au bout de huit heures, les combats faisaient toujours rage, et, selon des sources militaires, se poursuivaient à l'intérieur de la localité. Le commandement sud-vietnamien indiquait cependant qu'il n'avait pas perdu le contact radio avec quelques généraux des forces gouvernementales de la province de Long-Binh. Xuan-Loc est située sur la route nationale n° 1, stratégiquement fort importante, mais déjà coupée entre la ville et Saigon.

Dans la province de Bien-Hoa, voisine de la frontière cambodienne, une base gouvernementale proche de la capitale provinciale Hoa-Hoa (à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de Saigon), a subi mardi un fort bombardement d'artillerie. Une offensive des forces révolutionnaires a cependant été entamée dans le même secteur, indique le commandement de Saigon, celui-ci d'autre part était d'un certain nombre d'artillerie dans la région du Delta et de violentes tirs d'artillerie contre la base aérienne de Bien-Hoa, à 35 kilomètres au nord-est de Saigon.

Enfin, le contact radio a été interrompu avec le chef-lieu de district de Thien-Giao, dans la province de Binh-Thuan, à 17 kilomètres au nord de Phu-Thiet.

Pour résorber les excédents

La Commission européenne propose une distillation illimitée du vin

Pour tenter de dénouer la crise viticole, la Commission de Bruxelles propose, le 15 avril, un conseil des ministres extraordinaires de la C.E.E. une nouvelle distillation sans limitation de quantités pour résorber les excédents. Le collège bruxellois n'a pas moins déclaré à l'égard de la France devant la Cour de justice européenne de Luxembourg qu'il ne peut pas avoir respecté le traité de Rome en interdisant l'importation de vins italiens.

« RÉÉCRIT EN LANGUE CONTEMPORAINE »

Le projet de loi sur le divorce ne mentionne plus l'adultère et atténue la notion de torts exclusifs

Disparition de l'adultère — en droit, — déclin de la notion de faute, possibilité d'allouer une indemnité à l'époux jugé entièrement responsable, sont les principales modifications apportées au projet de réforme du divorce qu'examine le conseil des ministres ce mercredi 9 avril. Un premier examen avait eu lieu le 19 février, à l'issue duquel le président de la République avait demandé que le texte soit réécrit en langue contemporaine. On est allé plus loin.

Il reste donc à organiser, comme l'a promis le 19 février le chef de l'Etat, le « dispositif assurant une garantie effective » du versement des pensions alimentaires.

Le déclin de la faute

Alors que le projet de réforme du divorce soumis au conseil des ministres le 19 février devait uniquement être réécrit en langue contemporaine, conformément au souhait du président de la République, c'est en fait un texte quelque peu différent qu'examine le conseil ce mercredi 9 avril.

A la faveur de modifications de formes, un certain nombre d'innovations de fond ont été dans le même temps apportées au texte initial. De sorte que le nouvel examen ministériel, autant que celui du Conseil d'Etat le lundi 7 avril — dont jamais il ne fut clairement indiqué qu'il aurait l'un et l'autre lieu — a sa raison d'être. Que le Conseil d'Etat n'ait pas fait preuve cette fois-ci d'une grande curiosité, que le conseil des ministres ne doive pas être le théâtre de débats animés, n'a rien à voir avec la constatation que le projet définitif va plus loin que le précédent.

Dans les formes d'abord. Un chat est appelé un chat, et le « divorce par requête conjointe », plus honnêtement désigné sous le nom de « divorce par consentement mutuel ». Il est même placé au premier rang des causes de divorce. Il en était auparavant la dernière, alors que le divorce sur faute, qui était la première, est, elle, reléguée au dernier rang. Ce n'est visiblement pas qu'un souci de construction mais l'observation que la primauté reconnue à la faute en cette matière avait donné des résultats peu satisfaisants. Ou bien les époux mentaient, ou bien ils se fâchaient à mort, au détriment évidemment des biens qui leur avaient été communs et des enfants qui ne pouvaient cesser de l'être.

L'adultère paraît-il définitivement évanoui (puisque n'en est plus fait mention dans la liste des fautes, non plus que des « services et injures »), le désir de voir de son contenu la notion de faute apparaît, bien que cela ne saute pas au yeux, dans un article introduit au cours des négociations interministérielles fréquentes qui eurent lieu entre le 19 février et le 9 avril.

Un article 280-1 indique, en effet, que l'opposé jugé entièrement coupable de divorce peut cependant « obtenir une indemnité à titre exceptionnel » si, compte tenu d'un apport durable au mariage, il paraît inéquitable de lui « refuser toute compensation pécuniaire ».

PHILIPPE BOUCHER.

(Lire la suite page 8.)

Après la rencontre entre M. Bonnet et son collègue italien, M. Marcora, mardi 8 avril, ce sont les responsables des principales centrales paysannes des deux pays qui doivent faire le point, jeudi 10, sur les problèmes agricoles européens. Pour sa part, M. Chirac a indiqué, mardi, au bureau des Jeunes Agriculteurs, qu'il était favorable à un doublement des objectifs du plan de restructuration du vignoble méridional (40 000 hectares en dix ans). Le MOSEF a déclaré « d'inspiration et de coopération » son accord avec l'Alliance nationale des paysans italiens. A Rome, les pouvoirs publics démentent avoir donné des instructions pour que des mesures de rétention soient prises aux frontières à l'encontre des importations d'animaux français. (Lire page 28, l'article de Philippe Lemaître.)

On apprend, d'autre part, que les directeurs des succursales à Saigon de trois banques américaines — la First National City Bank of New York, la Bank of America et la Chase Manhattan — ont quitté la capitale sud-vietnamienne après avoir fait suspendre par leurs établissements toutes les transactions sur les monnaies étrangères. L'agence U.P.I. qui donne cette information, ajoute qu'à l'ambassade américaine ces départs sont qualifiés de « temporaires ».

A Hanoi, l'agence de presse nord-vietnamienne annonce que le président du C.F.P., M. Huynh Thuan Phat, s'est rendu dimanche dernier dans les zones libérées au Vietnam du Sud.

(Lire nos informations page 4.)

La relance

Le débat sur la motion de censure, déposée par les partis de gauche, débuta ce mercredi 9 avril à l'Assemblée nationale, au moment où les dernières statistiques officielles confirment la mauvaise santé de l'économie française. Alors que le chômage continue à s'aggraver, les industriels se font plus nombreux à constater une baisse de la

production et un gonflement des stocks, ainsi qu'à prévoir une aggravation de la situation dans les prochains mois (voir page 30). Les créateurs de la gauche vont évidemment s'appuyer sur ces indications pour dénoncer l'impérialisme gouvernemental et réclamer une relance vigoureuse.

par ALBIN CHALANDON

Le général de Gaulle disait de la situation politique en mai 1968 qu'elle était insaisissable. Sans doute, M. Valéry Giscard d'Estaing pourrait formuler aujourd'hui le même jugement à propos de la situation économique : des experts en plein désarroi, dont rarement les prévisions ont comporté une telle marge d'erreur ! La première conclusion

investissements ; pour des raisons psychologiques, ou simplement matérielles ; les entreprises n'ont plus les moyens de les réaliser.

(Lire la suite page 30.)

UN ANNIVERSAIRE

Teilhard de Chardin et la séduction de l'unité

Quel que soit l'avenir de sa pensée, Teilhard de Chardin appartient à l'histoire du vingtième siècle.

Mort à New-York voici vingt ans, le 10 avril 1955, le jour de Pâques comme il l'aurait souhaité, ce savant jésuite échappa à toute classification. Géologue et paléontologue de métier, théologien et philosophe au sens large du mot, mystique par nécessité intérieure, Teilhard fut un briseur de frontières. L'homme des synthèses les plus audacieuses. Ce n'est pas assez de dire qu'il a jeté un pont entre la science et la religion, disciplines réputées hétérogènes sinon incompatibles ; il les a articulées de l'intérieur au risque de passer pour concordiste.

Teilhard n'ignorait pas Pascal, Auvergnat comme lui, et il avait le sens des « ordres ». Mais comment en lui, le croyant, le spirituel, se serait-il dérangé de ce que le « Dieu des chrétiens » est une autre essence que celle du cosmos ? Dans la famille des penseurs, il y a ceux qui sont surtout attentifs aux différences et aux ruptures — et ceux qui sont à l'affût des analogies, des ressemblances, des cohérences. Teilhard appartenait à cette famille. L'unité était sa passion et c'est le secret de sa séduction.

La pensée contemporaine a mis l'homme en miettes. D'où le malaise actuel. Mais tôt ou tard il faudra recoudre. C'est là où Teilhard deviendra ou redeviendra précieux. En proposant une lecture biologique et évolutionniste du christianisme et plus précisément du catholicisme, l'auteur du « Milieu divin » a jeté les bases d'une vision cosmique de l'humanité qu'on ne saurait contester sans détruire les fondements mêmes du Nouveau Testament. Pour Teilhard, par exemple, le socialisme est foncièrement une hérésie chrétienne. Le rapprochement qui s'esquisse aujourd'hui entre les idéologies marxiste et chrétienne aurait réjoui cet apôtre qui a exploré le temps dans sa profondeur passée et à venir.

HENRI FESQUET.

Line page 10 l'article du Père Rideau.

Le nouveau livre de Soljénitsyne

LE CHÊNE ET LE VEAU

Mémoires 1953/1974 SEUIL

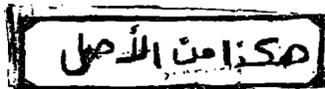
AU JOUR LE JOUR

Vingt-six préfets, cela fait une bonne partie de l'effectif préfectoral de la France. M. Pomiatowski n'y va pas de main morte. En somme, s'il faut l'en croire, près d'un quart de l'administration régionale française était entre les mains de gens notablement incompétents, paresseux et dépourvus d'initiative. Certes, il est mieux placé que quiconque pour porter un

Pourcentages

pareil jugement, mais cela devrait lui inspirer quelques inquiétudes. En bonne statistique, ce qui est vrai d'un échantillon peut l'être d'un autre. A combien pense-t-il que M. Giscard d'Estaing devrait évaluer, après un an d'expérience, le pourcentage des mises à pied nécessaires dans l'effectif ministériel ?

ROBERT ESCARPIT.



سكزامن الاصل

AFRIQUE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING EN ALGERIE

II. - Vaincre les vieux démons

De notre correspondant PAUL BALTA

La communauté française compte quelque soixante-mille personnes

De notre correspondant

Alger. — Quelque mille Français — dont cinq cents à Alger — tous « pieds-noirs », vivent dans le dénuement. Ce sont les oubliés, ceux dont on ne parle jamais, et qui ne survivent que grâce à quelques âmes charitables. Ils ne perçoivent de l'Etat que 100 F. correspondant à l'allocation nationale aux vieillards, auxquels s'ajoutent 100 à 150 F versés par l'ambassade de Paris...

La communauté française, forte de 60 000 personnes vivant indépendamment — dont 350 000 à Alger — n'en comptait plus que 50 000 récemment. Elle s'est accrue, pour atteindre 60 000 — dont 35 000 dans la capitale — en 1974. Elle se divise en trois catégories : les « pieds-noirs », les « algériens », les « algériens de France ».

Alger adopte de nouvelles dispositions pour le transfert en France des comptes de départ définitifs

A la veille du voyage du président de la République, le ministre des affaires étrangères a publié, mardi 8 avril, le communiqué suivant : « Les autorités algériennes viennent de faire connaître à l'ambassade de France, à Alger, les dispositions nouvelles qu'elles ont prises, avec effet à la date du 1er avril en ce qui concerne le transfert en France des comptes de départ définitif ouverts au nom de Français... »

Costume plein été en combinaison de coton. Dos travaillé. Existe en 5 teintes. Chemise, cravate et chaussures Christian Dior.



Christian Dior MONSIEUR 13 rue François-1er, 12 rue Boissy-d'Anglas.

La visite de M. Giscard d'Estaing en Algérie constitue une occasion pour les responsables des deux pays non seulement de faire le point sur la coopération bilatérale mais aussi de s'engager plus loin sur la voie d'une concertation qui pourrait être même structurée. (Voir « Le Monde » du 9 avril.)

Alger. — L'histoire des rapports entre Paris et Alger a été faite, depuis 1830, d'occasions manquées. Il faut l'avoir à l'esprit pour vaincre les vieux démons. Trop de Français voient encore l'Algérie à travers les clichés qui leur ont été enseignés. Les dirigeants algériens s'en irritent parfois, provoquant à leur tour une crispation chez leur interlocuteur.

L'histoire de l'Algérie a été pour sa plus grande part écrite par des hommes de l'époque coloniale. L'héritage arabo-musulman et la période turque ont été occultés, la résistance de la paysannerie et des élites minoritaires ou interprétée d'une façon tendancieuse.

Tout un travail de réécriture du passé est entrepris actuellement, tant en France qu'en Algérie, depuis quelques années (1). Ses résultats devraient commencer à se faire sentir dans les mass media et surtout dans les livres scolaires, car c'est le moyen le plus efficace de lutter contre les idées reçues et de combattre le racisme. De leur côté, certains ouvrages algériens, tout en exaltant légitimement le sentiment national, donnent parfois des Français une image par trop négative, contrastant avec le ton mesuré généralement adopté par la presse et par des dirigeants qui se gardent de tomber dans le manichéisme.

Les Algériens, qui ont entrepris le recensement de leur patrimoine dans tous les domaines, voudraient récupérer les archives déposées en 1962 à Aix-en-Provence. La France a accepté d'envisager la restitution de documents ne relevant pas des archives dites de « souveraineté » puisqu'elles concernent la période antérieure à la colonisation. Quant aux autres documents, ils pourraient être mis sur micro-fiches, mais cela risque d'être long. En attendant, les Algériens souhaitent avoir plus largement accès à ce fonds, qui intéresse non seulement leur histoire mais aussi la vie quotidienne par l'établissement, par exemple, de fiches d'état civil.

Pour ce qui est du présent, l'effort de développement accompli par l'équipe en place, même si l'on compte quelques lacunes, est trop souvent ignoré ou déformé. On se plaît à souligner, au nord de la Méditerranée, que l'Algérie a hérité d'une infrastructure (administrative, industrielle, routière, etc.) non négligeable. Les Algériens ne le méritent pas, mais ils rappellent le revers de la médaille: les transferts provoqués par

cent trente ans d'une colonisation de peuplement, les bouleversements entraînés par huit ans de guerre, le déshérent culturel du pays entre une petite élite occidentale et une masse paysanne de langue arabe et de religion musulmane que la colonisation n'a guère formée, une économie tournée vers la métropole, une émigration organisée dès 1911 et qui a pris un caractère massif à partir de 1916 pour faire face aux besoins de la guerre et des usines d'armement.

Les soixante mille Français qui vivent et travaillent en Algérie peuvent, d'autre part, retrouver un univers familier à la radio, à la télévision, au cinéma. « Qu'offre la France, dans les mêmes domaines, à plus d'un million de travailleurs arabes pour qu'ils n'aient pas l'impression de quelque complément dérisoire ? », demandent les Algériens. Si l'on répond que l'arabisation réduite probablement les programmes européens, l'interlocuteur rétorque : « Est-ce normal ? Toutefois, regardons la réalité en face. Prenez le cas de l'Irak, par exemple. Ce pays, demeuré fortement anglophone, publie depuis quelques années un quotidien et un hebdomadaire en français, L'Europe, et la France en particulier, demeure présente dans le monde arabe par ses livres, ses chansons et ses films, même quand ceux-ci sont traduits ou doublés en arabe. »

Un problème de civilisation. Au-delà des travailleurs émigrés, les Algériens posent les problèmes en termes de civilisation : comment faire pour que les deux rives de la Méditerranée se comprennent et partent le même langage ? Tout en admettant que certaines initiatives ont été prises en France, tant par Georges Pompidou que par M. Giscard d'Estaing (le Monde du 18 mars), ils souhaitent que la production cinématographique et littéraire algérienne et arabe soit plus largement diffusée dans le public français.

En attendant, les dirigeants algériens estiment que la mise en parenthèses de l'héritage culturel arabe a des répercussions sur le comportement quotidien des Français, dont certains finissent par oublier que l'Algérie est devenue un pays souverain. Comment aurait réagi le gouvernement français si un haut fonctionnaire américain lui avait demandé de s'engager par écrit à faire de l'anglais la première langue vivante étrangère ? C'est pourtant ce qui s'est produit pour les Français avec l'Algérie.

Les erreurs psychologiques. Des erreurs psychologiques — pour ne pas dire politiques — de ce genre, que l'on s'efforce ensuite de rattraper, ne marquent pas de provoquer des rajeunissements à Alger. Suffisamment à expliquer que certains responsables donnent l'impression que tel geste de bonne volonté de Paris ou le dévouement de nombre de coopérateurs sont en quelque sorte un dû, une juste compensation pour les préjudices passés ?

Le M.F.A. se prononce pour la « voie socialiste » et le « pluralisme politique ». Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, a déclaré le mardi 8 avril à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il n'appartenait pas au gouvernement provisoire de remettre en cause les traités internationaux conclus par l'Etat portugais avant le 25 avril 1974.

Lisbonne (A.F.P.). — Le Portugal reste fidèle à ses engagements à propos des bases étrangères. Le M.F.A. se prononce pour la « voie socialiste » et le « pluralisme politique ». Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, a déclaré le mardi 8 avril à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il n'appartenait pas au gouvernement provisoire de remettre en cause les traités internationaux conclus par l'Etat portugais avant le 25 avril 1974.

Avant la visite de la presse soviétique. Le M.F.A. se prononce pour la « voie socialiste » et le « pluralisme politique ». Le général Vasco Gonçalves, premier ministre, a déclaré le mardi 8 avril à l'occasion d'une conférence de presse, qu'il n'appartenait pas au gouvernement provisoire de remettre en cause les traités internationaux conclus par l'Etat portugais avant le 25 avril 1974.

ASIE. GUIDE PRACTIQUE... Avant la visite de la presse soviétique... CAPEL... PLUS JAMAIS CA... GUIDE PRACTIQUE DES FORMAIRES...

AFRIQUE

PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DE M. SAUVAGNARGUES AU MAROC

Rabat et Paris ont « des vues très proches » sur le conflit israélo-arabe

De notre correspondant
Rabat. — Le bref séjour à Rabat de M. Jean Sauvagnargues, ministre des affaires étrangères, qui a regagné Paris le mardi 8 avril, a permis d'esquisser les thèmes principaux des entretiens qu'il a eus avec le roi Hassan II et le président Giscard d'Estaing...

Rhodésie
Les troupes sud-africaines seront retirées du pays avant juin 1975

De notre envoyé spécial
Dar-Es-Salaam. — Les unités para-militaires sud-africaines stationnées en Rhodésie seront rapatriées avant le mois de juin. Ce retrait, annoncé mardi 8 avril par M. Mwaanga, ministre zambien des affaires étrangères...

ISRAEL DEMANDERA LA PROLONGATION DE SIX MOIS DU MANDAT DE LA FORCE DES NATIONS UNIES AU SINAI

La visite de M. Yasser Arafat au Caire, où le président de l'O.L.P. séjourne depuis lundi 7 avril, aurait permis d'améliorer les relations entre l'Organisation de libération de la Palestine et le gouvernement égyptien...

LA SITUATION AU KURDISTAN

Le général Barzani préconise un contrôle international du sort des réfugiés

De notre correspondante
Geneve. — MM. Jean-Claude Luthy et Michael Flaks, délégués de la Fédération internationale des droits de l'homme (F.I.D.H.), ont été reçus par le général Barzani...

INCIDENT NAVAL ENTRE L'ESPAGNE ET LE MAROC

Madrid (A.F.P., Reuters). — Un incident naval a opposé mardi 7 avril, en fin d'après-midi, deux bâtiments de guerre espagnols à une vedette armée marocaine qui venait d'arriver dans les eaux de la zone de guerre...

A TRAVERS LE MONDE

Angola
LE GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN a adressé, mardi 8 avril, une « ferme protestation » au gouvernement portugais à la suite des coups de feu essuyés lundi à Luanda par un Boeing 747 sud-africain...

Espagne
LE DIRECTEUR DU CORREO DE ANDALUCIA a été remis en liberté sous caution le 7 avril.

Inde

M. MORARJI DESAI, ancien vice-premier ministre indien et l'une des personnalités les plus importantes de l'opposition au gouvernement de Mme Gandhi, a commencé, mardi 7 avril, une grève de la faim pour réclamer des élections générales dans l'Etat du Goudjerat...

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Avant la visite du chef de gouvernement de Belgrade en U.R.S.S. La presse soviétique rend hommage à la résistance yougoslave

M. Djemal Bjeđitch, président du gouvernement fédéral yougoslave, fait à partir du mercredi 3 avril une visite officielle d'une semaine à Moscou. Durant son séjour, il a l'intention de donner une impulsion nouvelle aux échanges économiques, qui devraient atteindre en 1975 2 milliards de dollars...

EUROPE

Libération et aux partisans yougoslaves qu'appartient le mérite d'avoir attiré sur eux une importante quantité de troupes fascistes pour travailler ainsi d'une manière efficace les opérations sur d'autres théâtres de la guerre...

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE LES FIORETTI (Les petites fleurs) Dans la traduction de Frédéric Ozanam avec 45 merveilleuses illustrations sur bois de Paolo Molnar. Les Fioretti peignent avec une grâce émouvante, sous une forme légendaire, proche des romans de chevalerie, la vie de saint François et des premiers franciscains...

AINO EN ANCIENNE les vieux démons

OPE

ne restera fidèle à ses engagements à propos des bases étrangères

Le communiqué de presse de l'agence Tass a fait état de la déception de l'agence Tass ne font pas, bien sûr, allusion aux écrits du général Yakovlev...

صك:امتن الأصيل

صكنا من الأصل

ASIE

LA GUERRE EN INDOCHINE

MALGRÉ L'INSISTANCE DU GOUVERNEMENT

Au Cambodge

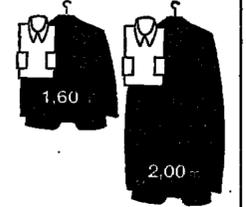
Le premier ministre dément avoir pris contact avec l'« autre côté »

Tandis que le grignotage des positions républicaines autour de Phnom-Penh se poursuit, un mouvement en faveur d'une négociation avec l'« autre côté » se développe dans la capitale cambodgienne.

Les Khmers rouges n'étaient plus mardi soir à Phnom-Penh, qu'à 5 kilomètres de l'aéroport de Pochentong. En revanche, les républicains étaient parvenus à coloniser les brèches faites par les révolutionnaires dans les défenses nord et nord-ouest de la capitale.

« Nous devons renforcer notre front intérieur en mobilisant toutes nos énergies. Nous ne céderons jamais », a déclaré le premier ministre républicain, M. Long Boret, à un représentant de l'Associated Press. Resté à Phnom-Penh mardi, M. Boret a finalement fait démentir les informations selon lesquelles il aurait pris contact, à Bangkok, avec les forces antigouvernementales, afin de négocier les conditions d'un cesse-le-feu (le Monde du 9 avril). Il a reçu, d'autre part, l'ambassadeur des Etats-Unis — dernier chef de mission diplomatique resté en poste à Phnom-Penh.

Les propos du ministre des affaires étrangères thaïlandais faisant état d'une rencontre, lundi, à Bangkok, entre M. Boret et un représentant de l'« autre côté », ont également fait l'objet, mardi soir, d'un nouveau démenti du prince Sihanouk à Pékin. Le prince a mis le ministre thaïlandais au défi de révéler le nom et les fonctions de l'interlocuteur qui aurait rencontré le « super-traitre Long Boret ou un autre ». S'il s'agissait réellement d'un membre du Front d'union nationale du Cambodge, il serait déclaré « traître à la résistance nationale et châtié », a-t-il dit.



habille en long comme en large... M. Georges Dardel... un prochain scandale de la

PLUS JAMAIS CA

Faire trois fois la navette de chez vous à la mairie pour une simple fiche d'état civil, perdre une matinée à la préfecture parce que vous avez perdu votre permis, laisser passer la date limite d'une demande de bourse, ne rien comprendre aux différents prêts ou primes à la construction, ignorer les nombreuses réductions offertes par la SNCF : Plus jamais ça grâce au GUIDE PRATIQUE permanent DES FORMALITÉS

FRATERNITÉ-VIETNAM S.O.S. par l'Union syndicale des industries aéronautiques et spatiales catholiques. Ce groupe d'opérations de sauvetage, d'apporter des armes et des munitions au Vietnam du Sud.

GUIDE PRATIQUE permanent DES FORMALITÉS

GRATUIT : 10 jours chez vous... OUI Je désire examiner, sans aucun engagement, le GUIDE PRATIQUE permanent DES FORMALITÉS.

Formularies for requesting the guide, including fields for name, address, and phone number.

L'OR DE LA RÉPUBLIQUE...

Selon le mouvement occultiste allemand Initiative internationale de solidarité avec le Vietnam (Frankfurt), les autorités de Saigon ont récemment tenté de faire parvenir en Suisse 16 tonnes d'or.

Les parlementaires américains restent hostiles à toute aide supplémentaire au régime de Saigon

Le président Ford, qui doit prononcer jeudi un discours de politique étrangère, a convoqué, ce mercredi 9 avril, le Conseil national de sécurité pour un examen de la situation au Vietnam du Sud.

« L'internationalisation » de l'aide aux réfugiés pose en effet des problèmes puisque, en fin de compte, dit-on, les communistes en seront les bénéficiaires dans la mesure où une organisation internationale assurera à leur place leurs responsabilités vis-à-vis de populations victimes de leur offensive.

EN DÉPIT DE NOMBREUSES CRITIQUES

Les évacuations d'orphelins se poursuivent

Les évacuations d'orphelins sud-vietnamiens vers les Etats-Unis ou d'autres pays disposés à les recueillir se poursuivent, à un rythme toujours plus rapide et sans la publicité qui a accompagné les premiers départs.

De notre correspondant

supplémentaires d'assistance pour le Vietnam. Néanmoins, dans des dépositions à huis clos devant les commissions des forces armées des deux Chambres, le général Weyand, chef de l'état-major de l'armée, de retour de mission au Vietnam, a plaidé, le mardi 8 avril, pour la prolongation de l'aide au Vietnam.

Corée du Sud

HUIT PÉNDAISONS A SÉOUL

Séoul (A.P., Reuter). — Huit personnes ont été accusées d'avoir participé, il y a six ans, à un complot en vue de renverser le régime du président Park Chung Hee, ont été condamnés à huit mois de prison.

Japon

M. CEAUDESCU A SIGNÉ A TOKYO PLUSIEURS ACCORDS DE COOPÉRATION

Tokyo. — Trois accords de coopération ont été signés mardi 8 avril par le président Ceausescu, à la fin d'une visite de six jours au Japon.

Argentine

L'ancien président Campora va rentrer à Buenos-Aires

Un coup d'Etat militaire en Argentine serait-il imminent ? Le général Alejandro Lanusse, ancien chef de l'Etat argentin, se tient prêt à répondre à l'appel de son pays, affirme le journaliste anglais Richard Gott.

AMÉRIQUES

Mexico. — L'ancien président argentin Hector Campora, installé à Mexico depuis une quinzaine de mois, se prépare à rentrer à Buenos-Aires.

De notre correspondant

Mexico. — L'ancien président argentin Hector Campora, installé à Mexico depuis une quinzaine de mois, se prépare à rentrer à Buenos-Aires.

De notre correspondant

Mexico. — L'ancien président argentin Hector Campora, installé à Mexico depuis une quinzaine de mois, se prépare à rentrer à Buenos-Aires.

Large advertisement for 'L'ALCOOLISME' featuring a bottle of alcohol and text about its dangers and a 'point de vue' section.

DÉFENSE

M. Marchais et l'OTAN

POINT DE VUE

LES propos de M. Marchais dans l'émission d'Antenne 2 reprenant un certain nombre d'arguments que l'Humanité avait développés le 15 mars 1975...

Le parti communiste n'ignore pas qu'il y a, dans l'héritage du général de Gaulle, un certain nombre de points auxquels nombre de Français appartenant à la majorité qui a soutenu M. Pompidou et M. Giscard...

Un de ces points est le retrait de la France de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord. Ce retrait, notifié en mars 1966 aux membres de l'alliance...

M. HERNU : la position du P.C.F. est ambiguë.

Prenant la parole mardi 8 avril à Arras (Pas-de-Calais), au cours d'une réunion publique organisée par le Cercle Jean-Jaurès...

J'ai entendu, sur Antenne 2, Georges Marchais déclarer que le parti communiste français agit en son temps, approuvé la politique du général de Gaulle de retrait de l'OTAN et de démantèlement de l'armement nucléaire...

évidente, lors de sa conférence de presse du 9 septembre 1965, en termes singulièrement nets. « Aussi longtemps, disait-il, que nous jugerons indispensables la solidarité des peuples occidentaux pour la défense éventuelle de l'Europe, nous resterons les alliés de nos alliés ; mais à l'expiration des engagements que nous avons pris jadis, c'est-à-dire au plus tard en 1969, cessera pour ce qui nous concerne la subordination qualifiée d'intégration qui est prévue par l'Organisation atlantique et qui nous réserve un destin en des mains étrangères... »

La France est, sans discussion possible, demeurée fidèle au cours des années écoulées depuis mars 1966 à l'orientation politique ainsi définie. Sortie de cette époque de l'organisation militaire du traité de l'Atlantique nord, la France y est-elle rentrée ? Toute réponse autre que négative équivaudrait à une évidente contre-vérité. Aussi le parti communiste ne risque-t-il pas une affirmation si délibérément inexacte, la méthode à laquelle il recourt est plus subtile : il s'agit de démontrer que les responsables de la diplomatie française, sans rompre ouvertement et globalement avec la politique du général de Gaulle, réalisèrent peu à peu, par les concessions de détail qu'ils consentirent, le statu quo ante.

Si bien que les forces françaises se trouveraient finalement ramenées au sein des organisations militaires atlantiques sans même que les Français s'en soient rendu compte. Comme tout souverain, l'argumentation communiste se fonde sur le défaut d'information du public. En l'espèce, l'opinion n'est guère informée de la nature et de la portée des liens qui ont subsisté entre la France et les alliés après l'initiative de mars 1966. C'est ce qui permet à l'Humanité de démentir les faits et leur portée, et, négligeant les données historiques, de faire croire que des changements sont intervenus dans les relations internes de l'alliance.

La France, membre de l'alliance, délègue tout naturellement au conseil de celle-ci son ministre des affaires étrangères. Un haut fonctionnaire — diplomate — et ses collaborateurs la représentent dans les diverses instances de l'alliance, tandis qu'elle entretient une « mission » auprès du commandement allié en Europe. Ainsi s'exerce la « coopération » dont l'Humanité fait grief au président de la République de s'être entretenu à la Martinique avec le président Ford. Il n'y a rien de nouveau et qui n'existe du temps du général de

par JOËL LE THEULE (*)

Gaulle. L'organe communiste devrait, à cet égard, être plus attentif aux propos de M. Mitterrand. Parlant devant la Convention nationale des cadres de réserve, le premier secrétaire du P.S. a déclaré, le 9 mars : « Nous ne sortirons du jeu des alliances actuelles que si ces alliances se désolent. Précéder le mouvement en prétendant définir une nouvelle mission de l'armée française avant que les grandes puissances ne s'entendent pour défaire leurs alliances, ce serait une imprudence à laquelle je ne souscris pas. Ce serait la disparition d'un peuple. »

L'Humanité du 15 mars relève, d'autre part, qu'il exista des échanges permanents d'informations entre la France et ses alliés. Dès lors que l'on peut être appelé à agir en concertation ou en commun, il est normal de disposer du plus grand nombre possible d'éléments d'appréciation sur les zones couvertes par l'alliance ? De tels échanges n'impliquent aucune subordination ni aucune renonciation à notre liberté de décision. Il en va de même en ce qui concerne la participation de forces françaises à des manœuvres interralliées ; celles-ci entrent dans le cadre d'exercices qui procurent à des armées pouvant être appelées à agir ensemble l'entraînement technique indispensable. En 1966, ce que le général de Gaulle a expressément voulu, c'est que la France « reprenne en main son destin qui était passé à la discrétion des autres ». Ni l'échange d'informations, ni la participation à des manœuvres ne vont à l'encontre de ce dessein. Au demeurant, tout cela a été mis au point dans les mois qui ont suivi immédiatement notre désengagement de l'OTAN par les accords qu'a négociés alors le général Allier. Dans ce

domaine encore, rien de nouveau depuis neuf ans.

L'idée maîtresse de notre politique internationale, est d'assurer la paix et l'indépendance de la France. Ce qui suppose que nos moyens militaires ne puissent être engagés que par la décision propre des seuls responsables de la politique française, en considération des seuls intérêts français. Le général de Gaulle tenait pour incompatible avec la volonté d'indépendance nationale, la présence de la France dans une organisation de défense « où elle se trouvait subordonnée ». Il l'en a déchargé et elle n'y est pas retournée. Peut-être eussions-nous pu soutenir précédemment, non sans quelques raisons, que la France se trouvait devant un problème de moyens difficile à résoudre : mais voilà que la possession de l'arme atomique ne pouvait que la déterminer à assumer elle-même les responsabilités qu'elle entraîne. Les successeurs du général de Gaulle n'ont en rien modifié ce point de vue, et, sous leur impulsion, la France n'a pas ménagé les efforts pour doter son armée d'une force nucléaire digne de considération. La qualité de membre de l'alliance atlantique n'hypothèque en rien la liberté de décision de la France. Fondant sa défense sur la dissuasion, on peut même affirmer qu'elle est, plus que jamais, maîtresse de son choix : prétendre le contraire relève de l'hypocrisie ou même de la pure et simple mauvaise foi.

Mais l'Humanité montre, si j'ose dire, le bout de l'oreille. L'article du 15 mars n'a, en réalité, qu'un seul objet : dénoncer « le pouvoir actuel qui fait des pays de l'Est, et singulièrement de l'Union soviétique, l'ennemi, et le seul ennemi ». Faut-il répéter encore une fois que nos moyens sont conçus pour faire face à des éventualités diverses et qu'il

n'est pas vrai de prétendre que l'arme stratégique navale ou aérienne n'a qu'une seule orientation, ou, comme disent « opérationnelles. Les déclarations du président de la République lors de sa dernière causerie radiotélévisée, sont sur ce point extrêmement claires.

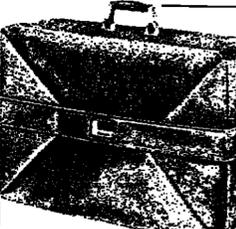
Le P.C. cherche à jeter les esprits dans le désarroi. Il tente de mettre le désordre dans nos unités. A quelle politique extérieure entend-il subordonner la défense nationale française ? C'est la question qui finalement se pose à travers la potemque qu'il entreprend, alors que dans d'autres pays occidentaux, le Portugal, l'Italie, il semble se rapprocher du pouvoir.

(*) Député D.D.R., ancien ministre.

CAREL MONSIEUR



4, rue Tronchet, Paris 8^e



198 F "Tik" 65 cm

dernière création LANCEL

Opéra - Rond-Point des Champs Elysées C.I.P. Porte Maillot-Parly 2-Vélizy 2-Créteil-Lyon-Nantes-Nice et dépositaires agréés

LE REMPLACEMENT DES AVIONS F-104 EN EUROPE

Des experts de l'OTAN confirment la supériorité du F-16 sur le Mirage F-1

Le prix de l'appareil américain est en augmentation

Moins d'une semaine après la réunion à Bruxelles des quatre pays européens désireux de remplacer leurs F-104 Starfighter, des informations de source américaine dans les périodiques Aviation Week and Space Technology et Aerospace Daily font état des préférences des experts de l'OTAN pour le F-16 de General Dynamics, mais aussi d'une hausse prévisible du prix de l'appareil américain. Selon un groupe d'études financières du Pentagone que cite Aerospace Daily, les modifications opérationnelles qui seront apportées au prototype du F-16 — un allongement de la cellule et un poids total accru — entraînent une révision des coûts. Aviation Week and Space Technology, un hebdomadaire qui fait souvent état d'informations de sources proches du Pentagone, analyse un rapport, non rendu public jusqu'à présent, d'un comité permanent de l'OTAN qui compare les caractéristiques et les performances du F-16, du Mirage F-1-M-53 et du Viggen suédois. S'il estime, en conclusion, que ces trois appareils sont capables de remplir les missions demandées par les quatre clients européens, le rapport de l'OTAN n'en donne pas moins la supériorité au F-16 américain dans presque tous les domaines.

Selon les experts de l'OTAN, dont l'étude est contestée par le groupe privé Dassault-Breguet, le F-16 a de meilleures performances pour l'attaque d'objectifs au sol avec un armement classique, pour des missions de « frappe » nucléaire, pour la reconnaissance et le combat aérien ainsi que pour l'attaque de navires de guerre. En revanche, l'avion français obtient de meilleurs résultats pour des missions d'interception, quand la vitesse demandée (plus de Mach 2) est essentielle. Selon Aviation Week and Space Technology, le F-16 consommait, à l'heure de vol, dans des missions du temps de paix, environ 30 % de moins que le Mirage F-1-M-53, et environ 50 % de moins que le Viggen. Les experts de l'OTAN ajoutent que le F-16 est d'un coût d'entretien et de maintenance technique, à l'heure de vol, inférieur à celui de ses deux rivaux.

Lors de leur réunion, le jeudi 3 avril à Bruxelles, les ministres de la défense des quatre pays intéressés avaient, du reste, souligné que, du point de vue de « la qualité opérationnelle », le F-16 leur paraissait offrir « des avantages indéniables par rapport aux autres avions concurrents ». Ils avaient ajouté que cette observation était vraie, également, pour les questions de prix.

Or, le quotidien américain spécialisé Aerospace Daily, proche des milieux industriels, vient de faire état d'une évaluation financière d'un groupe d'études du Pentagone (Department of Defense cost analysis improvement group) qui estime que le coût « fly away » du F-16 (avion prêt à voler, mais sans ses armements et sa logistique de mise en œuvre au sol de réparations et de test) est passé de 4,6 à 5,6 millions de dollars, par exemple, et que le coût global de l'appareil de série, y compris les dépenses de mise au point et de développement, est passé de 6,7 à 8 millions de dollars. Des comparaisons avec les offres françaises sont difficiles, pour Bruxelles, par exemple, le Mirage est payable en francs belges et le F-16 en dollars courants — mais il est à noter que l'étude technico-commerciale du comité quadripartite, sur laquelle se fondent les gouvernements européens, a fait état d'un prix de vente de l'avion américain qui ne devait pas dépasser, en toutes circonstances, 8,1 millions de dollars (valeur janvier 1975).

L'armée de l'air américaine conteste les évaluations du Pentagone et affirme, de son côté, que le coût global du F-16 est, à l'heure actuelle, de 6,3 millions de dollars. Aerospace Daily observe que la prudence des visiteurs américains, en la matière, s'explique par la perspective d'une décision prochaine du consortium européen. L'augmentation du prix est liée à des modifications de l'avion américain, qui portent sur le poids (de l'ordre de 300 kilos supplémentaires), l'allongement de la cellule et de la voilure, ainsi que sur une certaine d'autres améliorations mineures.

Proposition originale d'investissement immobilier à Grigny 2

Avec 10.000F comptant et 210F par mois* vous pouvez être propriétaire** d'un appartement valant aujourd'hui 100.000 F

Imaginez ce qu'il vaudra dans 10 ans lorsque vous le revendrez!

** Loyer garanti * Si vous êtes dans la tranche fiscale à 50 %

Pour établir votre plan d'investissement à Grigny 2:

Venez étudier ou Convoquez,

sur place, avec notre Service Grigny 2 - Investissement, la constitution de votre capital immobilier.

CPH-GEFC Grigny 2, route de Corbeil 91350 Grigny (autoroute du Sud, sortie Vry-Grigny puis suivre les flèches)

sans aucun engagement de votre part, notre conseiller financier sur simple demande à:

906.16.90

906.15.40

حکومت الامارات

DOCHINE

mentaires américains restent hostiles... aide supplémentaire au régime de...

AMERIQUES

L'ancien président... Buenos Aires

صكيات الامال

POLITIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA MOTION DE CENSURE

M. CHIRAC : je ne passionnerai pas le débat

L'Assemblée nationale devait consacrer ses deux séances de mercredi 9 avril (après-midi et soir) à la discussion de la motion de censure...

Après avoir rappelé que cette dernière visait à sanctionner une « politique du passé », le chef du gouvernement a indiqué qu'il n'était pas dans ses intentions de « passionner » le débat...

En préliminaire au débat, qui devait être retransmis en direct par Antenne 2, les députés des trois groupes de la majorité ont tenu une réunion commune mardi 8 avril en début d'après-midi pour entendre une courte déclara-

M. Edmond Garcin, député communiste des Bouches-du-Rhône, a protesté, mardi soir 8 avril, contre le refus du gouvernement et de la majorité d'inscrire à l'ordre du jour son rapport...

M. Georges Dardel annonce un prochain « scandale de la Défense »

M. Georges Dardel, sénateur des Hautes-Pyrénées (cum inactif), ancien ministre socialiste de l'Intérieur, ancien président du conseil général de la Seine, a tenu, mardi 8 avril, une conférence de presse pour tenter de sensibiliser l'opinion avant le procès qui doit s'ouvrir le 10 avril devant la cour d'appel de Paris...

Le journal mensuel de documentation politique après-demain (non vendu dans les kiosques) Offre un dossier complet sur : L'ALCOOLISME

éditions sociales Pour la première fois en France les manuscrits de 1843. Karl MARX CRITIQUE DU DROIT POLITIQUE HÉGÉLIEN

traduction et introduction de M. Baraquin 1. volume broché 30.-f 1 volume relié 37.-f EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

Le statut du fermage tente de concilier les droits du travail et ceux de la propriété

« Je constate avec plaisir que l'agriculteur, et notamment le petit agriculteur, est désormais un homme considéré... » M. BIZET (apparenté U.D.R.) indique dans son rapport que la commission de la production et des échanges, au nom de laquelle il s'exprime, a modifié le projet...

M. BIZET (apparenté U.D.R.) indique dans son rapport que la commission de la production et des échanges, au nom de laquelle il s'exprime, a modifié le projet de loi relatif au statut du fermage...

M. CHRISTIAN BONNET : un arbitrage global

Pour M. CHRISTIAN BONNET, ministre de l'Agriculture, l'adaptation du statut du fermage traduit deux évolutions fondamentales : d'une part, « la considération de la place nouvelle que notre société reconnaît au travail » ; d'autre part, l'importance accrue du capital d'exploitation...

Après avoir rappelé les conditions dans lesquelles a été élaboré ce projet, M. Bonnet a souligné les difficultés croissantes et les avantages de ce statut...

M. HERZOG EST NOMMÉ PARLEMENTAIRE EN MISSION

M. Maurice Herzog, député U.D.R. de la Haute-Savoie, a été nommé parlementaire en mission auprès du ministre de l'Industrie et de la recherche, plus particulièrement pour suivre l'implantation de centrales nucléaires...

De la séance de mardi, on retiendra particulièrement l'intervention de M. Pierre Joux, représentant des agriculteurs et leopant un appel à « tous ceux qui veulent améliorer les conditions de travail des agriculteurs »...

LE DÉBAT SUR LA PRESSE AURA LIEU LE 16 AVRIL

La conférence des présidents, tenue le mardi 8 avril, a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée nationale tiendra jusqu'au vendredi 15 avril inclus :

JEUDI 10 (après-midi et soir) et VENDREDI 11 AVRIL (matin et après-midi) : suite de la discussion sur le projet de loi relatif au statut du fermage...

MERCREDI 15 AVRIL (après-midi et soir) : projet de loi sur les laboratoires d'analyse médicale ; MERCREDI 16 AVRIL (après-midi) : questions au gouvernement...

LE PARTI BRETON STROLLAD AR VRO ACCENTUE SON ORIENTATION A GAUCHE (De notre correspondant.)

production du sol et du travail du fermier par une nouvelle majorité du fermage... Pour M. CORREZE (U.D.R., Loire-et-Cher), l'idéal serait d'établir un nouveau droit foncier...

M. LE PENNEC (P.-S., Finistère), affirme que, dans le régime social actuel, le droit de propriété est en fait le droit de l'exploitant... Pour M. MAYOUD (R.I., Rhône), le projet « tente de concilier l'inconciliable »...

Enfin, M. LE PENNEC (P.-S., Finistère), affirme que, dans le régime social actuel, le droit de propriété est en fait le droit de l'exploitant... L'Union démocratique bretonne organise son deuxième congrès annuel les 19 et 20 avril prochains à Lodydy (Finistère-Sud)...

La prote UNIO L'union spécialisée de FF et EU Sélection des plus gr... Pose en 1 heure... EUROFRANCE... 2 000 m²... 240 F... 2 000 m²... 240 F... Ouverture non-stop de 9h à 20h et nocturne le mercredi (Eurofrance) - le réseau de points de vente le plus étendu

POLITIQUE

"SANS PATRIE NI FRONTIERES" de Jan Valtin

Un livre qu'on tente d'étouffer...

Après la saisie, le 26 mars, de l'ouvrage de Jan Valtin "SANS PATRIE NI FRONTIERES" les Editions Jean-Claude Lattès informent MM. les libraires et les nombreux correspondants qui leur ont réclamé ce titre qu'une nouvelle édition sera mise en vente avant deux semaines.

La saisie de "SANS PATRIE NI FRONTIERES" a fait l'objet de nombreux articles dans la Presse. On y relève notamment :

"Les Mémoires sans fard d'un agent du Komintern. L'authentique histoire d'un complot immense. Aujourd'hui encore... Sujet tabou." (Le Monde)

"Cette saisie est un précédent qui peut amener l'interdiction de tout ouvrage traitant de politique contemporaine." (Le Figaro)

Commandez-le à votre libraire. "SANS PATRIE NI FRONTIERES" 728 pages - 54 F

BIJOUX D'OCCASION 2 Spécialistes réputés vendent et achètent : AU GO BLANC n° 36 - 54 boulevard BERNHARD n° 46 - 46 rue de Valenciennes

AU SÉNAT

La protection des locataires d'immeubles anciens

Le texte gouvernemental est modifié dans le sens du respect des règles classiques du droit

Le Sénat a adopté mercredi 9 avril un peu après 2 heures du matin le projet de loi relatif à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation.

Ce projet, a indiqué M. MIGNOT (ind.) rapporteur de la commission des lois, modifie « pour la troisième fois » la loi du 1er septembre 1948.

« Plus de simplicité et de souplesse, déclare M. GALLEY, ministre de l'équipement, plus de cohésion administrative, une meilleure adaptation de l'action aux nécessités locales. Telles sont les orientations que M. Barrot et moi avons choisies de retentir pour la sauvegarde et l'amélioration des quartiers anciens. »

M. Barrot, secrétaire d'Etat au logement, précise les dispositions du projet : « Loin de vouloir doubler la loi de 1948, nous voulons, dit-il, la renforcer contre le laxisme de la jurisprudence, et il importera de faire bien connaître les modifications apportées. »

qui étend la possibilité d'annulation d'une vente d'immeuble à ceux des immeubles qui ne satisfont pas à des normes de salubrité, de sécurité, d'équipement et de confort fixées par décret.

« Entendue, à peine de nullité, toute vente par appartements d'immeubles qui sont frappés d'interdiction d'habiter ou d'un arrêté de péril ou sont déclarés insalubres. »

« Finalement, les sénateurs votent l'art. 7 dans la rédaction suivante : « Entendue, à peine de nullité, toute vente par appartements d'immeubles qui sont frappés d'interdiction d'habiter ou d'un arrêté de péril ou sont déclarés insalubres. »

M. Achille-Fould : nous pouvons avoir le meilleur téléphone du monde

« Quant aux décrets, le système antérieur des avances remboursables constituait un contrat entre l'administration et l'usager. Je suis prêt à rappeler à l'administration la nécessité de respecter les engagements pris. »

L'enseignement des langues régionales

L'enseignement des langues régionales a été l'occasion d'un débat provoqué par une question de M. FRANCOU, qui a rappelé que nous possédons huit langues régionales issues de quatre origines différentes : du latin, l'occitan, le catalan, le corse, le provençal ; du germanique, l'alsacien et le flamand ; du celtique, le breton ; et le basque, d'origine préhistorique.

M. COGNROT a affirmé que le parti communiste reconnaissait l'apport des langues régionales, dont « la vitalité, à l'échelle de notre patrimoine national. »

remboursables a été remplacé par une majoration de la taxe. Les usagers ayant contribué au préfinancement avant le 1er janvier 1975 ne sont recevables que de l'ancien taux. La part contributive, d'autre part, a été supprimée.

LA GAUCHE ORGANISE UN MEETING UNITAIRE A PARIS

Dans le cadre de la série de meetings organisés par les partis de gauche, les fédérations de Paris du P.C.F., du P.S. et du Mouvement des radicaux de gauche tiennent, ce mercredi 9 avril à 20 h. 30, salle de la Mutualité, une réunion au cours de laquelle prendront la parole MM. Henri Fiszbin, député, premier secrétaire de la fédération communiste ; Christian Péro, premier secrétaire de la fédération socialiste ; et Pierre Matiel, président de la fédération des radicaux de gauche.

UNIQUE EN EUROPE L'union des 2 grands spécialistes autoradio de Paris EAF et EUROFRANCE

Les deux plus importants spécialistes de l'autoradio de la Région Parisienne se sont unis en conservant chacun leur indépendance pour coordonner leurs achats et obtenir de meilleures conditions de leurs fournisseurs.

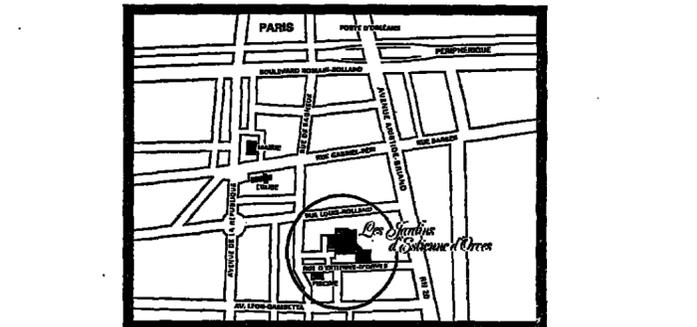
- Sélection des plus grandes marques ● Services exclusifs
● Pose en 1 heure ● 1 an de garantie ● Crédit immédiat

Ils vous proposent : Autoradio BLAUPUNKT GÖTTINGEN, Autoradio BLAUPUNKT OFFENBURG, Radio-lecteur de cassette mono GRUNDIG WKC 400

PARKING GRATUIT DANS TOUS NOS CENTRES
2 000 m² 11° VOLTAIRE 74-76, bd Voltaire.
2 000 m² 19° VAUGIRARD 273 à 277, r. de Vaugirard.
1 000 m² 17° CLICHY 137-139, av. de Clichy.

le réseau de points de vente le plus important de la région parisienne

à 900 m de la Porte d'Orléans



Les Jardins d'Estienne d'Orves 26, rue d'Estienne d'Orves, 92 Montrouge du Studio au 5 pièces livrés prêts à habiter dès le printemps 75

PRIX FERMES Renseignements et vente : sur place à l'appartement-modèle lundi, mardi, vendredi, samedi, dimanche, de 10 à 13 h et de 14 à 19 h

UNE REALISATION UFI

حكايات المأصل

JUSTICE

LA RÉFORME DU DIVORCE

Le déclin de la faute

(Suite de la première page.)
La jurisprudence semble indiquer sans ambiguïté qu'une indemnité peut être accordée sous forme de rente, autrement dit une pension régulière pour ne pas dire alimentaire. Au moins en germe, il ne reste plus grand-chose de la notion de torts exclusifs. D'autant plus que, tout au long du projet de loi, le juge est largement incité à écarter cette référence à la faute.

La garantie de paiement

Ainsi, le projet du gouvernement est-il de nature à rejoindre les préoccupations de l'Association nationale des avocats de France qui, en février, avait fait valoir que, dans l'état actuel des choses, le divorce, fut-il répudié, était avant tout « le problème de la situation pécuniaire de la femme ».

Mais c'est dire aussi combien ce texte est incomplet, combien, fut-il « réécrit en langage contemporain », il reste un travail de juriste puisqu'il ne prévoit pas le moyen de le faire respecter et entrer dans les faits.

Or, les faits, c'est le défaut trop

répandu de paiement des pensions alimentaires. Les femmes sont pour l'instant les victimes presque uniques de ces défauts.

Certaines épouses, font montre d'une grande apreté, parfois illégitime à réclamer des prestations indues. Certaines associations « masculinistes » (par opposition à féministes) en tirent arguments — tels le Didehem (1) ou le tout récent M.C.M.P. (2) — pour juger incongru tout mécanisme qui assurerait le versement de ces pensions. C'est cette garantie de paiement cependant, dans la condition où sont une partie des femmes qui n'ont pas vécu dans le soubat de l'autonomie, qui, seule, fera de ce projet mieux qu'une belle construction juridique. C'est ainsi que sera respecté « l'esprit de Rambouillet », selon lequel, au terme du séminaire du gouvernement, les décisions doivent recevoir une application effective.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Association de défense des intérêts des divorcés hommes et de leurs enfants mineurs, 27, rue Emile-Zola, 92570 Chaville.
(2) Mouvement de la condition masculine et paternelle, 41, rue Pétion, 75011 Paris.

Les principales dispositions du projet

CE QUI ÉTAIT ACCOUTIS :

— Le consentement mutuel (appellation nouvelle du « divorce par requête conjointe »), qui dispense de faire valoir des motifs de l'appui de la demande, et les époux sont d'accord sur le principe et les conséquences (pension, garde des enfants). L'homologation par le juge — juge unique exclusivement — est nécessaire et il peut tenter une conciliation des époux. Il doit s'assurer de la réalité des consentements.

— La demande d'un époux acceptée par l'autre (dite, dans le premier projet, « divorce sur double déclaration »), situation où l'un des époux fait « état d'un ensemble de faits qui rendent intolérable, selon lui, le mariage ».

Le divorce, qui peut être refusé par le juge, est prononcé par lui « sans avoir à rechercher les torts ».

— Rupture de la vie commune (que le premier projet appelait « divorce assumé par le demandeur »), c'est-à-dire séparation de fait ayant duré plus de six ans ou « lorsque les facultés mentales du conjoint se trouvent depuis six ans et gravement altérées qu'aucune communauté de vie ne subsiste plus ». Le principe est maintenu, mais largement remis en cause par la suppression d'un certain nombre de cas.

— La faute (dite auparavant « cause imputable au défendeur »). Le principe en est maintenu, mais largement remis en cause par la suppression d'un certain nombre de cas.

— Du domaine de la faute en matière de divorce disparaissent l'adultère, les « excès, sévices ou injures » au profit des « faits (qui) constituent une violation grave ou renouvelée des devoirs ou obligations du mariage et rendent intolérable le maintien de la vie commune ».

CE QUI CHANGE :

— Trois ans d'emprisonnement avec sursis pour fraude fiscale — M. Maurice Ménard, âgé de soixante-quatorze ans, ancien directeur d'une biscuiterie dijonnaise, a été condamné mardi 8 avril par le tribunal correctionnel de Dijon à trois ans d'emprisonnement avec sursis et 3 000 francs d'amende pour fraude fiscale, faux et usage de faux, et à 30 000 francs d'amende pour infraction à la législation sur les changes.

— Trois ans d'emprisonnement avec sursis et 30 000 francs d'amende. M. Ménard avait soustrait plus de 8 millions de francs à l'impôt sur les revenus.

Lisez chaque mois

Le Monde des Philatélistes

bien logé

studio B 6 : 30,30 m2 + balcon 4,80 m2
2 pièces B 2 : 47,50 m2 + balcon 6 m2

حکومت الراحل

LES EXPÉRIENCES NUCLÉAIRES FRANÇAISES ET LA LIBERTÉ DE NAVIGATION

Un ressortissant canadien poursuit l'État français en dommages et intérêts

Il est déjà difficile d'admettre que la France, dans la logique de sa politique de défense, effectue des opérations de basse police à l'encontre de voiliers dans les eaux internationales, cette haute mer dont « aucun État ne peut légitimement prétendre soumettre une partie quelconque à sa souveraineté », comme le rappelle une convention internationale établie à Genève en 1958. Mais, non content de déroger aux règles du droit international, le gouvernement français a refusé d'indemniser les victimes de sa politique et particulièrement M. David Mac Taggart, un ressortissant canadien propriétaire du voilier *Greenpeace III*, deux fois arraisonné brutalement par la marine nationale. Que représentent les quelques milliers de francs réclamés par M. Mac Taggart sur l'ensemble du programme nucléaire français ? C'est dire que le procès intenté par ce ressortissant canadien à l'État français mardi 8 avril devant la première chambre du tribunal de grande instance de Paris — ce qui n'est peut-être pas la meilleure voie — n'aurait jamais dû avoir lieu si, à défaut de principes, la France avait fait preuve d'équité.

En mars 1972, M. David Mac Taggart, ancien bûcheron et ancien champion du monde de badminton, décide de mettre son voilier le *Vega*, un ketch de 12 mètres, au service d'une association canadienne — *Greenpeace* — hostile aux expériences nucléaires.

Rebaptisé *Greenpeace III*, le voilier embarque bientôt, avec à son bord, outre le propriétaire, deux autres hommes pour se rendre dans la zone de Mururoo où la France doit effectuer des essais en atmosphère. Ils entendent ainsi « revendiquer sur place la liberté de naviger en haute mer ». C'est, en effet, une zone de 100 000 milles marins carrés qui a été déclarée dangereuse.

Arrivé le 1^{er} juin 1972 dans cette zone dangereuse, le voilier peut naviguer tranquillement jusqu'au 19 juin. Ensuite, pendant dix jours, des harcèlements incessants obligent l'équipage à de très nombreuses manœuvres. Enfin, le 30 juin, la *Palmyroise* — un ancien navire canadien donné à la France après la guerre — intime par pavillon aux hommes du *Greenpeace* de se déborder. C'est alors que, au cours d'une manœuvre controversée, les deux bateaux entrent en collision. Réparé sommairement à Mururoo, le voilier sera laissé à lui-même, si l'on en croit M. Mac Taggart, à 1 000 milles du port le plus proche, avec une voile d'eau.

Plus graves encore apparaissent les événements de l'année suivante. *Greenpeace-III* réparé aux frais de M. Mac Taggart, parce que le gouvernement français, s'il a proposé une indemnité de 5 000 dollars, a assorti cette proposition de plusieurs conditions, un nouvel équipage se dirige vers la zone dangereuse qu'un décret a « officiellement » et dans laquelle une ordonnance du ministre de la défense interdit la navigation.

Le 15 août 1973, vers 17 heures, trois navires de guerre entourent le voilier. Sept hommes, chargés selon l'armateur de remettre un message, s'en approchent à bord d'un canot pneumatique. L'air intentionnel est moins pacifique, et si la marine nationale a publié après les faits un communiqué où il était dit : « Nos hommes ont embarqué à son bord, dépourvus de tout armement, et n'ont donné aucun coup, la tactique

Un acte de gouvernement

Pour l'avocat de M. Mac Taggart, M^{re} Thierry Garby-Larout, la responsabilité de l'État français ne saurait être niée. Ni dans le premier abordage, puisque c'est l'arrière du *Greenpeace* qui a été époumoné, ni dans le second parce que l'on a assisté à un véritable « acte de piraterie ». C'est donc tout à la fois ces voies de fait et ces atteintes à la liberté individuelle et aux libertés publiques de naviger en haute mer dont l'avocat demande réparation. Et il précise que si les juges reconnaissent à la France le droit d'effectuer des actes de souveraineté en haute mer, ils privent notre pays de la possibilité de protester si un autre État vient installer des armes au large de nos côtes.

Quant au conseil de l'Etat français, M^{re} Jean Gallot, il déclare pour l'essentiel la compétence du tribunal de grande instance. Tout au plus l'admet-il dans le premier incident pour demander la relaxe de son client. Si M. Mac Taggart affirme avoir été époumoné par un navire de guerre, la marine nationale prétend avoir été abordée par le voilier.

« Les deux thèses sont vraisemblables sans être certaines. Vous ne pouvez donc vous prononcer. »

Pour l'action de commando — qu'il nie en tant que telle, — M^{re} Gallot rétorque l'hypothèse d'une voile de fait qui entraînerait la compétence du juge judiciaire. « Il ne saurait y avoir voile de fait en cas de circonstances exceptionnelles. C'est un acte de gouvernement qui ne peut jamais donner lieu à dommages et intérêts. »

Enfin, l'avocat justifie les actes de souveraineté française en haute mer par un droit maritime coutumier qui ressemble étrangement au droit du plus fort.

L'audience reprendra le 13 mai, le procureur de la République désirant requérir en droit.

BRUNO DETHOMAS.

A Grenoble

UN EMPLOYEUR ACCUSÉ D'AVOIR FRAPPÉ UN OUVRIER PORTUGAIS EST RELAXÉ

(De notre correspondant.)

Grenoble. — Les juges de la chambre correctionnelle du tribunal de Grenoble ont, le 1^{er} avril, relaxé un entrepreneur de travaux publics de La Frette (Isère), M. Peselet, prévenu de « coups et blessures volontaires » à l'égard de l'un de ses employés de nationalité portugaise, M. José Cardoso (le *Monde* du 14 mars 1974).

L'ouvrier avait d'abord déclaré qu'il avait été « menacé d'un pistolet et frappé à la nuque » le 23 janvier, sur un chantier de La Frette, puis revenant sur cette déclaration, il avait précisé que la scène de brutalité s'était produite en réalité le 3 février, dans le local où il couchait. Les juges ont considéré que, d'une part, une rixe ayant effectivement opposé le 23 janvier deux ouvriers portugais (dont M. Cardoso) n'était peut-être pas étrangère aux événements de la nuit du 2 février par un mépris de la part, que la preuve des violences précitées avait été exercée précédemment ce 3 février d'après les propos rapportés.

Au cours de la conférence de presse qu'il avait réunie le 12 mars 1974, pour révéler ces faits, l'U.D.C.O.T., appuyée par le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), avait dénoncé « la cuprerie raciste » de cette affaire.

Le président de l'Union des coopératives d'Arny — le *Duc* (Oùte-d'Or), M. Robert Jondeau, a été inculpé mardi 8 avril à Dijon, d'infraction à la loi sur les sociétés, d'abus de confiance, de faux et usage de faux. Il a été écroué à la maison d'arrêt de Dijon. Le passif de l'Union serait approximativement de 300 000 F. M. Jondeau était également le cicerone d'un notaire d'Arny-le-Duc, M^{re} Jean-Jacques Jeannin, inculpé le 25 septembre 1973 de faux en écriture publique. M. Jondeau avait alors été inculpé de complicité et laissé en liberté.

Après les incidents de Somme-dieu

QUATRE JEUNES GENS SONT CONDAMNÉS A DES PEINES D'EMPRISONNEMENT

Quatre des jeunes gens accusés d'avoir participé, le 3 mars dernier, au pillage d'un hôtel-restaurant de Somme-dieu (Meuse) ont été condamnés, en vertu de l'article 314 du code pénal (à l'art. 421-2), mardi 8 avril, par le tribunal de Verdun, à un an d'emprisonnement, assorti pour partie de sursis (qui est sept mois pour les deux premiers, sept mois pour les deux autres) et à trois ans de mise à l'épreuve.

Ces adolescents étant mineurs, le tribunal, qui sévit à huis clos, n'a pas révélé leurs noms. Sept autres jeunes majeurs comparaitront devant le tribunal correctionnel ce mercredi 9 avril.

C'est en raison de l'agression pour laquelle ces jeunes sont jugés que le maire de Somme-dieu avait décidé de créer un corps de « sapeurs de l'antidrogue ».

Le publiciste assurant la promotion de la chaîne d'hypermarchés et largement diffusée par voie d'attachement et par la presse écrite et radiophonique, affirme : « Saveco, impossible de trouver mieux cher ! »

S'appuyant sur les dispositions de la loi Royer, une association de consommateurs des Yvelines avait saisi le service départemental des fraudes. Lequel avait déposé une plainte auprès de la section financière du parquet de Versailles. L'enquête a permis de prouver que de nombreux produits proposés dans les magasins Saveco étaient vendus sensiblement moins cher par d'autres commerçants.

LE P.-D.G. DES ÉTABLISSEMENTS 'SAVECO' EST INculpé DE PUBLICITÉ MENSONGÈRE.

Le président-directeur général de la chaîne des supermarchés à grande surface Saveco, M. Jean Beaue, âgé de quarante-huit ans, a été inculpé mardi 8 avril pour publicité mensongère par M. Frédéric Faucit, chef des juges d'instruction de Versailles, et laissé en liberté.

Le publiciste assurant la promotion de la chaîne d'hypermarchés et largement diffusée par voie d'attachement et par la presse écrite et radiophonique, affirme : « Saveco, impossible de trouver mieux cher ! »

S'appuyant sur les dispositions de la loi Royer, une association de consommateurs des Yvelines avait saisi le service départemental des fraudes. Lequel avait déposé une plainte auprès de la section financière du parquet de Versailles. L'enquête a permis de prouver que de nombreux produits proposés dans les magasins Saveco étaient vendus sensiblement moins cher par d'autres commerçants.

Renseignements et vente sur place
29, rue Censier et Tour Maine Montparnasse

SEFRI-CIME 538 52-52

quand on habite
Censier 33
(du studio au 5 pièces)

on est bien entouré

bien logé

bien logé

4 pièces : 102,93 m2 + balcon 11,52 m2
2 pièces B 2 : 47,50 m2 + balcon 6 m2

Des policiers de qu'ils avai

Sang.

Biologie de souris anti

Tunisie 8jours 850f

payscope international

pour aller plus loin plus longtemps

حكايا من الأصل

RELIGION

UN ANNIVERSAIRE : TEILHARD DE CHARDIN

Le cône d'ombre ?

par ÉMILE RIDEAU (*)

Souvent vérifiée, une loi veut que les créateurs de vœux nouvelles pénètrent après leur mort dans un cône d'ombre, purgatoire dont ne ressortent que les plus grands : une trentaine d'années, dit-on une génération, serait nécessaire pour permettre à certains de grands maîtres. A ce titre Teilhard de Chardin échappé ? Au vingtième anniversaire de sa mort, il vaut la peine d'apprécier la mesure de cette « exaltation », qu'il avait prévue : « Si j'ai eu une mission à remplir, on ne pourra juger si je l'ai accomplie que dans la mesure où la sera déposé... »

On s'explique fort bien l'engouement universel dont sa personnalité, son histoire et son œuvre ont été l'objet aussitôt après sa disparition : longuement reléguée par des interdits prudenels et mal satisfaite par des aperçus clandestins, une immense curiosité se déchaîne, servie par une résonance affective à des aspirations communes. Ce dont témoignent les succès prodigieux des publications de l'œuvre et le nombre d'écrits ou de thèses consacrés à Teilhard (près de deux mille). Ce fut aussi le moment d'une série de controverses et de affrontements passionnés. Cette période dura environ dix ans, jusqu'en 1965, année où fut atteint le sommet de la parabole : après quoi la courbe s'infléchit lentement, et il

est difficile de connaître la situation actuelle.

La pensée de Teilhard n'en continue pas moins à être explorée par la théologie et la spiritualité. Entre bien d'autres livres, relevons seulement les études de P. Schellenbaum (*Le Christ dans l'énergétique teilhardienne*, Cerf, 1970), de R. d'Oultnac (*Un prophète en procès*, Aubier, 1970) et de J. Laberge sur le *Journal de retraites annuelles de Teilhard* (Désobé de Bruever, 1973). G. Mariet s'est inspiré des vues teilhardiennes pour un renouvellement de la théologie de l'eucharistie et de la résurrection (Désobé et Cie, 1974). Une thèse remarquable se prépare sur l'eschatologie de Teilhard.

Dans un silence relatif s'opère donc un cheminement souterrain des intuitions de Teilhard, dont il faut bien dire que la pensée est encore mal connue ou méconnue : toute la correspondance n'est pas (et ne peut être) publiée, et des archives sommeillent encore. Outre un véritable exploit typographique, le *Journal de retraites* qui va paraître chez Fayard est un document de premier ordre, qui jette une lumière sur les recherches et les tâtonnements quotidiens qui aboutissent (ou n'aboutissent pas) aux *Écrits du temps de la guerre*.

lui sont apparus comme quasi nécessaires pour faire échapper le réel humain à l'absurdité et la prédication chrétienne à la stérilité. Si la solution exacte lui a échappé, faut-il le blâmer de cette recherche d'« immanence », et le concilie n'a-t-il pas « enrâché » le dessein de Dieu dans la Trinité même ?

Acquis et résistances

Or, fidèle aux possibilités de la raison, Teilhard a toute sa vie cherché précisément un accord entre le mystère et son expression, une réduction des contradictions entre les ordres du réel par des liaisons, si bien qu'on a pu évoquer à son sujet une sorte de concordisme (entre actualité et foi) et de gnose. Ce rationalisme apologétique est actuellement bien discuté.

Si Teilhard a parfaitement raison de croire à la vérité et de « chercher à comprendre », il est patent que, malgré sa conception thomiste de l'« analogie », il n'était pas assez armé pour discerner le caractère symbolique et « représentatif » de l'expression religieuse du mystère : une théorie juste du « langage » lui manquait qui l'aurait aidé à dépasser l'extrinsécisme sur lequel il butait. Mais la redécouverte des formes humaines de l'inspiration biblique ne s'est opérée qu'en 1949 par une encyclopédie (Teilhard était alors en Chine) et n'a été confirmée qu'à la fin du concile : et la théologie n'en était pas encore venue à admettre une certaine relativité des formules dogmatiques.

« Être plus »

Cela dit, il est permis de relever les points où s'affirme nettement aujourd'hui la victoire de Teilhard ou de son esprit.

1) Sans recevoir toujours d'explication complète, le « transformisme », pour lequel il a tant combattu, est de plus en plus vérifié par les faits, comme il le montre la découverte récente de la fameuse « Lucy », qui recule encore la date d'apparition des hominides. Plus généralement, comme Teilhard y tenait, l'histoire du monde dans ses développements et ses seuils est intelligible et « sensée ».

2) Le dernier concile a largement élargi le champ de la recherche diabolique ou jésuitique, en permettant la valeur et l'importance relative des réalités terrestres et en demandant aux chrétiens de participer généralement aux efforts des hommes pour le progrès et la réussite de leur histoire, en quel il se

fait l'écho des perspectives du *Milieu divin* : il n'y a rien qui ne soit divinisable. On ignore pas que la Constitution *Gaudium et spes* a eu comme principal promoteur Mgr Pierre Hübschmann, lui-même inspiré de la pensée de Teilhard, au point que s'y retrouve, à peine modifiée, une phrase d'un de ses écrits : « L'avenir est entre les mains de ceux qui auront su donner ses généralités de demain des raisons de vivre et d'espérer » (31, 3). Mais il est de même de la Constitution, plus centrale encore, sur l'Église, qui s'inspire par le grand thème teilhardien du « rassemblement » ou de l'unification des hommes, solennellement déclaré « but du dessein divin » (1-4), et qui reprend l'idée teilhardienne de l'unité de tous les mystères. Sans y parvenir encore sur bien des points, l'ensemble des chrétiens a depuis lors rejeté comme une fréquence, de mépris du monde, de désincarnation ou d'évasion, de dévaluation du sexe, de timidité peureuse, de moralisme excessif et de repli : l'histoire est devenue pour eux une tâche qui appelle leur engagement.

Si l'on se rappelle que la fameuse exhortation de Zaratoustra, qui donna naissance à Teilhard (21 août 1881), il est assez curieux que l'étude actuelle de Nietzsche, en plein essor, manifeste des ressemblances avec la pensée de Teilhard, qui pourtant ne le connaissait que mal. En se démarquant bien sûr, celui-ci, comme son ami Mounier d'ailleurs, eût pu signer l'apostrophe célèbre : « Mes frères, restez fidèles à la terre de toute la puissance de votre vertu... Ramenez comme moi sur la terre la vertu égarée ; oui, ramenez-la vers le corps et vers la vie, pour qu'elle donne un sens à la terre, un sens d'homme... » Et chez tous deux règne la passion de la noblesse, de la grandeur, de la virilité : l'un et l'autre prônent l'exaltation de la vie et le devoir de « se surmonter ».

Un décret de la congrégation pour la doctrine de la foi

LE VATICAN ASSOUPLIT LE CONTROLE SUR LES LIVRES ÉCRITS PAR LES CLERGS

La congrégation pour la doctrine de la foi publie un décret modifiant les règles relatives à la publication des livres. Ce texte, qui devait faire l'objet d'une conférence de presse officielle à Rome, modifie sur plusieurs points les articles du droit canon (1384 à 1394). On retiendra surtout, dans l'attente des interprétations ultérieures, le point suivant : les livres sont instamment priés de ne pas éditer de livres traitant de questions religieuses ou morales sans la permission de l'Église intéressée. Même recommandation est faite pour les religieux, pour lesquels est compétent leur supérieur majeur. Avant ces nouvelles règles, le droit canon était beaucoup plus strict, puisqu'il interdisait formellement aux prêtres et aux religieux d'écrire, sans autorisation, non seulement sur des questions religieuses ou morales, mais aussi sur des questions profanes.

Rappelons qu'il arrivait fréquemment depuis plusieurs années que des livres se dispensent de cette autorisation.

MÉDECINE

● La Fédération des masseurs-kinésithérapeutes a décidé d'accepter de signer l'avant-projet de loi sur la sécurité sociale revalorisant les tarifs à compter du 1^{er} mai prochain. Cependant, la Fédération se réserve de demander de nouvelles négociations si l'augmentation du coût de la vie dépasse le pourcentage d'augmentation finalement accordé par les caisses de la Sécurité sociale.

Ainsi, la valeur de la lettre-clé, qui est actuellement de 4,85 F, devrait être fixée à 5,20 F au 1^{er} mai et à 5,40 F au 1^{er} novembre.

[Rappelons que les masseurs-kinésithérapeutes avaient fait grève le 3 avril dernier pour réclamer de « véritables négociations » avec les caisses d'assurance-maladie (Le Monde du 27 mars).]

● Le Conseil supérieur des professions paramédicales s'est réuni pour la première fois depuis sa création le lundi 7 avril au ministère de la Santé. Il doit permettre une concertation étendue entre les pouvoirs publics et les professions paramédicales.

3) Cet apparemment de l'athée et du chrétien — celui-ci se voulant tout à la fois « enfant de la terre » et « enfant du ciel » — amène à évoquer la fécondité très actuelle d'un « existentialisme » ou d'un personnelisme chrétien, plus restreint comme ce fut sa limitation à une promotion de l'individu, mais ouvert à celle de l'humanité entière et de l'histoire. Car d'innombrables textes, dont l'inspiration est pulvé chez Maurice Blondel et par lui chez Pascal, montrent que pour Teilhard tout le problème est d'« être plus », de passer d'un sous-développement humain à une plénitude d'épanouissement et de liberté, à s'achever dans une réussite totale comprenant toutes les dimensions de l'homme ; et il est bien entendu pour Teilhard que ce succès implique tout ensemble la communion avec « l'autre » et avec Dieu, sommet de la véritable « existence ».

4) Les perspectives précédentes confluent dans un dépassement de l'« extrinsécisme » philosophique et religieux, à l'heure duquel, depuis le début de sa réflexion, Teilhard est extrêmement sensible. Ce qu'il refuse en lui, c'est une discontinuité absolue de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, une extériorité totale de Dieu par rapport à l'homme et au monde, donc la possibilité d'une intrusion artificielle et arbitraire de l'action divine dans le cours de la causalité naturelle ; sous peine de ruiner la valeur de l'effort humain, impossible pour lui d'admettre que la décision créatrice, que la décision

Dieu et Dieu

« Le seul Dieu que je puisse désormais adorer en esprit et en vérité est la synthèse du Dieu marxiste de l'en haut et du Dieu chrétien de l'en bas », a écrit Teilhard de Chardin.

« Cette rencontre avec les marxistes », commente Roger Garaudy (1), le Père Teilhard de Chardin fut l'un des premiers à le concevoir non pas comme une alliance tactique ou une simple tolérance réciproque, mais sous sa forme la plus profonde, celle d'une véritable synthèse par laquelle chacun intégrât toutes les dimensions humaines de l'autre. »

Roger Garaudy émet toutefois « les plus expresses réserves » sur la formule précitée de Teilhard, qui indique pourtant à ses yeux « une direction de recherche fondamentale et plus actuelle que jamais ».

(1) Paris-Match du 12 avril.

La réussite humaine

Aux interprétations précédentes, la pensée véritable comme l'exemple de Teilhard ne sont pas en peine de répondre :

1) Son appel à l'efficacité objective d'énergies spirituelles dans le monde n'est qu'une manière de signifier l'insuffisance notoire des explications purement « mécaniques », notamment de l'aveuglement du hasard ; le recours à l'immanence active d'un « esprit » au cœur du réel est le seul moyen de prendre au sérieux à la fois l'ordre évident des structures, leur « complexification » et leur invention de « nouveautés » ;

2) L'accord cherché par Teilhard entre le mystère et la raison est affecté de la plus grande « modestie » et n'est qu'une recherche hélistante qui s'arrête à la limite du dogme, un effort apostolique surtout pour un langage accessible à ses contemporains. Notamment, si la notion d'un triomphe de l'humanité au tour d'extrapoler le succès de l'évolution biologique et semble contredite par le tragique permanent de l'histoire, il est légitime d'admettre la possibilité et l'espoir de certains progrès, comme le reconnaissent Jean XXIII dans *Pacem in terris* (129, 145) et Paul VI dans *Populorum progressio* (79) ; d'autant plus que Teilhard ne manque pas d'évoquer la nécessité d'une « extériorité » finale ;

3) C'est gravement méconnaître le sens de la pensée que de la réduire à un « naturalisme » plus ou moins païen et panthéiste. Loin, en effet, de prêcher la valeur absolue du monde, il a sans cesse insisté sur la primauté de la vie mystique et de ses conditionnements ascétiques. Quant à son intérêt constant pour la sexualité, il aboutit à une spiri-

tualisation de l'instinct et à une exaltation de la virginité.

Si donc Teilhard a largement dépassé de son époque comme de certains facteurs subjectifs, il est permis, en terminant, d'invoiter à son intelligence plus juste de son œuvre, bien plus trépidante et équilibrée que ne le croit. Tout appelle aujourd'hui les chrétiens à le découvrir en profondeur par-delà les illusions, en discernant en elle les conditions onéreuses et mortifiantes qui sont la voie de la véritable réussite humaine, l'accès de la communion avec autrui et avec Dieu. Alors que de nombreux signes manifestent l'inspiration humaine vers une « transcendance » qui dépasse le rationalisme de la culture moderne, il serait navrant de voir, une fois de plus, les chrétiens prendre du retard en s'enlisant dans le temporel. A eux plutôt de montrer que cette transcendance n'est pas de l'ordre d'un idéal impersonnel, voire d'un « surhumain », car, dit Teilhard, « c'est un amour qui construit physiquement le monde ».

● Une conférence sur Teilhard de Chardin sera donnée par le Père Pierre Leroy, de la Compagnie de Jésus, ancien directeur de l'Institut géobiologique de Pékin, accompagnant de travail du savant pendant une trentaine d'années, le 10 avril, à 20 h 45, en la chapelle Sainte-Bernadette, à rue d'Arctueil (16^e).

D'autre part, France-Culture consacrera son émission « Deux cents minutes » du 10 avril, à 15 h 15, à Teilhard de Chardin, avec Jean Bourdarias, Jean Piveteau, Humbert Blondel, Pierre Leroy, et des témoignages de Léopold Segher, Georges Garaudy, Jeanne Martier, etc.

PRESSE

GRÈVE LE MARDI 15 AVRIL DANS LA PRESSE PARISIENNE

Le Comité intersyndical du livre parisien (C.I.L.P.) a décidé un arrêt de travail de vingt-quatre heures le mardi 15 avril dans les entreprises de presse de la capitale.

Évoquant « les luttes que mènent dans des conditions difficiles les travailleurs du Parisien libéré », le Comité demande notamment « la défense et l'amélioration du pouvoir d'achat ; le droit au travail pour tous ; la défense et l'amélioration des conditions de travail ; l'application non restrictive de l'accord de pré-retraite à soixante ans ; le respect de tout accord paritaire, tant presse que livres ; le respect et l'amélioration des libertés et droits syndicaux ».

« Seul un changement fondamental de notre société, par l'application du programme commun des partis de gauche, est capable de placer durablement notre pays dans la voie du progrès économique et social », conclut le comité.

● M. Georges Frélaud, député (P.S.) de la Drôme, dans une question écrite, demande qu'il appelle l'attention du premier ministre sur la situation de la presse française. Il demande au gouvernement « quelles décisions il compte prendre en faveur de la presse, notamment dans les domaines de la fiscalité, de l'extension et de la modification du régime des aides publiques à la presse ».

● L'Union nationale des syndicats de journalistes va profiter de la session parlementaire de printemps pour faire des démarches auprès des différents groupes politiques, dans le but de faire aboutir les objectifs définis dans sa plate-forme revendicative.

L'U.N.S.J. s'inquiète avant tout de la dégradation de l'emploi dans la profession (poursuite des mesures de licenciement, recours à l'O.R.T.F., emploi de non-professionnels, recours à des collaborations extérieures aux postes tenus préalablement par des journalistes, disparition des organisations syndicales...). Cela témoigne, estime-t-elle dans un communiqué, « de la volonté concertée du patronat et du pouvoir de restructurer et d'encadrer l'information ».

« Dans ces conditions, poursuit le communiqué, l'U.N.S.J. s'alarme de la dégradation de la profession de journaliste. Elle réaffirme son souci, contenu également dans sa plate-forme, d'élaborer et de faire promouvoir en 1975 un statut des entreprises de presse et de l'État et de voter d'une chartre assurant à tous le droit à l'information. »

Pour vingt-quatre heures

UNE NOUVELLE GRÈVE DES OUVRIERS DU LIVRE EMPÊCHE LA PARUTION DU « PARISIEN LIBÉRÉ »

Un mois après l'éclatement du conflit, le 4 mars, la grève du Parisien libéré rebondit : le journal n'a pas paru mercredi matin 9 avril.

Les travailleurs du Parisien libéré ont décidé, « avec l'appui de leurs organisations syndicales, de donner un premier avertissement sérieux à la direction en stoppant la parution du journal pendant vingt-quatre heures », déclare le communiqué intersyndical du Livre parisien, publié mardi soir.

« Depuis plus d'un mois, précise le communiqué, du fait de l'intransigence de la direction, le conflit n'a pas connu l'ombre d'un début de négociation sérieuse. Le comité intersyndical déclare être toujours prêt à reprendre la négociation et affirme que « tout retard pris pour la reprise des pourparlers incombera uniquement à la direction, seule responsable du déclenchement et de la durée du conflit ».

Rappelons que jeudi dernier (le Monde du 5 avril), les ouvriers du Parisien libéré avaient décidé de « suspendre provisoirement leur action », c'est-à-dire ne plus travailler chaque jour l'heure de sortie du quodézien.

ÉDITION

M. JACQUES MARCHANDISE AU GROUPE HACHETTE

La reorganisation et la restructuration du groupe Hachette font l'objet dans les milieux de presse d'un certain nombre de rumeurs, les modalités de ces opérations devant être en principe arrêtées vers la mi-avril. C'est ainsi que la *Correspondance de la presse* avance le nom de M. Jacques Marchandise-Franquet, directeur délégué de Pocheyne-Ugine-Kuhlmann, maître des requêtes honoraire au Conseil d'État, ancien membre des cabinets ministériels de MM. Marcellin, Pinchinat, Jacquinet et Mandès France, pour le poste de président du directeur de la société. M. Héliar de Rogneux, président-directeur général de Hachette, deviendrait alors président du conseil de surveillance, et M. Gérard Worms demeurerait directeur.

Ces nominations exigeraient naturellement la transformation de la société anonyme Hachette en société à directeur et conseil de surveillance. Dans cette éventualité, il devrait être fait appel, outre MM. Marchandise-Franquet et Worms, à une ou plusieurs personnalités pour compléter le directoire.

Vous étiez premier en anglais... mais 15 ans après ?

Vous étiez premier en anglais... mais 15 ans après ?

CONSTRUITES EN MATIÈRE DE L'HÔTEL VOISIN :

Ensemble de gr...

Le M
L'histoire de Paris

— 3

Construites en matière de l'hôtel voisin :

Ensemble de gr...

du vocabulaire, vous commencerez à vous exprimer pour parvenir, progressivement et sans effort, à la vitesse normale de la conversation.

Bien sûr, vous parlerez, avec une parfaite aisance, l'anglais ou l'une des 27 autres langues enseignées par Linguaphone.

La méthode audio-visuelle Linguaphone vous propose justement un cycle qui peut s'avérer décisif. Chez vous, à votre rythme et sans bouleverser votre emploi de temps.

Vous écoutez des professeurs anglais vous parler (sur disques ou cassettes) dans leur langue maternelle. Vous suivez, en même temps, sur un texte explicatif illustré, imprimé de l'accent, des intonations et

Pour l'avoir étudié pendant plusieurs années sur les bancs de l'école, vous croyez votre anglais suffisant. Chez vous, il s'agit de le réviser, de le remettre à jour, de l'actualiser, de le faire vivre. C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui de cet anglais scolaire, si vous n'avez pas eu l'occasion de le mettre régulièrement en pratique ?

La méthode audio-visuelle Linguaphone vous propose justement un cycle qui peut s'avérer décisif. Chez vous, à votre rythme et sans bouleverser votre emploi de temps.

Vous écoutez des professeurs anglais vous parler (sur disques ou cassettes) dans leur langue maternelle. Vous suivez, en même temps, sur un texte explicatif illustré, imprimé de l'accent, des intonations et

BON POUR UN DISQUE ET UNE BROCHURE GRATUITS

28 langues au choix : allemand • anglais • anglais/américain • chinois • espagnol • hébreu • italien • japonais • russe...

LANGUE CHOISIE :

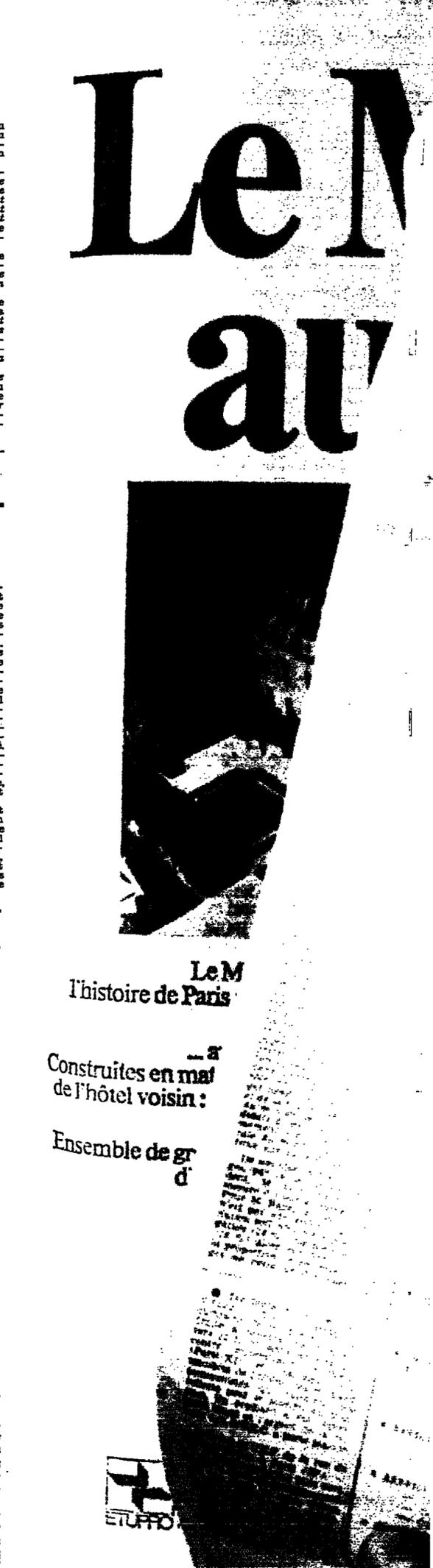
Nom :

Age : Profession : Prénom :

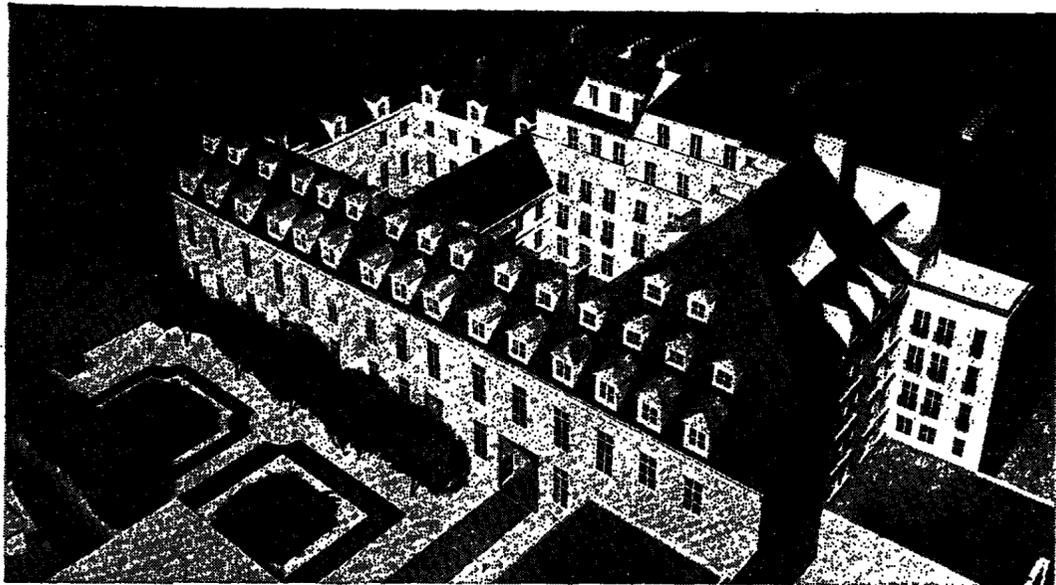
Adresse avec code postal :

11/2208

LINGUAPHONE 12, rue Lincoln - 75008 Paris - Tél. 368.30.74
(Pour le Belgique, rue de Wilt 14-1888 Bruxelles - Pour la Suisse, place Linguaphone, 11, 1211 Genève)



Le Marais... au futur



Le Marais... c'est ce merveilleux quartier racontant par son architecture l'histoire de Paris : Hôtel de Soubise, Hôtel Carnavalet, Hôtel Guénégaud et l'Hôtel de Bondeville construit en 1542, aujourd'hui en cours de restauration.

... au futur. Ce sont les quatre résidences jouxtant l'Hôtel de Bondeville. Construites en matériaux nobles avec des techniques ultra-modernes, elles accompagnent l'architecture de l'hôtel voisin : charpentes à la Mansart, toits en ardoises, fenêtres à l'ancienne, jardins à la française.

Le Marais... au futur, c'est le Marais Bondeville. Ensemble de grand prestige où pour la première fois s'unissent deux siècles : esthétique traditionnelle d'un quartier unique, à la fois calme et vivant, qualité et confort modernes de prestations soigneusement élaborées.



Le Marais Bondeville
du studio au 7 pièces de plain-pied ou en duplex
Prix définitifs et non révisibles



ETUFRO 4, rue de Miromesnil 75008 Paris - 265-53-84. Renseignements et vente sur place : 4, rue des Harpandettes 75003 Paris - 272-94-91 (92).

مركزنا من الأهل

Vous étiez premier en 1960... mais 15 ans après.



صكزامن الأصل

ÉDUCATION

LA RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT

Le SNALC (C.G.C.) voit dans certaines dispositions du projet des menaces de « politisation » et de « soviétisation »

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) a réuni en congrès national à la fin du mois de mars, a décidé de « mener parallèlement aux autres syndicats, mais de manière spécifique, ses actions »...

Nouvelles protestations contre la diminution des postes aux concours de recrutement de professeurs

La répartition des postes mis aux concours de recrutement de professeurs de l'enseignement secondaire, dont le nombre total a été sensiblement réduit (le Monde du 2 avril), a été publiée au Journal officiel du 9 avril. La réduction touche toutes les disciplines, sauf pour l'agrégation, l'arabe, le portugais et l'option chimie des sciences physiques...

Cette mesure continue de provoquer des protestations. Après le Syndicat national des enseignants de second degré (SNEPS), c'est le tour du parti socialiste et de la Société des agrégés. Au nom du parti socialiste, M. Louis Méxandeau, député du Calvados, demande une question écrite, demandant au ministre de l'Éducation s'il n'estime pas nécessaire d'avancer la date de discussion du collectif budgétaire...

De son côté, la Société des agrégés, par la plume de son président, M. Guy Bayet, juge la mesure d'une « extrême gravité ». Pour M. Bayet, en particulier, il n'est pas admissible que la diminution soit plus forte pour l'agrégation (18 %) que pour le CAPES (16 %) alors que dans les lycées la proportion de professeurs agrégés ne cesse de diminuer...

Incidents à l'université de Soaux. — Un commando d'une quinzaine de militants d'extrême droite a pénétré mardi 8 avril, vers 12 h 30, dans les locaux du centre universitaire de Soaux (Paris-XI) et mitraillé trois membres de l'Union des étudiants communistes qui faisaient une collecte pour le soutien au Vietnam. Un étudiant a été légèrement blessé et l'argent de la collecte volé. L'U.E.C. a porté plainte.

Grève au C.E.T. de la rue du Docteur-Patin à Paris (15^e). — La grande majorité des trois cent soixante élèves de l'établissement n'a pas repris les cours depuis le lundi 7 avril, jour de la rentrée. Ils entendent obtenir de la direction un engagement écrit sur un certain nombre de revendications, suppression des retenues et amélioration des conditions de sécurité notamment.

ENQUÊTE

L'énergie du désespoir ?

III. — Un calcul de risques

par DOMINIQUE VERGUÈSE

Deux inconnues de taille concernent l'offre et la demande d'énergie à long terme, mais les données technico-économiques du nucléaire permettent de dire qu'il est « à l'heure actuelle » le seul relais « rentable » du pétrole (« le Monde » des 8 et 9 avril).

Les centrales nucléaires sont-elles plus dangereuses que les autres techniques modernes ? A vouloir faire de ces centrales un cas unique, on oublie de les comparer aux centrales thermiques existantes, à l'aviation, ou même simplement à la voiture.

En cas de « pépin » grave...

Les deux cents réacteurs nucléaires installés dans le monde n'ont connu jusqu'à présent que deux accidents graves : celui d'Idaho-Falls aux États-Unis, en 1951, fit trois morts parmi le personnel ; celui de Windscale en Grande-Bretagne, en 1957, provoqua un certain dégagement de radio-activité dans l'atmosphère et fit interdire l'utilisation du lait des vaches paissant à proximité.

Chutes d'avions, séismes, incendies explosions... et sabotages

Comme toute autre installation industrielle, une centrale nucléaire est exposée à des agressions extérieures. Le sabotage est peu étudié en France mais préoccupe les États-Unis. Pour E.D.F., si une centrale est probablement une des installations industrielles les plus difficiles à saboter par un individu venu de l'extérieur (à cause de l'épaisseur des murs des tuyauteries, de la conception même des installations), elle est très difficile à protéger contre un commando bien armé décidé à tuer tous les gardiens pour pénétrer dans l'enceinte de béton du réacteur, et à faire exploser une charge puissante à l'intérieur.

ERRATUM. — L'investissement nucléaire représente 3 % de la formation brute du capital fixe, et non du produit national brut comme cela a été écrit par erreur dans le Monde du 8 avril.

Le sabotage est peu étudié en France mais préoccupe les États-Unis. Pour E.D.F., si une centrale est probablement une des installations industrielles les plus difficiles à saboter par un individu venu de l'extérieur (à cause de l'épaisseur des murs des tuyauteries, de la conception même des installations), elle est très difficile à protéger contre un commando bien armé décidé à tuer tous les gardiens pour pénétrer dans l'enceinte de béton du réacteur, et à faire exploser une charge puissante à l'intérieur.

ERRATUM. — L'investissement nucléaire représente 3 % de la formation brute du capital fixe, et non du produit national brut comme cela a été écrit par erreur dans le Monde du 8 avril.

Le sabotage est peu étudié en France mais préoccupe les États-Unis. Pour E.D.F., si une centrale est probablement une des installations industrielles les plus difficiles à saboter par un individu venu de l'extérieur (à cause de l'épaisseur des murs des tuyauteries, de la conception même des installations), elle est très difficile à protéger contre un commando bien armé décidé à tuer tous les gardiens pour pénétrer dans l'enceinte de béton du réacteur, et à faire exploser une charge puissante à l'intérieur.

réacteur est doublé d'un système simplifié de commandes, situé à l'extérieur. Contre les séismes, les normes américaines, appliquées en France, sont sévères. Outre une étude sérieuse du site, le réacteur doit pouvoir s'arrêter si une très forte secousse se produit, dont l'intensité serait celle du séisme maximum historiquement vraisemblable, et continuer à fonctionner en cas d'un séisme d'intensité deux fois moindre. Une étude a été faite en France pour le site de Tricastin.

Tout au long d'un parcours compliqué

En France, les transports de matériaux nucléaires se font essentiellement par la route et le rail. Après avoir été concentré sur le Havre où il est produit, le plus souvent en uranate de magnésium, le minerai est envoyé à l'usine de Malverd (Aude) où il est transformé en tétrafluorure d'uranium, puis en hexafluorure d'uranium, qui est alors transporté à Pierrelatte. Là, le tétrafluorure devient de l'hexafluorure d'uranium, qui est envoyé à l'étranger par rail, puis par bateau, pour être enrichi. De retour en France, il est transformé en oxyde d'uranium à Pierrelatte avant d'être dirigé sur Romans (Drôme) pour être converti en éléments combustibles ensuite acheminés vers les centrales nucléaires.

Des prises de position

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber : pas de référendum nucléaire. Le débat nucléaire, selon M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, « ne peut pas être tranché par des référendums locaux ». Le député de Meurthe-et-Moselle, président du parti radical, qui parlait au micro d'Europe 1, a précisé que c'était « au Parlement, qui aura dans quelques semaines toutes les pièces du dossier, d'en débattre, puis de se prononcer sur le rythme, le financement du nucléaire et le choix des filières. Il faut attendre le temps d'être sûr de discuter les dangers et les difficultés du nucléaire ».

M. J.-M. Caro : un débat entre scientifiques. M. Jean-Marie Caro, député national des démocrates sociaux, député fédérateur du Bas-Rhin, a publié à Strasbourg un communiqué dans lequel il affirme, à propos du débat nucléaire, qu'il « appartient au gouvernement de diriger le débat scientifique qui s'ouvrira à l'automne ». Ces thèses, précise-t-il, doivent être complètes, objectives et la faveur d'un grand débat national contradictoire entre spécialistes de disciplines scientifiques concernées.

DES SCIENTIFIQUES D'ORSAY INFORMENT LES ÉLUS LOCAUX. Un groupe de scientifiques travaillant à l'université Paris XI (centre d'Orsay) va diffuser auprès de trois mille maires intéressés par l'installation de centrales nucléaires, une plaquette de vingt-huit pages sur les Risques et dangers du programme électronucléaire.

DES SCIENTIFIQUES D'ORSAY INFORMENT LES ÉLUS LOCAUX. Un groupe de scientifiques travaillant à l'université Paris XI (centre d'Orsay) va diffuser auprès de trois mille maires intéressés par l'installation de centrales nucléaires, une plaquette de vingt-huit pages sur les Risques et dangers du programme électronucléaire.

DES SCIENTIFIQUES D'ORSAY INFORMENT LES ÉLUS LOCAUX. Un groupe de scientifiques travaillant à l'université Paris XI (centre d'Orsay) va diffuser auprès de trois mille maires intéressés par l'installation de centrales nucléaires, une plaquette de vingt-huit pages sur les Risques et dangers du programme électronucléaire.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

SCIENCES

L'ÉCHEC DU LANCEMENT DE SOYOUZ-18 N'AFPECTERA PAS LE RENDEZ-VOUS SPATIAL SOVIÉTO-AMÉRICAIN

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

LA BOITE DE PANDORE

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Washington (A.F.P.). — Le professeur Konstantin Bushbey, directeur soviétique du programme conjoint Apollo-Soyouz, a assuré, mardi 8 avril, par téléphone, à son homologue américain, M. Glynn Lunney, que l'échec, le dimanche 8 avril, du vol Soyouz-18 (le Monde du 8 avril) n'aura pas d'effet négatif sur le lancement commun, le 15 juillet prochain, de cabines habitées soviétique et américaine.

Large advertisement for EQUIP LA REPERE M. Robert Galley, featuring a large image of a person and various text elements including 'LA BOITE DE PANDORE', 'DES SCIENTIFIQUES D'ORSAY', and 'GS'.

du désespoir ?
Un retour de...

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

LA RÉFORME FONCIÈRE

M. Robert Galley : je défends le droit de propriété

« Je défends le droit de propriété. En proposant ce projet de réforme foncière, j'ai conscience, non pas de porter une atteinte à ce principe, mais, au contraire, en mettant fin à des abus dangereux et injustifiés qui se sont multipliés, j'estime lui donner une nouvelle jeunesse et en renforcer ainsi la légitimité pour longtemps », a déclaré le mardi 8 avril M. Robert Galley, ministre de l'équipement, qui présentait à la presse les principales dispositions du projet de loi fon-

cière approuvées récemment par un conseil interministériel réuni à l'Élysée.

Soucieux d'appliquer les orientations définies par le président de la République, le ministre a, en outre, souhaité (ce fait est nouveau de sa part) que les associations d'habitants participent activement à l'amélioration et à la protection du cadre de vie et puissent être « plus largement et plus souvent consultées par les responsables locaux lors de l'élaboration de la politique d'urbanisme ».

Le volumineux projet de loi qui doit être adopté par un prochain conseil des ministres, avant d'être déposé sur le bureau du Parlement, comprend cinq titres principaux dont on connaît déjà les grandes lignes (le Monde du 29 mars). Le premier crée un plafond de densité de construction fixé par la loi. Au-delà de ce plafond les droits de construire appartiennent à la municipalité. Le propriétaire désireux de construire, et dans la mesure où les plans d'urbanisme l'y autorisent, devra racheter ce droit à la collectivité locale.

Le second chapitre attribue aux communes un droit de préférence sur les transactions foncières et immobilières. Cette priorité sur le marché s'exerce grâce aux ressources procurées par les ventes de droits de construire aux particuliers. Les autres titres du projet de loi comprennent de nombreuses mesures qui ont notamment pour

but de mieux informer la population (réforme des enquêtes d'utilité publique) ; d'accroître les pouvoirs des associations (droit de se porter partie civile) ; de protéger les sites (système de transfert des droits de construire sur une partie seulement d'une zone et interdiction de bâtir ailleurs, création d'un permis de démolir) ; de simplifier le cadre de l'urbanisme (suppression de la déclaration préalable à la construction) ; d'accroître les sanctions contre les fraudeurs (augmentation du taux des amendes).

En dehors des villes, l'arsenal existant est suffisant pour permettre aux pouvoirs publics de maîtriser l'urbanisation, a expliqué M. Galley. Mais pas dans les zones urbaines qui sont des zones de « forte pression spéculative ». Si dans ces zones on bâtit seulement le dixième de la totalité des surfaces de plancher construites sur l'ensemble du territoire, la valeur des terrains utilisés n'en représente pas moins les deux tiers de la valeur totale des sols employés pour la construction en France.

L'objet du plafond légal est donc « d'abord d'assurer une maîtrise publique des forces économiques qui sont au centre de ces zones ». Il affectera principalement « des immeubles collectifs importants édifiés par le secteur privé (résidences, logements sociaux) dans les quartiers denses ». Autre avantage de la formule : les propriétaires de terrain ne seront plus tentés, selon le ministre, de faire pression sur les pouvoirs publics pour qu'ils autorisent des densités élevées dans les plans d'urbanisme, puisque la loi fixe un plafond général au-delà duquel il faudra payer pour construire.

Mais de leur côté les municipalités ne souhaiteront-elles pas inscrire dans les plans des densités plus fortes possibles pour recueillir davantage de recettes ? A cette objection, M. Galley répond notamment : la commune concernée envisagera d'abord seulement une partie des sommes, l'autre partie allant aux autres communes grâce à un mécanisme de péréquation ; les recettes étant affectées au financement d'opérations telles que l'aménagement d'espaces verts, la restauration de l'habitat ancien, ou la construction de logements sociaux. Les maires n'auront pas intérêt à lever les densités et donc la valeur des terrains, s'ils souhaitent lancer de nombreuses opérations de ce type. L'administrateur enfin, responsable — conjointement selon la loi, avec les communes — de la mise au point des plans d'urbanisme, veillera au choix de densités modérées.

Le droit de préférence accordé

aux collectivités locales sur les transactions foncières et immobilières, s'applique dans les zones classées « urbaines » dans les plans d'urbanisme et de façon illimitée. Toutefois, a précisé le ministre, la commune est libre de supprimer ou de restreindre le champ d'application de ce droit à certains quartiers. En cas de désaccord entre le propriétaire et la collectivité qui exercera son droit de préférence, il sera possible de recourir à l'arbitrage du

LES PRIX DE TROYES

La plafond légal de densité réduit les valeurs foncières les plus élevées, a affirmé M. Robert Galley. Quant à l'ensemble de la ville de Troyes, dont il est le maire, le ministre a indiqué que les prix des terrains varient de 450 à 300, 150, 75, 30 et 27 F le mètre carré au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre de la ville.

« A une distance de quelques centaines de mètres, les prix varient donc de 450 F à 27 F, mais ont tendance à s'aligner sur les prix les plus élevés du centre. En cassant les valeurs foncières du centre, nous allons faire diminuer la montée de l'ensemble des prix des terrains de l'agglomération de Troyes. »

D'autre part, a souligné le ministre, pendant une période transitoire de trois ans et pour éviter un changement trop brutal de la situation des terrains, le constructeur versera seulement une partie du prix d'acquisition du droit de construire au-dessus du plafond légal. Ce surcoût sera versé par le propriétaire à vendre rapidement ses terrains, et les constructeurs à construire vite. Une débite sur le marché devrait être enregistrée.

Juge foncier, mais celui-ci appréciera la valeur du bien selon le prix des terrains dans la transaction. Ce mécanisme, plus simple que celui des zones d'aménagement différencié (ZAD) en vigueur en dehors des villes, permettra une action plus souple et évitera un trop grand nombre d'expropriations « longues et difficiles ».

ÉTIENNE MALLET.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A Draguignan

M. Jérôme Monod annonce des mesures de compensation

M. Jérôme Monod, délégué à l'aménagement du territoire, a annoncé le 8 avril, aux élus locaux de Draguignan, Brignoles et Toulon, les mesures prises par le gouvernement en matière de l'ancienne préfecture du Var.

Ces mesures, dont M. Monod n'a pas précisé la date de mise en application, concernent l'installation à Draguignan du service des pensions du ministère de l'intérieur et du ministère de l'équipement, de l'école d'application d'artillerie, du ministère de la défense ainsi que celle de l'établissement de réparation du matériel des armées.

M. Jérôme Monod a aussi précisé que Draguignan bénéficierait désormais du classement en zone « A » pour les aides au développement régional de l'ancienne préfecture, en vue d'une meilleure jonction routière avec le sud du département, recevoir également une aide financière pour la construction d'une rocade.

A Nancy

LE DISTRICT URBAIN EST ACCEPTÉ

Les vingt et une communes de l'agglomération nancéienne ont finalement voté le budget du district urbain. Elles ont ainsi mis fin à deux ans de querelle et cinq mois de crise.

Créé en 1969, le district urbain de Nancy, qui comprenait sept communes devant être transférées en 1972, en communauté urbaine, élargie aux vingt et une communes de l'agglomération. La majorité qualifiée n'aurait pas été atteinte. Le préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Jean Rochet, avait demandé, un an plus tard, aux conseillers municipaux d'élaborer une structure d'agglomération pour la ville de Nancy et sa banlieue. La ville principale et un certain nombre de communes suburbaines s'étaient alors vivement opposées et M. Jean Rochet avait dû trancher. Le 15 novembre 1974, un arrêté préfectoral élargissait autoritairement le district urbain aux 260 000 habitants de l'agglomération.

Cette mesure, la première jamais prise en France par un préfet, avait conduit, le mois dernier, un certain nombre de communes à refuser de prendre en charge une part des dépenses de la ville de Nancy et à bloquer le fonctionnement du district.

Le parti socialiste : un projet trop audacieux pour la droite

M. Jean Roy, délégué national du parti socialiste, chargé de l'équipement, nous a fait la déclaration suivante :

Depuis quinze ans, le prix des terrains équipés a augmenté deux fois plus vite que le coût de la construction. M. Galley vient de se rendre compte que la spéculation foncière est un fléau interdisant toute politique de l'habitat, que le système qui assigne le domicile en fonction du niveau de revenu se rejette les logements sociaux à la périphérie lointaine des villes crée une véritable ségrégation sociale. Nous lui donnons acte de cette prise de conscience. Mais, va-t-il tard que jamais.

Certes, le projet gouvernemental comprend quelques éléments intéressants. Ainsi, sous réserve de l'examen précis des modalités de son exercice, du droit de préemption enfin reconnu aux collectivités locales, ou encore du principe selon lequel le droit de construire, au-delà d'une certaine densité, n'appartient pas au seul propriétaire du terrain, mais concerne la collectivité.

Cependant, quelle habile timi-

dité ! Le projet, très en retrait par rapport aux propositions de loi antérieurement déposées par le groupe socialiste, qui prévoyaient une municipalisation des sols, soulève le problème fondamental : il est, à notre avis, impossible de mettre en œuvre un urbanisme digne de ce nom, de « changer la ville » autrement que dans des discours de circonstance, tant que l'aspect foncier restera soumis aux caprices spéculatifs de la loi du marché. Et les ressources provenant de paiement du droit à construire seront limitées pour que leur usage permette de casser effectivement la spéculation foncière, par ailleurs libre de ses mouvements.

Enfin, ce projet orientatoire, mais de courte portée, est sans doute trop audacieux aux yeux de la majorité, solidaire de puissances d'argent pour lesquelles la propriété foncière est une valeur à négocier à prix fort grâce à la plus-value résultant de l'effort collectif. Je suis persuadé qu'il sera, lors de la discussion parlementaire, édulcoré par le biais d'amendements déposés par la droite, sinon vidé de sa substance.

Le parti socialiste fera prochainement des propositions d'ensemble en matière de cadre de vie et d'urbanisme, propositions qui viseront à résoudre effectivement des problèmes que le projet de M. Galley ne fait, au mieux, qu'aborder.

● FIN DE LA GREVE DES ROUTIERS CORSES. — Les transporteurs routiers corses, à l'issue d'une entrevue avec le préfet, ont décidé, le 8 avril, de suspendre leur mouvement. Ils bloquaient depuis trois jours les ports et les villes de Bastia, Ajaccio, Forte-Vecchio et Propriano avec leurs camions.

La petite reine, c'est Julie.

Au rayon cycles, des bicyclettes un peu, beaucoup ou très sportives.

De 260 à 1800 F

- De haut en bas.
- Vélo de sport dame, 10 vitesses. 650 F
- Vélo de course amateur Peugeot, 10 vitesses, boyaux. 691 F
- Vélo anglais homme. 1100 F
- Autres exemplaires non photographiés.
- Vélo 1/2 course Lejeune, 8 vitesses. 615 F
- Randonneur homme Lejeune, 10 vitesses, spécial rallye. 850 F
- Vélo de course, professionnel 10 vitesses, boyaux. 1300 F
- Vélo hollandais femme ou homme. 560 F



Printemps

Hausmann
Nation
Party 2 / Vélizy 2
Créteil Soleil

مكتبة الأمل

GS

Finition exportation. Faible kilométrage. Garantie usine. Tous coloris disponibles.

Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROËN de la 2 CV à la SM.

Assurance gratuite (48 h) à tout acheteur.

Toutes possibilités de crédit.

Demandez Monsieur Lenoir.

3 bis rue Scheffer 75 016 Paris 553.28.51



صك: امن الاصل



Vous vous faites probablement la même idée d'un voyage à Séoul qu'un Coréen d'un voyage à Paris.

Un voyage à Séoul ? Bof ! quelle idée. Des heures et des heures d'avion.

Des escales dites techniques qui servent à vous passer d'un avion à l'autre, d'une compagnie à une autre, d'un pilote hongrois à un pilote javanais. Horreur. Prenez la même phrase, relisez-la à l'envers et vous aurez exactement l'impression qu'un Coréen se fait d'un voyage à Paris.

C'est dommage, car les idées toutes faites se retournent souvent contre vous. Séoul, d'accord ce n'est pas la porte à côté. Mais imaginez le marché en pleine expansion qui vous attend là-bas.

Alors pour faciliter les relations très fructueuses sur le plan des affaires entre la France et la Corée, la Korean Air Lines inaugure à partir du 15 mars 1975 un vol direct Paris-Séoul par la route polaire.

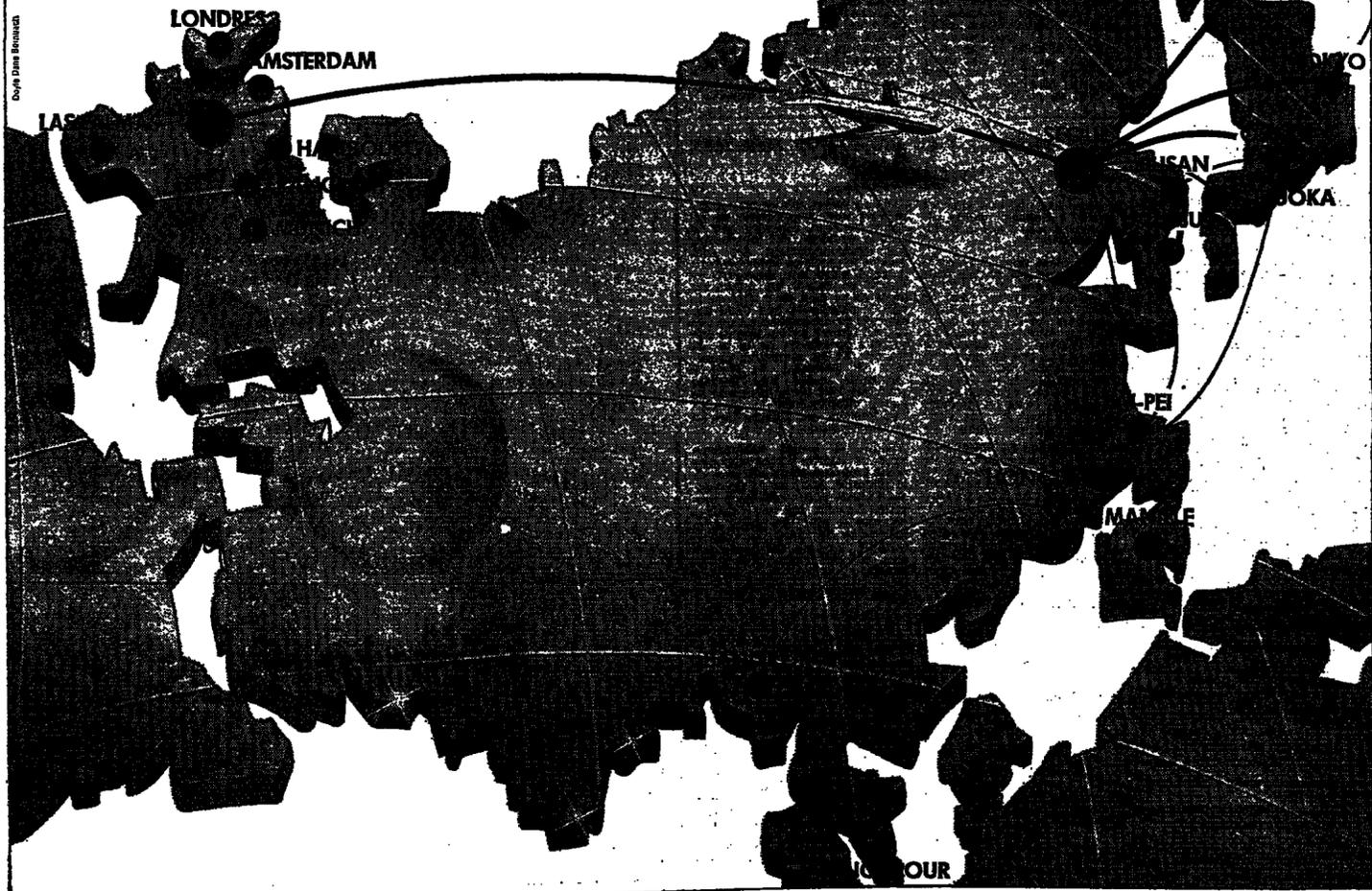
La route polaire en boeing 707 et avec nous, c'est déjà un peu du tourisme : cuisine coréenne (il faut y avoir goûté pour savoir), hôtesses en tenue traditionnelle avec un accueil tout aussi "oriental".

Maintenant si vous continuez à vous faire d'un voyage à Séoul la même idée qu'un Coréen d'un voyage à Paris, c'est vraiment que vous ne savez pas lire entre les lignes.

Ni attraper les bonnes idées au vol.

KAL KOREAN AIR LINES

A partir du 15 Mars, 2 vols directs par semaine Paris-Séoul.



Le Une sélection

Thèmes et figures à l'ABC
L'homme dans la ville

Un homme dans la ville... (text is mostly illegible due to high contrast)

Cinéma



Théâtre

Musique

Variétés et pop'

Genevieve Brekette... (text is mostly illegible)



Le Monde

DES ARTS
ET DES SPECTACLES

Maselli et Piqueras à l'ARC

L'homme dans la ville

UNE pancarte indique l'entrée de la ville : Piqueras. Piqueras du côté du musée d'art moderne, à l'ARC. Piqueras est sculpteur, Péruvien d'origine. Un certain humour accompagne son discours sur l'homme. L'homme dans un monde « répressif. « L'homme », c'est une petite sculpture réaliste de deux ou trois dizaines de centimètres, la même toujours, coulée en bronze, tirée à 10 exemplaires, que l'artiste met en situation, en l'acrobatisant au réel. En l'occurrence une forêt de panneaux de signalisation routière.

Stop ! Sens interdit. Stop ! Danger. Rappel. Stop !... Cercles rouges, triangles jaunes et bleus, signaux lumineux, clignotants. La route, la ville a investi l'espace du musée et avec elle « l'homme ». Il est partout, sur chaque signal qui jalonne l'exposition-itinéraire. Il a un visage, celui de l'artiste, mais on ne le voit pas. « L'homme » tourne le dos, tout entier occupé à fournir des efforts désespérés pour grimper le long des poteaux toutes lisses...



« L'homme » de Piqueras a déjà une longue histoire. Il est né sous le pinceau et s'est affirmé dans la peinture avant de vivre en trois dimensions. Quand Piqueras est devenu sculpteur, « l'homme » répété dans une position fatale, a d'abord été enfermé dans des structures de verre, image réaliste prisonnière d'un espace abstrait, avant de gagner « l'air libre » et de se répandre dans la ville. En 1973, à Volterra, Piqueras a placé partout ses figurines, sur les panneaux de signalisation, les monuments, les parapets, bouleversant par sa démarche, les habitudes de voir, les rapports du réel et de l'art. En insistant sur la répétition des situations, leur absurdité tragique, on montrant ce petit homme réduit à l'échelle d'un insecte parasite, qui s'acharne pour décrocher une liberté illusoire, l'artiste expose en termes particulièrement efficaces les images de l'aliénation, qui forcent la prise de conscience de celui qui entre dans le jeu de ses obsessions.

Chez l'Italienne Tiziana Maselli, on retrouve la même image obsessionnelle de l'homme confronté à la ville. Dans ses immenses toiles, Maselli peint le gigantisme des cités modernes aux perspectives bouchées par le quadrillage de milliers de fenêtres lumineuses. Le peintre en tire des effets optiques qui s'associent aux grandes lignes de force des compositions pour traduire la puissance écrasante de la cité.

La thématique est simple : un fond de grattes-ciel et la fantastique apparition d'un footballeur. Vertige, vitesse. Dynamisme obtenu par le jeu des obliques, des courbes et des lignes de fuite, les moyens picturaux, qui furent ceux des futuristes, dans des formats moins colossaux, ne traduisent cependant pas le même sentiment d'excitation. Il s'agit là plutôt d'un constat désespéré. L'homme — le sportif — est à l'image du tourneur lâché dans l'arène, poussé, déporté en piteuse. Sans visage, son corps, formidable accumulation d'énergie, est broyé, rongé par la trame lumineuse de la ville.

Le même esprit anime « D'un miroir à l'autre », une peinture en frise où Maselli utilise le principe de la séquence filmée : la suite des plans fixes traduit un mouvement accélééré jusqu'à l'écrasement de l'image dans un jeu de reflets et d'éclairs métrologiques.

GENEVIEVE BREZERETTE.

* ARC, Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 27 avril.

NOUVELLES IMAGES URBAINES POUR LES HALLES

PARIS A L'ÈRE DE L'ARCHITECTURE SUBREPTICE

par JACQUES MICHEL

DE toutes les entreprises architecturales en cours dans Paris, celle qui fascine le plus les étrangers au visite est sans aucun doute le « trou des Halles » de 20 mètres sur 200 et plus de 20 mètres de profondeur. Par quoi va-t-on combler ce cratère qu'une explosion atomique semble avoir creusé ? Tant de terre retournée ne saurait présager que la montée de quelque chose de grand. Ce « monument » en terre a déjà allumé les imaginations. Il est devenu un spectacle en soi, que les badauds contemplent à travers les palissades et au fond duquel une fourmilière d'ouvriers casqués a déjà placé les premières dalles de la future station du R.E.R.

De ce « spectacle », nous avons aujourd'hui le complément, les trois maquettes du projet des Halles exposées pour quelques jours seulement — mais pour quel pas davantage ? — à la salle des Carlatides de l'Éditeur de Ville. On touche alors du doigt le changement intervenu, depuis la mort de Georges Pompidou, dans le domaine des idées sur l'architecture parisienne. Le projet initialement lancé devait remplir à ras bord pour les rentabiliser, ces quelques arpents de terre du centre de Paris qui valent leur pesant d'or : le nouveau président de la République demande de faire table rase des anciennes conceptions et de créer un jardin. Autrement dit, un espace urbain non rentable qui brise avec le système du fonctionnalisme utilitaire primaire. Bref, une « folie », dans tous les sens du terme. Une « folie » de quelque six cents arbres dont l'implantation est estimée à 28 millions de francs.

Mais une fois l'idée lancée, l'intendance a dû songer à en réajuster l'économie ; le Conseil de Paris a imposé un programme « réaliste » d'espaces « utiles », évalué à 320 millions hors taxes, dont le produit permettrait de fi-

nancer le « luxe » gratuit des jardins (1). Cent cinquante appartements en accession à la propriété, un centre des antiquités, un espace d'exposition à louer (10 000 m², soit presque autant que le Musée d'art moderne du centre Georges-Pompidou), des équipements de sports et de loisirs (piscine et patinoire olympiques), un central téléphonique.

Trois équipes d'architectes et de paysagistes ont donc été incitées à réfléchir sur l'allure à donner à ce centre de Paris, que le président de la République a choisi de mettre au vert pour lui éviter le traumatisme de l'architecture dite « moderniste ». Mais la mise à nu du terrain a créé un fait inattendu : Saint-Eustache, l'église de Saint-Eustache, naguère dissimulée derrière de petites constructions, apparaît soudain comme un superbe monument « tout neuf » implanté obliquement avec des arcs de contre-fort gothiques de grande allure. Le désencombrement de ses abords fait apparaître à l'évidence le hiatus qu'aurait provoqué la juxtaposition de l'architecture « moderniste » qu'on était prêt à laisser monter, il y a peu, au temps où une économie en expansion favorisait l'implantation, ici aussi, de mètres carrés de bureaux par dizaines de milliers. L'architecture du « refroidissement » est une architecture verte. Et « verts » les trois projets exposés, chacun à sa manière, selon la réponse donnée à ce changement de doctrine en architecture. Il en est deux principales : créer une architecture qui « accompagne » celle du quartier, qui « s'adapte » comme une caravane à un costume ; ou bien bâtir « contre » de façon à bien manifester l'apport esthétique du moment.

La terreur du pastiche

Le projet de la SEMAH (architecte B. de la Tour d'Auvergne) n'y va pas par quatre chemins. D'un côté, la nature, un paradis perdu anglais en bouquets d'arbres pour citoyens en mal de beauté sauvage et, de l'autre, la franchise moderniste. Le « forum », créateur carré résidu de l'ancien projet, dont l'architecture en pyramide moderne est une donnée, oblige, a été agrandi et monumentalisé. On en a fait une excroissance vitrée oblique, image d'une géométrie moderniste qui aurait tout aussi bien pu convenir à la Défense ou ailleurs. Autour, des bâtiments à peine esquissés mais d'allure « brutaliste », qui introduisent une rupture avec l'environnement, certes relative, mais une rupture.

Cette architecture géométrique, on pouvait s'y attendre : c'est la norme. L'équipe de l'APUR (architectes : MM. J.-O. Bernard et M. Mitterand) a pris un parti inattendu. Pour l'implantation urbaine, elle affirme d'abord un axe oublié, celui de la rue des Halles qui va de Châtelet à Saint-Eustache. C'est le rythme oblique du tissu urbain ancien que justement Baltard avait délibérément rompu en implantant ses deux pavillons carrés sur une trame orthogonale. Les hauts parapets de fer abattus, l'espace de ce centre a soudain retrouvé sa direction de gaulois. Les architectes de l'APUR ont souligné, découvrant qu'elle donne l'illusion d'un espace plus vaste, en partant d'un jardin plus étendu de plain-pied avec le quartier. On retrouve le même nombre d'arbres chez les autres : six cents environ, où domine le tilleul argenté, arbre odorant et fleurissant qui résiste à la pollution urbaine contrairement aux conifères trop fragiles. Entre le jardin et le forum (lequel apparaît ici relativement plus discret et aéré), une dalle de quelque 150 mètres de longueur. Mais, en dépit de ses dimensions analogues et d'un dessin de bon aloi, ce n'est ni la place Saint-Marc ni la place Vendôme.

Ah ! les dalles, c'est un peu comme la madelaine de Proust, on prend froid rien qu'à y penser. On se remémore les grands vents qui balayent celles de Montparnasse, de la Défense, et chas-

sent finalement les promeneurs au lieu de les attirer. L'architecture contemporaine, qui a recherché la création de ces espaces « ouverts » justement pour contraindre à l'encorement intrinsèque des villes, n'a pas su les dominer. Ces espaces ont quelque chose de masqué : la présence d'un socle de dalles entre des immeubles, devient fou et finit par transformer les promeneurs en passants. Si bien que, faites pour susciter des rencontres, les dalles tendent à devenir des « déserts » qu'on traverse à grands pas.

Si le projet de la SEMAH se résume à un jardin et un « caractère », celui de l'APUR s'articule, lui, sur un jardin, un caractère et une dalle. Tel, l'expression « moderniste » descend d'un degré, l'APUR ayant décidé de concevoir moderne mais en douceur, en accompagnant l'environnement. Pas de traumatisme, pas d'effet monumental, tissu délicat. C'est subrepticement qu'il faut y installer. Mais ces architectes n'ont pas davantage voulu faire du pastiche. Pour conserver la cohérence de l'implantation oblique de l'ensemble, ils ont choisi une architecture asymétrique, faite d'obliques à 45°, qui réagit, sans être tout à fait convaincante, aux rectitudes sommaires de l'architecture contemporaine. Pour retrouver cette complexité et cette ambiguïté qui caractérisent la ville ancienne et que la ville moderne a perdues : Depuis une quinzaine d'années en France, les architectes manifestent une terreur du pastiche et se valent la face devant l'architecture ancienne et ses lignes. Ça ne fait pas moderne quand on a pris l'habitude de penser en termes de progrès : l'architecture doit exprimer les technologies nouvelles.

Les trois immeubles, dont l'architecture évoque celle des palais, donnent sur un espace littéralement « vert », vert par les arbres, le gazon, voire certains dallages de la même couleur, paysagés par M. Provost non pas comme un morceau de « nature sauvage », mais comme le jardin d'un ensemble d'immeubles qui aurait des allures de palais. C'est le château et son jardin, d'une architecture volontaire, civilisée, à la limite de la sculpture. Avec d'un côté ces

« architectes artistes », la construction n'a pas réussi à dominer les nouveaux matériaux modernes et les composantes industrielles qui font d'un bâtiment, aujourd'hui, un assemblage de Meccano que seuls les meilleurs parviennent à rendre cohérent. C'est ainsi qu'on a assisté à travers le monde, en Grande-Bretagne, aux États-Unis, en Italie, surtout, où subsistent encore de vastes trésors du passé, à un mouvement de rétroisme historique. Le phénomène n'est pas nouveau, témoin le dix-neuvième siècle, avec l'avènement de l'ère industrielle. À chaque secousse profonde dans les structures de production, les structures de représentation se rebiffent. Elles sont le résultat d'une longue et profonde sédimentation dont il n'est ni facile ni peut-être nécessaire de se départir.

Bilan : fonctionnellement, on tend à détruire la rue dans les villes et à les rendre plus saines. On s'est depuis rendu compte que cette « hygiène » physique pouvait entraîner une « pollution » psychique. Et qu'une architecture du bonheur restait toujours à créer.

Bilan : fonctionnellement, on tend à détruire la rue dans les villes et à les rendre plus saines. On s'est depuis rendu compte que cette « hygiène » physique pouvait entraîner une « pollution » psychique. Et qu'une architecture du bonheur restait toujours à créer.

A vrai dire, le projet de Boffil et ses collègues étonne. La maquette ultra-peaufignée jusqu'à la polychromie vaguement saumon et azur des immeubles semble être là depuis toujours sans que nul ne l'ait remarquée.

Mais c'est indiscutablement un projet contemporain. Il faut le voir et le revoir, l'examiner sous toutes ses coutures. Boffil en a fait le détail préfiguratif, l'espace varié de ces colonnades. Loin d'intervenir comme quelque chose venu d'ailleurs, l'architecture s'intègre, accompagne, épouse après avoir absorbé des leçons du passé : architecture caméléon, sensible à l'environnement, et délicate. Elle a un air de famille qui exclut le vent du rétroisme. Satisfaitement, elle redécouvre le spectacle de l'architecture comme création humaine, satisfaisante pour l'esprit : fonctionnellement, elle retrouve la rue et la place.

Le parti de M. Boffil est auto-ritaire dans le sens noble du terme : il respecte cet espace désolé par les démolitions, à l'intérieur d'un rectangle. Au fond, si l'APUR s'agit de la solution quadrangulaire de Baltard, Boffil, lui, revient. Une part de son projet est même à sa manière un hommage à Baltard, qui avait sans le vouloir créé le parfait prototype d'une architecture aux lignes apparemment non fonctionnelles qui provoque, sans prévenir, les rencontres et le coude-à-coude humain que les villes modernes ont perdu sans s'en rendre compte.

C'est une sorte de Palais-Royal qui se serait pas un quadrilatère fermé. Il est composé de deux ensembles de bâtiments en forme d'U, qui se font face d'un bout à l'autre du terrain. Boffil a réussi une très cohérente composition qui donne un sens même au « chaos » de la Banque de commerce et entraîne dans son sillage l'église Saint-Eustache comme un poisson-pilote. L'architecture est ici plus complexe qu'au Palais-Royal. Sur les jardins, d'un côté des arcades, et de l'autre une rue couverte entre deux immeubles parallèles de 16 mètres de large chacun. Le dix-neuvième siècle a laissé beaucoup de ces rues couvertes qui sont des architectures faites pour provoquer la désambulation.

Les trois immeubles, dont l'architecture évoque celle des palais, donnent sur un espace littéralement « vert », vert par les arbres, le gazon, voire certains dallages de la même couleur, paysagés par M. Provost non pas comme un morceau de « nature sauvage », mais comme le jardin d'un ensemble d'immeubles qui aurait des allures de palais. C'est le château et son jardin, d'une architecture volontaire, civilisée, à la limite de la sculpture. Avec d'un côté ces

SOUVENIRS

FRANÇOIS TRUFFAUT et l'amour du cinéma

UN jour de 1942, très impatient de voir le film de Marcel Carné les Visiteurs du soir qui passait enfin dans mon quartier, au cinéma Pigalle, je décidai de manquer l'école.

La première phrase d'un livre décide de toute sa lecture. Avec celle-ci, marquée dans sa netteté d'une sorte d'évidence, on sait qu'on va jusqu'au bout. Le livre qui commence ainsi est de François Truffaut. Il s'intitule les Films de ma vie, et ce n'est pas un roman ni un livre de souvenirs mais un recueil — dédié à son ami Jacques Rivette — des critiques cinématographiques écrites par Truffaut pour « différents journaux et magazines » de 1945 à 1948. Plus quelques textes postérieurs et des notes inédites.

François Truffaut n'est pas le premier à rassembler une partie de ses travaux critiques. Pour certains autres, il nous est arrivé de penser que cela n'allait pas sans quelque tautologie. Il n'y a pas de fatuité chez Truffaut, mais peut-être une sorte de nostalgie sentimentale que partagerait tous ceux à qui ses orbites de Arts Trent découvert le cinéma en liberté.

« A quoi rêvent les critiques ? », se demande aujourd'hui, dans sa préface, François Truffaut, qui écrit sur les films des autres avant de se mettre à réaliser des films. Tout le secret du livre est dans cette préface, dont on n'a pas envie de sauter une ligne, et où Truffaut, tout en exposant la méthode de son ouvrage, pose ses questions — des questions sur le « métier » de critique, sur les relations de la critique avec la création cinématographique, à partir de sa propre expérience. Et puis, passée la préface, le rassemblement, le rapprochement de ces textes qu'on lisait, autrefois, au 21 des semaines, en énumérant souvent des parties pris, des colambours et des allusions, nous font toucher l'évidence : Truffaut écrit bien, très bien, tout en ayant l'air de laisser aller sa plume.

D'une façon limpide, et qui va toujours à l'essentiel, il fait mieux que porter des jugements, il dit ses sensations devant un film, il se met à la place de « ses auteurs » pour expliquer, d'instinct (voir en particulier l'article sur le Testament d'Orphée) le plaisir, l'intérêt, qu'il avait à trouver telle idée, à tourner tel plan, telle séquence. Personne n'a poussé aussi loin que Truffaut la critique subjective.

Il y a deux choses à retenir de ce livre, outre le plaisir qu'on y prend quand on aime le cinéma pour le cinéma et non pour les modes, les options idéologiques : c'est que la critique Truffaut était déjà un cinéma, et qu'il écrit comme Renoir filme. Si bien que ces textes ne sont pas « historiques », mais merveilleusement vivants.

JACQUES SICLIER.

* Flammarion, 48 F.

THEATRE DE PLAISANCE
111, rue du Château - PARIS (14^e) - M° Pernety - Tél. 273-12-65

SEPTEMBRE A SANTIAGO

A
P
A
R
T
I
R
D
U
10
AVRIL

PAR
L
E
T
H
E
A
T
R
E

173

de J.-P. Matheron

UNE FRESCUE HISTORIQUE SUR LES ÉVÉNEMENTS DUCHILI
Tous les soirs, 20 h. 30, sauf dimanche et lundi - Matinée dim. 17 h.

مكتبة الأمل

Une sélection

Cinéma

ALOISE

de Liliane de Kermadec

Histoire vraie d'Aloïse Porras, née à Lassurrie en 1886, et qui passa plus de quarante ans de son existence dans un centre psychiatrique où elle eût de extraordinaires destins « d'art brut » qui sont exposés au musée de sa ville natale. Le premier film de Liliane de Kermadec. Un film, peut-être sur l'« aliénation de la femme » ; un film dont la mise en scène dominée, maîtrisée, est le constat d'une vie qui garde son secret. Delphine Seyrig n'est pas Delphine Seyrig, mais Aloïse Porras.

LES ENFANTS TERRIBLES

de Jean-Pierre Melville (reprise)

Reprise, après vingt-cinq ans, d'un film français qui ne ressemblait à aucun des films français de l'époque. Presque inconnu et, en tout cas, méconnu. Adaptant le livre de Jean Cocteau, Melville tournait le dos au « cinéma de qualité » pour réaliser cette « poésie du roman » chère à l'auteur. Les adolescents de Cocteau n'ont pas d'âge et, derrière la mythologie du collège, les rites d'Éliade, et Paul, le frère et la sœur, apparaît la tragédie.

LE CHACAL DE NAHUEL TORO

de Miguel Littin

Premier film du metteur en scène de la Terre promise (1973), présenté en 1969, avant l'Unité populaire, et qui connaît au Chili un très grand succès de public. Littin décrit d'une manière crue mais non conventionnelle un fait divers : un paysan illettré tué en état d'ivresse sa femme et ses cinq enfants. Il est arrêté, jugé, « réhabilité » au pénitencier, puis exécuté. Plus proche de Brecht et Remais que de Camus ou Cocteau.

LES INNOCENTS AUX MAINS SALES

de Claude Chabrol

Sur un canevas de Série noire, Chabrol tisse avec vigueur une tragédie du couple — son thème préféré — qui échappe à l'entendement de la loi et de la justice « ordinaires ». Étonnant portrait d'une femme aux imprévisibles retournements psychologiques. Romy Schneider est superbement dirigée, ainsi que Rod Steiger.

SPECIALE DERNIERE

de Billy Wilder

Troisième version cinématographique d'une pièce célèbre de Ben Hecht et Char-

les Mac Arthur (1928). Billy Wilder joue la carte du rétro hollywoodien pour actualiser, mine de rien, une satire violente qui vise les manœuvres politiques, l'anticommunisme et la manipulation des foules par le journalisme de faits divers. Il tire à gags féroces sur la société américaine d'aujourd'hui.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE

de Stanley Kubrick

Deux soldats et un caporal sont fusillés pour l'exemple, après un jugement sommaire, au terme d'une offensive catastrophique menée par un général irresponsable qui fait tirer sur ses propres troupes. L'après d'événements réels survenus dans l'armée française au cours de la première guerre mondiale. Le film (réalisé en 1957 et longtemps tenu à l'écart de nos écrans) témoigne avant tout du génie sarcastique et iconoclaste du futur metteur en scène d'Orange mécanique, Stanley Kubrick.

QUE LA FETE COMMENCE

de Bertrand Tavernier

Entre 1719 et 1723, les années folles de la Régence. Une chronique de l'air du temps, un reportage dont Saint-Simon pourrait être le commentateur lui-même

du régent (Philippe Noiret), de l'abbé Dubois (Jean Rochefort), du marquis de Pontaloc (Jean-Pierre Marielle) et d'un essaim de jolies filles, un récit irrespectueux, polémique, mené à brids abattus, qui confirme le talent du réalisateur de l'Horloger de Saint-Paul.

VIOLENCE ET PASSION

de Luciano Visconti

Méditation sur la solitude d'un intellectuel vieillissant, entité dans ses égoïsmes et ses renoncements, qui, lorsqu'il veut reprendre contact avec la vie et les problèmes du monde réel, se révèle incapable de le faire. À l'analyse psychologique s'ajoute la peinture d'une société décadente (la bourgeoisie italienne), symbolisée par une famille composée de quatre personnages agités et déprimés. Film-témoignage, film-requiem, maîtrisé de bout en bout et admirablement interprété.

SEMAINE DU CINEMA TURC

On y verra le plus beau film de Y. Gurey, le réalisateur de Uzun, Elçin et un film sur la campagne turque coproduit avec la Suda, le Nouveau-né, où Harriet Anderson fait une furieuse apparition en paysanne.

OTHON à l'Odéon

Un pitoué militaire porte au pouvoir un dirigeant douteux. L'analyse politique de Cornélius est précise et reste actuelle. Le décor (des statues sur un escalier) et les costumes (modernes) choisis par Jean-Pierre Miquel sont inattendus : ils « libèrent » le texte, dont chaque indication devient claire.

CINNA

au Petit Odéon
Les « Jeunes Turcs » du Théâtre-Français proposent une lecture nouvelle de Frénois un siège, Cinna et autres pages trop apprises par cœur à l'école et au lycée. L'écriture politique, trop académique, s'efface devant les exotes psychologiques, les trahisons et les chantages d'Emilie et de Maxime.

GRENOUILLE aux Mathurins

Piquet-nique en forêt, pêche à la ligne, feu de marée sur la voie ferrée, se rejoignent dans la perspective pour former une pantomime d'une rigueur chorégraphique qui incite chaque spectateur à ses propres réveries.

LA FEMME MORCELEE aux Deux-Portes

Un montage de chansons, disposition, comédies d'art, interviews radiophoniques, mettent en relief le handicap politique et économique des femmes. De l'information pleine de vie.

L'AGE D'OR à la Cartoucherie

La chaleur d'un tapis couleur de feu, la reflète dans un ciel couleur de feu, la

chaleur d'un contact avec des comédiens virtuoses, le plaisir de la beauté et de l'intelligence. L'Age d'or, première évocation d'un théâtre nouveau.

EN REV'NANT DE L'EXPO à Créteil

La fin des comiques troupiers et les débuts du syndicalisme. Jusqu'au 15 avril. La pièce de Jean-Claude Gramberg, mise en scène par Jean-Pierre Vincent, avec le jeune Théâtre national, est accueillie à la Maison des arts et de la culture de Créteil.

YVES KIOU ET ALBERTO VIDAL au Théâtre Edgar

Deux remarquables jeunes de la nouvelle génération, Yves Kioü, jeune et agile ; Alberto Vidal, coloré et vivant. Un rire d'excellente qualité.

— DOMMAGE QUELLE SOIT UNE PUTAIN au Studio d'Ivry : Prolongée de semaine en semaine, compte tenu de l'actualité, une interprétation brillante d'un drame étiologique, pièce de sang et de fureur.

— LA MOUETTE au Théâtre de la Ville

Un metteur en scène roumain transforme la pièce de Tchekhov en un cauchemar plein de mystère. Immense et beau décor, où l'imagination peut courir. Un opéra pervers.

— LE PUPILLE VEUT ÊTRE TUTEUR, à l'Essalon : L'emploi d'un metteur

de voir un personnage de la danse moderne qui fait éclater la scène en un univers de violence et de beauté à l'image de sa Californie natale. (Du 8 au 19 avril, 19 h. 30.)

Danse

— BELLA LEWITZKY au Théâtre de la Ville : Une occasion peut-être unique de voir un personnage de la danse moderne qui fait éclater la scène en un univers de violence et de beauté à l'image de sa Californie natale. (Du 8 au 19 avril, 19 h. 30.)

DEUXIEME FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS à Rennes

Un extraordinaire rassemblement (musique, danses, théâtre, marionnettes) : les

Disques

— ERIC CLAPTON : THERE'S ONE IN EVERY CROWD (33 t. 2479122, Dist. Polydor) : La ballade, le blues dans l'émotion retournée, dans la plus extrême simplicité. Avec toujours le style d'une humilité furtive et le voix de Clapton, c'est le disque. Dans la ligne du précédent album : « 461 Ocean Boulevard ».

— TOMMY (double album Polydor 2625028) : La version filmée par Ken Russell de l'opéra-rock de Pete Townshend. Avec les Who, bien sûr, et, péte-méte, Eric Clapton, Olivier Reed, Ann-Margret, Elton

John, Jack Nicholson, Tina Turner. Un curieux document sur l'exploitation d'un succès.

— ELTON JOHN : EMPTY SKY (33 t. D.J.L.P.S. 408, Dist. C.B.S.) : Le charme sophistiqué d'Elton John et les textes lyriques, pudiques de Bernie Taupin.

— SOLEDAD BRAVO : GANCIONES DE LA NUEVA TRIOVA CUBANA (33 t. Polydor 2480251) : La voix pleine, forte, généreuse, de Soledad Bravo chante les jeunes auteurs-compositeurs cubains d'aujourd'hui, particulièrement Pablo Milanés, dont il faudra bien un jour publier un album en France.

Théâtre

Musique

Variétés et pop'

Arts

ZOROASTRE à Lyon

A soixante-deux ans, Ramenez écrit son chef-d'œuvre dramatique Zoroastre, dont la musique grave et lumineuse rejoint celle de Monteverdi et annonce non seulement Gluck, mais Haydn et Mozart. Une audacieuse production de l'Opéra de Lyon, mise en scène par G. Benham, décors de J. Rupp, direction Cl. Gibault (les 9, 11, 12, 15, 16, 18 et 20 avril).

— L'OPERA DE SIEVY à MARSILLE. En allemand, Boris Godounov (les 9 et 11 avril) et la Khovanschtchina (les 10 et 12 avril) : Une parole qui retentit à travers toute l'immense plaine russe.

— ELEKTRA, de Strauss, à l'Opéra de Paris, avec E. Böhm et B. Nilsson (les 11,

16 et 25 avril) ; à Strasbourg, avec U. Schröder-Feinen (les 11, 15, 18, 21 avril et 10 mai) : Il sera plus facile de contempler à Strasbourg, le hellénisme exotique et démiurgique de Strauss et Hofmannsthal.

— LA WALKYRIE A ROUEN (les 11 et 13 avril) : Nouvelle étape du tour de France de la Tétralogie, dans une distribution internationale.

— CONCERTS A PARIS : J. Stravinsky, luth et guitare (face de droit, le 9 avril) ; Orchestre national, dir. E. Masur, avec E. Francescatti (Champs-Élysées, le 9) ; Shostakovich, l'Orchestre national de Créteil, le 11 ; l'Ensemble 2^m (Gallieni, Tsimé, Webern, Stockhausen, le 12, à Champligny) ; Musique Plus (Ferrari,

Gehlbard, Arrigo, Ishii, Kenakis, le 14, au Théâtre de la Ville) ; Orchestre de Paris, dir. R. Mutel, avec M. Tzani et T. Berganza (Pergolés, Stravinski, les 14 et 16, au Palais des congrès) ; la Vestale, de Spontini, dir. R. Norrington (Maison de Radio-France, le 14) ; le Requiem de Brahms, par l'Orchestre national, dir. R. Frühbeck de Burgos (Pleyel, le 15) ; l'Art de la fugue, par F. Chapelet (Saint-Séverin, les 16 et 23 avril).

— YVES KIOU ET ALBERTO VIDAL au Théâtre Edgar : Deux remarquables jeunes de la nouvelle génération, Yves Kioü, jeune et agile ; Alberto Vidal, coloré et vivant. Un rire d'excellente qualité.

CHARLES TRENET à l'Olympia

Il a mis la chanson française sur la route enchantée de la poésie, du rêve et de la fleur bleue.

JOSEPHINE BAKER à Bobino

L'ancienne étoile de la « Revue nègre » retrouve un pays de music-hall et redécouvre l'escalier traditionnel.

JACQUES MARTIN au Théâtre des Variétés

Jacques Martin métamorphosé dans le

soliloque, le monologue. Un comique populaire et jamais vulgaire.

TACHAN à la Pizza du Marais

Des mots qui brûlent, une rage adolescente et un amour fou de la chanson, comme on n'en fait plus depuis Brel (à 22 h.).

CIRQUE D'ETE au Nouveau-Carré

Avec une somme d'efforts, de ton de sot, d'humilité, de culot, les Grus retrouvent les sources et réinventent le cirque.

LA TAPISSERIE NOUVELLE EN FRANCE aux Arts décoratifs

L'expérience de la tapisserie en France ces cinq dernières années, grâce à l'effort des manufactures nationales des Gobelins et aux ateliers indépendants. On y retrouve, version latine, toute l'histoire de l'art d'aujourd'hui, avec Agam et son tapis pour le salon de l'Élysée, Hartung, Calder, Chagall, Picasso, Santa Delanyay, Vasarely, Hajdu, Prassinos, Sheila Hicks.

PEINTURES DES FEMMES AUX ARTS DECO

La peinture est une pratique rituelle au Népal. État du Bihar, en Inde, situé entre le Gange et le Népaul. En principe, toutes les femmes et les petites filles s'y adonnent, traçant des figures sur les

murs, le sol des cours et aussi sur des feuilles de papier de tous formats.

On y trouvera une sorte de délire graphique et coloré où les yeux au nez pointés et aux yeux largement ouverts se rencontrent à chacune de ces deux cents pages — certaines de plusieurs mètres de long — pleines de ferveur pastichiste transformées en peinture.

LA NATURE DE KRAJIBERG au CNAC

Le retour de Krajiberg, artiste, polonais d'origine, qui partage son temps entre le Brésil et la France. Des « sculptures-arbres » et des « reliefs » qui seraient d'immémoriales concrétions minérales. Une œuvre sur la « nature-artistes » et sur l'artiste qui veut créer comme la nature.

Soul à Paris LA CLEF

MARJOE

UN FILM DE HOWARD SWITH & SARAH KENDRICK

QUOTIDIEN DE PARIS
« La confession d'un caïst d'un siècle malade »

LIBERATION
« Dieu, Milla Jagger et Karl Marx... un film compliqué »

NOUVEL OBSERVATEUR
« Ce caractère de génie orbé des justes fétichismes et mysticismes façon Sartre, vécu par Fellini »

PARIS-MATIN
« Une sorte de tsunami de la religion U.S. Fascinant »

LE MONDE
« La fureur et la violence d'une confession publique douloureuse »

LE SEINE (place Maubert)
10, rue F.-Sauton. 325-95-99

BULLE OGIER

un film d'André Téchiné

THEATRE DE LA TEMPETE
CARTOUCHERIE - 325 36 36

ORBE théâtre

URAKI

SAINT SEVERIN
dans un film de
Gianfranco MINOZZI

LA VITA IN GIOCO

(LA VIE EN JEU)
En l'honneur de LA TARANTIA

3e MOIS

LOREN ZACCIO

Moi qui ai vu naître l'inoubliable interprétation de Gérard Philipe, je ne croyais pas qu'elle pût être surpassée. C'est fait...
M. CLAVEL - Nouvel Observateur

THEATRE 347
20 bis rue Chapal - Paris 9ème
M^o Pigalle - Trinité - Blanche
T61, TFL 26-64

DES SPECTACLES

REVUE de chorégraphie

UNE COMMUNAUTE CHEZ LES I

Mercury Few

LA CHAISE

SOMÉE DE MUSIQUE TRAD

CHARLES TRENET LYONNAIS

Réunion de chorégraphes à Pont-à-Mousson

UNE COMMUNAUTÉ DE SOLITAIRES CHEZ LES PRÉMONTRÉS

DU 23 mars au 6 avril, l'ancienne abbaye des Prémontrés, à Pont-à-Mousson, s'est transformée en centre chorégraphique. Au moment où des projets de promotion de la danse flottent dans l'air sans jamais aboutir, il est intéressant de constater qu'il — comme à Angers — c'est la province qui prend l'initiative d'une réalisation concrète en prolongeant l'effort entrepris depuis sept ans par la municipalité de Bagnoleux avec le Ballet pour demain.

Cet acte de mécénat public a pour auteur M. Jean Morizot. Depuis dix ans, il dirige le Centre culturel des Prémontrés, dont les bâtiments, du plus beau style baroque-jésuite, témoignent du passé séculaire de la cité mosellane. Jean Morizot rêvait d'animer les escaliers en rosaces, les chauffoirs des chanoines, la vaste église en réfection de l'abbaye, et il a eu l'excellente idée d'y accueillir les jeunes lauréats du concours de Bagnoleux, les finalistes du prix de danse de Lausanne, quelques compagnies locales (le Théâtre de Nancy, la Compagnie de l'Arc de Mulhouse, le groupe folklorique Kalha, de Pont-à-Mousson) pour une quinzaine de travail et de discussion : en tout, une soixantaine de danseurs de différents pays, des chorégraphes et des professeurs venus confronter leurs techniques et leurs idées.

Les participants d'un séminaire sur l'industrie hôtelière ou sur l'avenir de la machine agricole, qui séjournaient alors au centre des Prémontrés, Pont trouvé égité d'une vie mystérieuse. Le matin, ils croisaient dans les couloirs d'étranges luminaux en tenue de travail, les yeux encore lourds de sommeil. Derrière chaque porte, des bouffées de musique. Longtemps après minuit, des rires et des chuchotements couraient encore sous les voûtes vénérables. Dans la première semaine, consacrée aux échanges et aux travaux, cours de danse classique et moderne, yoga, ateliers de création, projections de films... tout était prétexte à d'interminables réflexions sur le mouvement, la forme, l'espace, la musique ; les discussions commençaient au petit déjeuner, continuaient au réfectoire et, gratifiées par Mme Morizot sur la coutume du conseil (veillées joraines), elles étaient l'occasion d'étranges échanges, de révolutions parfois échauffées et d'échanges fertiles entre des artistes trop souvent repliés sur eux-mêmes.

Mercury l'emporte sur Delta

Puis chaque groupe s'est mis à préparer fébrilement un programme en vue des représentations publiques. Au paroli, le discret Suzzan Linka répète dans la tradition expressionniste allemande ; au premier étage, Robert Solomon, ancien élève de Nikolaï, se livre à de fascinantes improvisations sans cesse interrompues par des bagiraies venues se faire expliquer les principes de la Modern dance. Dans la salle de concert, Roydon Melidon, un lit londonien au parler gouailleur, perfectionne inlassablement pour la troupe Mercury des édues superbement enchaînés. Le groupe Delta, lui, a fait l'actualité dans l'amphithéâtre pour mettre au point un ballet où les gestes des danseurs se transforment en volutes sous les effets de projections lumineuses. Enlevé les cages et les masques, on découvre des têtes pensantes menées par une petite personne très décidée qui a pris pour nom de guerre Pat O'Brien. Delta vient de Dijon où il mène, dans l'indifférence générale, ses recherches de formes contemporaines.

Le concours chorégraphique final, récompensé par un grand prix de 10 000 F offert par la Fondation de la danse, ne constituait pas une surprise puisque les lauréats avaient été sélectionnés à Bagnoleux. Il s'est réduit à une compétition serrée entre le groupe Delta et la compagnie anglaise Mercury. Celle-ci l'a emporté grâce aux qualités professionnelles des exécutants et à la beauté des épures chorégraphiques de Roydon Melidon, mélange insolite de danse classique et de technique Graham. Quant à Delta, on devra désormais compter sérieusement avec lui s'il ne se laisse pas enfermer dans un procédé où la danse est un peu trop sacrifiée aux effets audio-visuels.

L'imagination a tenu une grande place dans cette rencontre des Prémontrés où il a fallu tout improviser. Jean Morizot, secondé par Jacques Chaurand et toute l'équipe d'animation, a joué les médiums mais aussi les pionniers en la matière, ouvrant les galeries et les salles à des improvisations réussies, tandis que des centaines de bougies disposées autour du cloître célébraient la nouvelle vocation chorégraphique de l'abbaye.

MARCELLE MICHEL.

L'Ensemble théâtral de Gennevilliers présente « Marie »

« Babel met l'art au service d'un décapage »

EN inscrivant Marie, d'Isaac Babel, à son répertoire, l'Ensemble théâtral de Gennevilliers poursuit son travail d'interrogation de l'histoire du théâtre et de la manière dont le théâtre met en scène l'histoire. Marie a été écrite en 1934, alors que Babel, écrivain juif soviétique, prenait parti, de façon polémique, dans la controverse esthétique des années 30, dont l'enjeu était l'adoption d'un réalisme de type nouveau (Babel, opposé aux théories du « réalisme socialiste », sera arrêté en 1939) ; Marie décrit les années 20, époque héroïque du « communisme » de guerre, à travers la déchéance d'une ancienne grande famille, les Moukounine, qui abandonne son appartenance de la perspective Newski. Les sept premiers tableaux montrent les croisements de l'époque moderne. Le huitième, Forêt des temps nouveaux.

Bernard Sobel et son dramaturge Alexis Grand s'expliquent sur ce double regard en arrière — attitude dont l'actualité est ravivée par la mode « rétro ». Leur point de vue sur Babel écrivain Marie en 1934, et le point de vue d'Isaac Babel écrivain, en 1934, une pièce sur les sources de la société soviétique.

« Lorsque nous avons pris cette pièce de Babel, Marie, nous ne savions pas à quel nous avions affaire, disent-ils. Cela ne signifie pas que nous l'avons choisie sans la lire. Nous l'avions retenu car elle nous plaisait instinctivement, par sa chaleur ; c'était sensuel. Et puis, elle nous semblait poser un problème auquel la société française est confrontée : le problème du changement. Dans Marie, Babel disait qu'on ne fait pas d'œuvres sans casser d'outils ; que le changement est une chose violente. Pas forcément la violence dans la rue, mais dans les consciences, dans les âmes. La révolution n'est pas un passage d'un état de fait à un autre, on les hommes peuvent rester comme ils sont. Mais nous avions le sentiment, en lisant le huitième tableau, que, là, Babel avait fait des concessions.

Nous avions une autre raison de nous intéresser à Babel : il appartient à un pari de la littérature soviétique totalement ignoré en France, alors que nous pensions qu'il s'agit d'un écrivain majeur, capital. Ainsi, en nous attachant au texte de Marie, nous avons découvert, par chance, qu'il s'agissait d'une grande œuvre. On y trouvait une forme, une recherche, une ouverture, la découverte d'un nouveau type d'écriture théâtrale, profondément innovée, entre autres, par le cinéma.

— Est-ce que Marie a été jouée à l'époque ? Et peut-on parler d'une œuvre capitale si elle est restée inédite ?

— La pièce n'a jamais été jouée du vivant de Babel ; elle a été publiée en 1935, accompagnée d'un texte critique très acerbe ; elle a été jouée depuis en R.D.A., en Allemagne fédérale, et à la télévision anglaise.

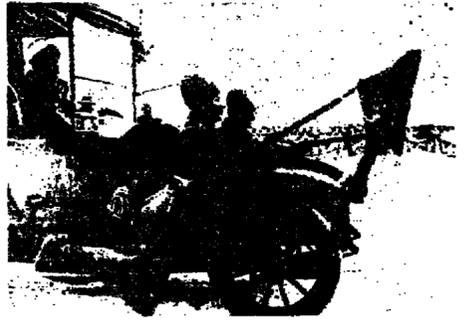
Alors, à quel titre la considérons-nous comme une œuvre capitale ? En 1934, époque où Marie a été écrite, on se trouve à une période charnière : fin du plan quinquennal, premiers congrès des écrivains soviétiques ; le « réalisme socialiste » devient le slogan à suivre, mais le débat est encore très ouvert.

À cette époque charnière, Babel considère qu'il est essentiel de s'intéresser à l'époque de l'édification. Marie se situe entre l'ordre tsariste, le chaos de la révolution, et la naissance d'un ordre nouveau. Disons que, en 1934, Babel interroge le devenir du socialisme, à partir d'une réflexion sur ses origines, de la même manière que la pièce, située en 1920, interroge la naissance du mouvement révolutionnaire. Et, dans l'aventure de cette pièce, Babel engage sa responsabilité d'écrivain. C'est une des seules pièces où cette question, la responsabilité de l'écrivain, est posée sur le plan éthique, dans la société socialiste en formation. Babel refuse de se laisser enfermer dans le ghetto de l'artiste n'ayant pas à s'occuper de politique ; la politique est au centre de son interrogation esthétique. Mais, en même temps, maintenir son intégrité d'artiste avait pour lui une signification politique. Dans Marie, à l'égal

C'est Joyce au pays des soviets

— C'est l'auteur « dans le champ », comme Godard, « cinéaste dans le champ » ?

— Babel est un homme dont la culture a été formée au modèle des cinéastes du siècle précédent, et il s'adresse au peuple de 1934 qui sort de l'alphabétisation et n'a rien à faire de ce qui a formé cet intellectuel. Babel demande : que faire de ce dont on ne peut pas se séparer brutalement ? Il affirme qu'on ne peut pas devenir l'homme nouveau sans tenir compte de l'homme ancien. Aussi, Babel est-il pour nous un genre de phare, à l'heure de la campagne antistalinienne ; il y a d'ailleurs une certaine responsabilité à mettre en scène un auteur mort en 1941, mort victime de ce qu'on appelle le stalinisme, car on peut se demander si on n'apporte pas d'eau à l'archipel de la campagne « Goulag ».



des tragiques antiques, il parle sur l'âge, au tant qu'artiste-citoyen, et veut assurer les deux fonctions. Artiste qui le conduira jusque dans les camps.

— Et pourtant, si vous parvenez impossible de le rapprocher de Soljenitsyne...

— Si cette pièce renvoyait seulement à l'image de l'artiste, qui ne doit rendre de comptes qu'à lui-même, ou bien nobéliser qu'aux injonctions du parti, elle poserait une fausse opposition, comme l'affaire Soljenitsyne. Mais Babel ne veut ni répondre aux injonctions du parti ni être une sorte de prophète. Il pose le problème de la responsabilité de l'écrivain soviétique. Il ne peut être vraiment responsable que s'il commence par ne pas tricher avec lui-même. Marie, c'est aussi son paysage mental, une réflexion sur tout ce qui pèse en lui du « vieil homme ».

Il opte pour l'avenir, en sachant que — pour un temps — il va devoir payer les poils cassés. Il a un sourire « dé-tragédie » sur ce qui pourrait être sa tragédie. Ici, on est près de l'humour juif, mais, en même temps, ça pose le même problème que de comprendre pourquoi quelqu'un, après dix ans passés dans les camps, reprend sa carte au parti.

La pièce comporte de nombreux éléments d'autobiographie. A travers les traquants, il y a un portrait du juif ; comme Babel, Moukounine porte une double paire de lunettes, et il a écrit un livre ; comme Babel, Marie est dans l'armée rouge. Ces rapprochements reposent sur des tas d'indices précis. Ainsi, l'appartement de Dymchitz, le traquant, est situé au 88 de la perspective Newski ; c'était l'adresse de Babel en 1920... Et, au huitième tableau, on peut affirmer que Babel se retrouve dans l'amatuer d'art qui sait que son amour des belles choses le mènera à l'échafaud, mais qui sourit.

— Est-ce bien une attitude « réaliste » ?

— Babel s'oppose à ce qu'il considère comme un réalisme socialiste mal compris. Il en refuse la vision totalitaire. Il refuse aussi l'idée volontariste d'une littérature dont la fonction, selon Staline, est l'« ingénierie des âmes ». Écrivain, il refuse la mode rétro de 1930 en 1934. Marie pourrait être l'héroïne épique de la Tragédie optimiste de Vichnievski ; elle est simplement absente. Babel fait se télescoper deux époques pour leur faire rendre leur vérité, pour en arriver aux réalités concrètes. Il met l'art au service d'un décapage. Il ne crée pas de faux espoir, et c'est à ce prix qu'il crée un espoir véritable. Il sait que son devenir est tragique, mais qu'il ne faut pas en faire un monde. Il objective sa subjectivité sans la faire déteindre sur la réalité ; il relativise son opinion personnelle, en prenant garde de ne pas la superposer à la vision d'un monde Babel se méfie de lui-même avant tout, mais il ne s'exclut pas ; il sait qu'il fait partie de tous ça.

Et, ainsi, nous considérons qu'il mène un combat éminemment révolutionnaire en tenant compte de sa propre illusion de conscience, ce qui lui évite de tomber dans le piège de l'idéalisme ou même le réalisme socialiste mal compris.

Il y a d'ailleurs un parallèle entre le « volontarisme » dont Eisenstein fait reproche à Staline dans son étude historique et le procès que Babel fait aux « réalistes socialistes » de ne pas tenir compte de la subjectivité des gens.

Marie est aussi une mise en cause fondamentale des idées judéo-chrétiennes. Marie, le pré-nom, est une concentration de cette vision du monde ; dans Marie, il y a la Vierge d'avant et la Marie des temps futurs. Absente de la scène, elle est l'utopie ; tout le monde en parle, mais personne n'ose y toucher ; alors que, là-bas, au front, elle couche avec un révolutionnaire.

Mais l'intérêt de la pièce se situe aussi dans l'écriture de Babel, qui est, non illustrative, non explicative. Plus on approche les choses, plus elles éclatent. Babel réinvente l'idée d'un Tolstoï rouge ; c'est Joyce au pays des soviets, même si l'homme des temps anciens, il est en même temps Beckett. Sans jamais oublier, en outre, qu'il est Babel.

Cela s'inscrit dans la problématique du réalisme, mais aussi dans une politique qui nous concerne. Pas seulement le discours, mais aussi l'esthétique dans le combat. Babel est comme le peintre du Moyen Âge qui se peint au pied du tableau, avec l'image de sa mort qui sourit derrière lui.

Propos recueillis par MARTIN EVEN.

* Théâtre des Gréillons, Gennevilliers, 20 h. 45.

COMPAGNIE RENAUD BARRAULT

THEATRE D'ORSAY
PETIT ORSAY
à partir du 8 avril

SAMUEL BECKETT
Pas moi (création)
avec Madeleine Renaud
et
Pierre Chabert
La dernière bande
en alternance
à partir du 12 avril

Inori
de Stockhausen
soirs 20 h 30, week-end, et nuit,
pendant dimanche 15 h.
location 548.65.90 et agences

LA COUR DES
MIRACLES

23, Av. du Maine
Paris 15^e - tél. 548.85.60

20 h 30 :
« LIT GAGE »
de George Michel
Mise en scène de l'auteur

22 heures :
« INTIME CONVICTION »
de Claude Brasseur
Mise en scène George Feytaud

théâtre de la
cité internationale
universitaire

218, boulevard des Capucines - Paris 9^e - Tél. 559.30.69-60-62
Métro : Cité Internationale

• GALERIE ORESTE
d'Euripide

• RESSERRES
« SUPPLÉMENT AU VOYAGE DE
BOUGAINVILLE »
de Diderot

• Un raffinement saisissant... Une
leçon de théâtre... (L'Express)

• JARDIN
MAX BONGIER

LA PAGODE

57 bis, rue Babylone - Tél. : 551-12-15
M^{rs} St-François Xavier

ROSSELLINI!
LA PRISE DU POUVOIR
PAR LOUIS XIV

LA PAGODE

57 bis, r. de Babylone - 551-12-15

ORSON WELLES
LE PROCÈS

A PARTIR DU
9 AVRIL

CHARLES
TRENET
LYMIA

location 548.65.90 et agences

A PARTIR DU 15 AVRIL
COMEDIE DES
CHAMPS-ÉLYSÉES
40 représentations

Guy
Bedos
Sophie
Daumier

Ce n'est
qu'un au revoir

THEATRON

2, rue Froehot - 578-81-58

10 dernières
LE BARON PERCHÉ
C'est drôle... LE MONDE

HAUTEFEUILLE
LA VACANZA

VANESSA REDGRAVE FRANCO NERO

Film de
TINTO BRASS

14 JUILLET, 4, boulevard Beaumarchais

le chagal de
nahueltoro
de Régis LITTE

DERNIÈRE SEMAINE
LA CHOCA

Film d'Emilio FERNANDEZ
STUDIO DE L'ÉTOILE, 14 rue Troyon
Interdit aux moins de 16 ans

REX / ERMITAGE / MISTRAL / TERMINAL FOCH / LA ROYALE

WALT
DISNEY
PRODUCTION

LES ANIMAUX
SONT MALADES

مسكين من الأهل

صحة من الأصل

Muhammad Ali

Un film qu sur le mot

SEMAINE DU C

Culture

UN AUTOMNE A 3 MILLIONS

Le Festival d'automne à Paris fait ses comptes. En 1974, cent trente-cinq mille spectateurs, une moyenne de fréquentation de 72 %, une subvention d'environ 3 millions (précisément 2 835 000 francs) auxquels s'ajoutent 640 000 francs affectés à l'opération du Théâtre des Bouffes du Nord. Les recettes s'élevaient à 1 million de francs environ, avec des prix de place moyens de 30 F.

EN BREF

LES OSCARS

« The Godfather, part two », la suite du « Parrain », toujours réalisée par Francis Ford Coppola, a reçu six oscars, mardi soir à Hollywood, dont celui de la meilleure mise en scène.

Expositions

AZEMA CHEZ VALÉRY

Le musée Paul-Valéry, à Sete, présente, pendant tout le mois d'avril et jusqu'au 5 mai, une exposition rétrospective consacrée à Louis Azéma, artiste méridional, né à Agde en 1876 et mort à Montromery à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Artiste, Louis Azéma s'était à double titre. Avant de se consacrer à la peinture, il avait obtenu un premier prix de chant au conservatoire de Paris.

Il avait été reçu à l'Ecole nationale des beaux-arts, où il fut élève de Gustave Moreau, de Cormon et de Flameng.

Le symbolisme, qui l'influença, et l'impressionnisme, dont il suivit le courant, ont nettement marqué son œuvre.

Il a cherché son inspiration en Bretagne, dans le Midi et dans la région parisienne.

Ses natures mortes, ses nus, charmants ou voluptueux, et ses groupes de personnages révèlent parfois un sens de la mise en scène qui, bien entendu, ne saurait surprendre chez lui.

Louis Azéma n'est pas un grand artiste. Mais il est sensible et sa technique est sûre. Il mérite mieux que l'oubli. Le conservateur du musée de Sete, M. Gabriel Couderc, lui-même peintre, a été bien inspiré de rendre, pour la première fois, hommage à cet artiste.

ROGER EBRAUX.

Musées

ÉCHANGE DE CHEFS-D'ŒUVRE ENTRE WASHINGTON ET MOSCOU

Les musées américains et soviétiques échangeront des tableaux pour les exposer. Au terme d'un accord qui vient d'être signé à Moscou, le musée de l'Ermitage prêtera une quarantaine de toiles à la National Gallery de Washington, qui les exposera en juillet prochain. Ce prêt qui sera par la suite montré à New-York, Los Angeles, Detroit, Houston, est la contribution soviétique au biennal des États-Unis d'Amérique. Il comprend des chefs-d'œuvre de sept pays européens : Rembrandt, Rubens, Frans Hals, Ruydael, Zurbaran, Van Dyck, Veronese, le Caravage, Tiepolo, Cranach, Gainsborough... La France y sera représentée par des peintures de Poussin, Claude Lorrain, Le Nain, Fragonard, Chardin, Bouche, Gauguin et Matisse.

De leur côté, les musées américains enverront en Union soviétique autant de toiles.

L'accord culturel américano-soviétique qui vient d'être signé est le chef-d'œuvre d'un homme d'affaires : Armand Hammer, le président de l'Occidental Petroleum, qui avait déjà, en 1973, fait venir à Washington les chefs-d'œuvre impressionnistes des musées soviétiques.

J. M.

Sondage

LE THÉÂTRE DES DOUZE-VINGT ANS

Les Français ignorent le théâtre. Le « non-public » est majoritaire : il réunit 90 % d'entre eux. Les jeunes de douze à vingt ans sont moins réfractaires : 72 % seulement ne pénètrent jamais dans une salle. C'est ce que révèle une enquête du service des études du secrétariat d'État à la culture. La plupart d'entre eux cependant sont des spectateurs occasionnels. Ils vont au théâtre une fois dans l'année, en général sous la conduite de leurs maîtres d'école. Les bons spectateurs, avec quatre séances et plus, ne sont que 4 %.

Socialement, la démarcation que l'on observe dans la population jeune est la même que dans la population adulte. La fréquentation passe de 16,7 % chez les enfants d'ouvriers à 44 % chez les enfants de cadres supérieurs et de membres de professions libérales. Même sélection géographique, selon que les enfants habitent à la campagne ou dans les villes.

Les pièces comiques ont la préférence des douze-vingt ans (26 %) ; puis viennent les pièces modernes (14 %), le théâtre classique (10 %) et les comédies de Boulevard (6,5 %). Les opérettes et les comédies musicales ne recueillent que de médiocres suffrages (2 %). Si l'on consulte la liste des dépenses d'argent de poche, on constate que le théâtre arrive en dix-

huitième position, très loin derrière le cinéma, les disques, les revues et les livres, les vêtements, les cigarettes... Quant au théâtre à la télévision, il tombe dans l'indifférence, et la majorité de ceux qui par hasard suivent les émissions dramatiques les trouvent mauvaises.

L. D.

Théâtre

MARCEL SERA CONTENT

Le Théâtre de la Plaine accueille jusqu'au 11 mai Marcel sera content. Création d'un auteur contemporain, une femme, Michèle Barbier, relatant une histoire de femmes qui répètent une pièce écrite par un homme. Mais cet homme est psychiatre, et ces femmes sont des « malades » internées dans un maison de repos. Elles sont obsédées par des problèmes d'identité et de culpabilité, par la liberté, par la maternité et la mort, par le saint. Mais peut-il y avoir un saint ?

Michèle Barbier, après des études de lettres, a écrit des chansons et des pièces — la dernière : Deux contes pour une veille, sera créée « off-Avignon » avec Malika Ribovska, — travaille actuellement dans un cirque, et a cotoyé les milieux psychiatriques français et étrangers. Les décors sont d'Oscar Gustin, la mise en scène de François Dupeyron.

C. G.

* Théâtre de la Plaine, 21 h.

ELYSEES LINCOLN - DRAGON ST-LAZARE PASQUIER - GAUMONT SUD CAROLE WESWELLER présente le meilleur roman de JEAN COCTEAU est devenu le meilleur film de JEAN-PIERRE MELVILLE FRANÇOIS TRUFFAUT Les enfants terribles

SEUL A PARIS LES TEMPLIERS - 49, rue de Brotagne la chaise vide un film de pierre Jallaud

SOIRÉE DE MUSIQUE TRADITIONNELLE D'IRAK Sous le haut patronage du Centre Culturel Irakien à Paris (6/8, rue du Général-Appert. — 75116 PARIS Tél. : 704-58-95) donnée sous la direction de MUNIR BACHIR :

GALERIE TRANSPPOSITION 132, bd Raspail - DAN. 78-58 H. AMAND aquarelles et lavis Du 9 au 26 avril 1975

GALERIE DES ORFÈVRES 23, place Dauphine, 75001 Paris - Tél. : 336-81-30 Serge BELLONI - CHEYSSIAL GAMBIE - GUYOT - QUÉRÉ - RUOLLE THEVENET - Livia VAJDA Van de WALLE du 8 avril au 26 avril 1975

GALERIE KRIBOKI 38, avenue Matisson 339-17-38 M. AUBERT Du 10 au 30 AVRIL

LE SALON "qualité de la vie" GRAND PALAIS / CHAMPS-ÉLYSÉES du 8 au 28 avril

Actuellement, l'un des meilleurs placements : les lithographies et gravures rares Les véritables lithographies et les gravures en taille-douce constituent d'agréables objets de collection : on en tire tout l'agrément que procurent les œuvres d'art et on se constitue un véritable capital à l'abri de l'inflation.

GALERIE NELY DOUBLE 388, rue St-Honoré (8^e) - 260-95-88 Peintures, Sculptures, aquarelles de NUREI Du 9 au 28 avril

GALERIE D'ART de la place Beauvau 94, faubourg Saint-Honoré. — PARIS (8^e). — Tél. : 265-66-98 RAQUIN 9 au 30 avril

GALERIE KREBOKI 38, avenue Matisson 339-17-38 M. AUBERT Du 10 au 30 AVRIL

IMPORTANT Nous ACHETONS TABLEAUX SUISSES GRAVURES Valotton, Anker, Boshard, Gimml, A. Calame, G. Bughat, F. Hodler, Elze, Giacominelli, Leopold Robert Girardet, etc.

NAME STERN 28, avenue de Tourville (VII^e) MADELEINE GRENER peintures 8 avril - 17 mai

GALERIE VENDOME 12, r. de la Paix (2^e) - 072-94-77 DANNET Du 1^{er} au 28 avril

DES TRA L TROM L'Q VOTRE TAI GUYONNEAU TROM L'Q VOTRE TAI MARGALL la craie d'Art Exposition de 13 h. du 9 au 19 Avril 1975

"Muhammad Ali, the Greatest", de William Klein

Un film qui se termine sur le mot « à suivre »

Vous avez d'abord été peintre, puis photographe, et enfin cinéaste. Aujourd'hui sort votre dernier film, Muhammad Ali, the Greatest, 1964-1974. Comment se sont effectuées les transitions entre ces trois périodes ?



Il y a près de vingt ans, en 1956, était publié aux éditions Delphine un livre qui devait marquer durablement toute la photographie de ce reportage : ce livre, « New-York », était signé William Klein, jeune peintre américain qui résidait en Europe.

On se situe alors Muhammad Ali, the Greatest ? — Tous les héros noirs américains des années 60 ont été récupérés, répudiés ou assassinés. Ali est le seul à se sortir de cette décadence.

DES TRACTS A L'ACCORDÉON

La chanson et l'air du temps

La chanson considérée comme une suite de petits gadgets et comme une manière de faire le maximum d'argent dans le minimum de temps exprime à l'évidence et à sa façon l'air du temps.

Higelin, de Maxime Le Forestier, de l'Occitan Joan Pau Verdier, de Catherine Ribeiro, fraternelle et violente, frémisante de vie et d'angoisse, de Ferré toujours qui envoie encore ses idées dans la rue et s'étonne de voir que les gens n'ont l'air de rien alors qu'ils vivent dans des jours épiques.

(...) la pollution n'est pas dans l'air Elle est sur vos visages blêmes Et la grève sauvage les emporte. Avec le pouvoir qui les suit. Tu vois, il faut s'organiser Pour ne plus jamais travailler.

Renaud a commencé dans la chanson en 1968 en prenant la première guitare qui traînait et en chantant, dans les amphithéâtres de la Sorbonne occupée, des textes un peu simplistes, un peu naïfs, mais qui venaient du cœur.

Ils s'embranchent au mois de janvier, car une nouvelle année commence. Mais depuis des éternités l'a pas tellement changé la France. Passent les jours et les semaines, y'a qu'le décor qui évolue, la mentalité est la même : tous des tocards, tous des faux-culs

Oh, je voudrais tant que ça devienne Des jours heureux et la misère finie. Mais maintenant nous sommes des rebelles Et l'on peut voir, dans le monde, [aujourd'hui :] Les bureaucrates se ramassent à [la pelle] Tu vois, ça pourrait toutrement bien [changer,] les bureaucrates se ramassent à [la pelle.] Leurs syndicats et leurs partis aussi.

Plus généralement, elle devient un moyen non pas tant d'appréhender le monde que de communiquer avec les autres en déchargeant sa tête, en laissant courir sa spontanéité, sa sincérité, sa générosité et ce qui apparaît comme les résonances du quotidien, en étant libre à l'égard de tout le monde. C'est le cas surtout de Jacques

Accompagné d'un accordéoniste, il a fait « la manche » à la terrasse des bistrottes, dans la cour d'immeubles de la périphérie en essayant d'offrir aux gens quelque chose qui a disparu de Paris depuis les années 30 : le chanteur de rue. Renaud (2) boit l'air de Paris depuis toujours, ouvre des « yeux plein d'innocence » sur une ville qui vit encore, traîne dans les ruelles, dans les cours et sur « les pavés qui n'ont pas quitté les faubourgs », quitte à dire au « camarade bourgeois », au « camarade fils-à-papa », de rejoindre « les rangs de la pègre » et de prendre « vraiment son pied ». Et puis, un peu frondeur, un peu romantique, un peu poète, il raconte l'histoire de « Gueule Amineche », « un gigolo d'la Vache Noire qui aime d'un amour stupide une bourgeoise des boulevards ».

Ecoutez-moi, vous les ringards écologistes des boulevards Vos beaux discours y'en a plein [7]dos

LA BOURSE AUX OBJETS RARES

ANTIQUAIRE RECHERCHE Beaux meubles anciens Tableaux - Objets d'art Horlogerie - Argenterie ÉTOILES-ANTIQUITES 20, av. Mac-Mahon, 17^e, ÉTO. 78-06

GALERIE LA COUR D'INGRES 7, r. de la Bucherie (9^e), 43-88-55 SCULPTURES exposition de groupe avec CARDENAS - FERAUD GILLOLI - GUINO - GUZMAN HIGUILY - SKLAVOS etc. Du 11 avril au 17 mai

FESTIN 12 lithographies de MAX ERNST accompagnées de 12 poèmes de PIERRE HEBEY Pierre Chave - éditeur informations : ALEXANDRE IOLAS 8, rue Perronet - Paris 7^e 222 37 89

Grid of art gallery advertisements including: GALERIE GOYA - HISPAGYS, Ma ANGELES DE ARMAS, JACCARD, SZULMAN, HUBAY, ALEXIS GORODINE, LA MANDRAGORE, JOUSSELIN, FÉLIX VERCEL, SOBAIC, GERRY BOSCH, LEDANNOIS, CAPRON, and others.

مكتبة الأصيل

سكزاحت الامحل

A.F.C.A.E. L'ASSOCIATION FRANÇAISE des CINEMAS d'ART et d'ESSAI présente au Studio Git-le Cœur 12, rue Git-le Cœur (VI^e) - DAN 80.25

SEMAINE DU CINÉMA TURC

- Mardi 9 avril L'AMI, de Yilmaz GUNEY
Jeu 10 avril ÉLÉGIE, de Yilmaz GUNEY
Vendredi 11 avril L'INQUIÉTUDE, de Serif GOREN
Court métrage: LE MONDE, de KARAGUEUZ
Samedi 12 avril LA SECONDE FEMME, de Atif YILMAZ
Dimanche 13 avril LE NOUVEAU-NÉ, de Barbro KARABUDA
Court métrage: TURQUIE DES CARREFOURS
Lundi 14 avril ÉMINE, COUCHE-TOI LA, de Orner KAVUR
Mardi 15 avril ESPOIR (UMUT), de Yilmaz GUNEY

ÉLYSÉES LINCOLN - SAINT-GERMAIN VILLAGE

MAX VON SYDOW - LAURE DECHASNEL - MICHELINE PRESLE
L'EXPRESS Une œuvre rare
PARISOP D'une intelligence et d'une beauté impressionnantes
LE QUOTIDIEN DE PARIS Filmé de main de maître
MEDIA 75 Un extraordinaire suspense qui envoûte et éblouit
FRANCE SOIR On plonge dans le mystère, dans l'inquiétude, dans la beauté
LE POINT Une investigation policière qui nous prend voluptueusement au piège des images
TELERAMA Une perfection qui vous coupe le souffle
ELLE Un climat superbement vénéréux qui force l'admiration
NOUVEL OBSERVATEUR Un événement
LE FIGARO Je la recommande aux spectateurs
L'HUMANITÉ DIMANCHE C'est du spectacle et il est bon

TROMPE L'ŒIL
UN FILM DE CLAUDE D'ANNA

15 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES
Shimel Black & White FIN DE PARTIE du 9 au 30 avril

MERCURY - ADC - CLICHY PATHE ROTONDE - DANTON - GABRIEL SUD GAMBETTA CARROUIT
SABINE a un mari
SABINE a un amant

Sabine c'est peut-être VOUS

SABINE GLASER JACQUES RORTET HENRI SELLS
Le Triangle Ecorché
un film écrit et réalisé par PIERRE KALFON
FREDERIC MITTERAND «MYRIAM BOYER»

Expositions

SUR LES TRACES DE JEAN-BAPTISTE CARPEAUX. Grand Palais, entrée Clemenceau (21-21-30).
LE VOLUME BLEU ET JAUNE. ESPACES, NOTRE BELLE DÉVOUTION. Grand Palais, aile de Seiva (voir ci-dessus).
DESSEINS ITALIENS DE L'ALBERTINA DE VIENNE. Musée du Louvre, cabinet des dessins, entrée porte Jauffard (235-23-25).
CLAUDE - ROGER MARX. VINGT DESSINS ET PASTELS. Corot, Delacroix, Daubigny, Boudin, Redon, Jongkind, Bonnard, etc. Musée du Louvre, cabinet des dessins.
FILMS D'ART. Musée national d'art moderne (salle audiovisuelle), 13, avenue du Président-Wilson (72-36-53).

MISTER BROWN
Jean-Louis BORY
C'est un film non violent, calme et à mon avis d'autant plus terrifiant. C'est très très beau.
FRANCE SOIR - Robert Chazal
Un style de cinéma qui mérite d'être encouragé et d'avoir un public de plus en plus fidèle et nombreux.
QUOTIDIEN DE PARIS - Bernard Trémège
On reste stupéfait devant le merveilleux talent de comédiens de ces acteurs noirs et de la totale maîtrise de ROGER ANDRIEU en tant que cinéaste. C'est le film qui la gauche américaine n'avait pas encore pu faire.
HUMANITÉ - François Maurin
L'œuvre, dans sa composition, son interprétation est d'un équilibre remarquable... Il ne faut pas hésiter.

Le Monde
L'œuvre surprend, fascine, envoûte. Avec "LA MESSE DORÉE" Montrésor viole avec délice les tabous.
COLETTE GODARD - LOUIS MARCORELLES

LA MESSE DORÉE
un film de Benoît Morel
Distribution VALORIA Films
INTERDIT AUX MOINS DE 18 ANS

LES SPECTACLES

SAISON DES ARTISTES FRANÇAIS. LA QUALITÉ DE LA VIE. Grand Palais, entrée Winston Churchill (329-22-40).
CENTENAIRE DE L'OPÉRA. HOMMAGE À CHARLES GARNIER. 1875-1975. Théâtre national de l'Opéra (235-23-25).
LES ÉLYSÉES LINCOLN. ST. GERMAIN STUBS. HAYFAIR. MONTFARNASSE 63.
ORSON WELLES
VÉRITÉS ET MENSONGES

LA GUERRE DES MOMIES
Châtiair de l'Unité Populaire au Québec

ORSON WELLES
VÉRITÉS ET MENSONGES
EJOR FAKE

VOTRE TABLE CE SOIR

Table with restaurant names, addresses, and descriptions of evening menus. Includes entries for L'ALSACE AUX HALLES, BARCELONA, LE BOUCANIER, etc.

ACCÈS
ASOCIATION POUR LA COLLABORATION DES INTERPRÈTES ET DES COMPOSITEURS
VE NGUON (« Retour aux sources »)
de NGUYEN VAN TUONG

JEUDI 10 AVRIL à 21 heures
TRAN QUANG HAI
(Cithare vietnamienne à 16 cordes, guimbarde, culléras, cloches-bols brésiliennes et voix)

Large advertisement for 'Teen Man' featuring a man in a suit and text about costumes and fashion. Includes the text 'Teen Man lance les costumes'.

Théâtres

Les salles subventionnées

OPERA, 2, rue Scribe, 9 (073-14-59), les 9 et 10 à 19 h. 30 ; le Loup, la Symphonie fantastique (ballade de Roland Petit) ; les 11 et 12 (Abt 16) à 20 h. ; Elektra ; les 13 à 15 h. 30 ; Musique de chambre ; le 17 à 20 h. 30 et le 18 à 19 h. 30 ; La Bayadère, Giselle (acte III), la Belle au bois dormant (acte III), ballets. Voir aussi Théâtre des Champs-Élysées.

COMEDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

18, av. Montaigne (87), (D. soir, L.) 21 h. mat. dim. 15 h. Guy Bedos et Sophie Daumier (à partir du 15). Le Zouave, jusqu'au 15 inclus.

FOCIE-MONTFARNASSE

73, bd du Montparnasse, 14 (548-92-97) (D.), 20 h. 30, sam., à 20 h. 30 et à 22 h. 30 ; le Premier.

LABICHE FOLIES (à partir du 10)

THÉÂTRE 247, 30 bis, rue Chaptal 9 (574-56-54) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. ; Lorenzo Macchi.

OLYMPIA, 28, bd des Capucines

(742-26-49) (L.), 21 h. 30, mat. 14 h. 30 ; Charles Trépoct.

DIX HEURES, 34, bd de Clichy

(606-07-48), 22 h. ; Pastiflora.

Les autres salles

ANTOINE, 14, boulevard de Strasbourg, 10 (288-77-71) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. ; Les Jeux de la nuit.

THÉÂTRE DE LA VILLE

2, place du Châtelet, 9 (287-35-39) les 9, 10, 11, 12 (premier programme), 15, 16, 17 et 18 (deuxième programme) à 18 h. 30 ; Bella Lewitzky Danco Company ; les 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 à 20 h. 30, les 13 et 14 à 14 h. 30 ; la Mouette ; le 14 à 20 h. 30 ; Musique plus.

CAFÉ DE LA GARE

41, rue du Temple, 22 h. ; les Femelles de la nuit.

CAFÉ DE L'AMÉRIQUE

7 bis, rue du Pasteur-Wagner, 21 h. 15 ; Trio W. Christie, J. Nelson, J. Vanderville (musique à cordes et électronique).

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

A.S.C. 2, 11, avenue de la République, 16 h. ; Concert pour aux Billettes.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

A.S.C. 2, 11, avenue de la République, 16 h. ; Concert pour aux Billettes.

THÉÂTRE DE LA VILLE

2, place du Châtelet, 9 (287-35-39) les 9, 10, 11, 12 (premier programme), 15, 16, 17 et 18 (deuxième programme) à 18 h. 30 ; Bella Lewitzky Danco Company ; les 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17, 18, 19 à 20 h. 30, les 13 et 14 à 14 h. 30 ; la Mouette ; le 14 à 20 h. 30 ; Musique plus.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

A.S.C. 2, 11, avenue de la République, 16 h. ; Concert pour aux Billettes.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

A.S.C. 2, 11, avenue de la République, 16 h. ; Concert pour aux Billettes.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

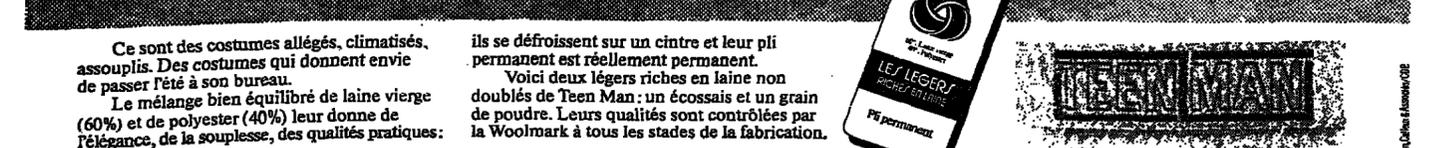
A.S.C. 2, 11, avenue de la République, 16 h. ; Concert pour aux Billettes.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

A.S.C. 2, 11, avenue de la République, 16 h. ; Concert pour aux Billettes.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

A.S.C. 2, 11, avenue de la République, 16 h. ; Concert pour aux Billettes.



Teen Man et la Woolmark lancent les costumes légers riches en laine.

Ce sont des costumes allégés, climatisés, assouplis. Des costumes qui donnent envie de passer l'été à son bureau. Le mélange bien équilibré de laine vierge (60%) et de polyester (40%) leur donne de l'élégance, de la souplesse, des qualités pratiques :

ils se défont sur un cintre et leur pli permanent est réellement permanent. Voici deux légers riches en laine non doublés de Teen Man : un écossais et un grain de poudre. Leurs qualités sont contrôlées par la Woolmark à tous les stades de la fabrication.



Large advertisement for 'Mekamint al-Ahli' featuring a stylized logo and Arabic text.

Large vertical advertisement for 'LA MESSSE DORÉE' featuring a portrait of a woman and various text elements.

RADIO-TÉLÉVISION

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

MONSTRES ET MUSÉES

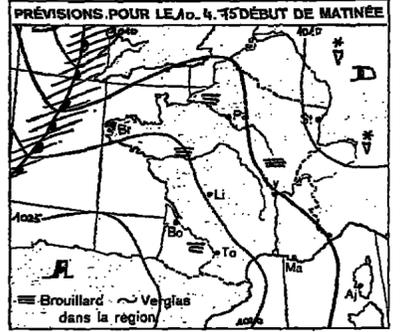
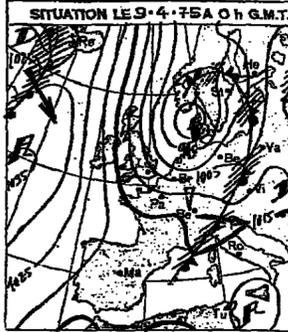
Nous adorons les monstres. Ils nous fascinent. Surtout les grands, les grands monstres bêtes et méchants de toute espèce... Les Dossiers de l'écran, si bien obligés. On évoquait justement, en fin de soirée, sur la chaîne à côté, la façon dont les Allemands avaient pillé les musées, les collections privées et les appartements...

D'une chaîne à l'autre

SOLJENITSYNE VENDREDI, SUR A2
Soljenitsyne sera, le vendredi 11 avril, invité de Bernard Pivot au cours de l'émission « Apostrophes » sur A 2, à 21 h. 40, à l'occasion de la sortie de son livre le Chêne et le Vent...

PAS DE COULEUR EN ITALIE

Le vice-président du conseil italien, Ugo La Malfa, avertit mardi 8 heures de la situation de la télévision en Italie après le choix « technique » opéré vendredi par le Conseil supérieur des télécommunications en faveur du système allemand Pal...



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 avril à 9 heures et le jeudi 10 avril à 9 heures... Des masses d'air froid et instable continueront à circuler de la mer de Norvège à la Méditerranée...

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 9 avril 1975: DES DECRETS
Portant majoration des rémunérations des personnels civils et militaires de l'Etat au 1er avril 1975.

LES PROGRAMMES MERCREDI 9 AVRIL

- CHAINE I : TF 1
19 h. 47 Feuilletton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 Dramatique : « Ille aux chèvres », de Ugo Betti. Réal. P. Badel.

LES PROGRAMMES JEUDI 10 AVRIL

- CHAINE I : TF 1
12 h. 30 IT 1 édition spéciale.
19 h. 50 Feuilletton : Le Temps de vivre, le Temps d'aimer.
20 h. 30 Série : « Maîtres et valets ».

FRANCE-CULTURE

20 h. Concertation : Le monde concentrationnaire, témoignages et documents pour servir l'histoire, par Y. Darricq et A. Tritel.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 10 (S.). En direct du Théâtre des Champs-Élysées : Orchestre national, dirigé par K. Muzur, avec le concours de Z. Franczyk, violoniste.

Visites et conférences

JEUDI 10 AVRIL
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES
15 h. 4. place Saint-Nicolas. Cabine nationale des monuments historiques.

Transports parisiens

DES RETARDS POUR LES TRANSPORTS GRATUITS

Le Conseil de Paris, dans sa séance du 19 décembre 1974, décidait l'extension de la gratuité dans les transports publics parisiens à plusieurs catégories de nouveaux bénéficiaires anciens combattants...

Aviation

ZURICH-PEKIN PAR AVION. La première liaison régulière entre la Suisse et la Chine populaire a été ouverte le 4 avril. Le vol Zurich-Pékin quittera la Suisse chaque dimanche et des escales sont prévues à Genève, Athènes et Bombay...

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1123
A crossword puzzle grid with numbers 1 through 12 indicating starting positions for words.

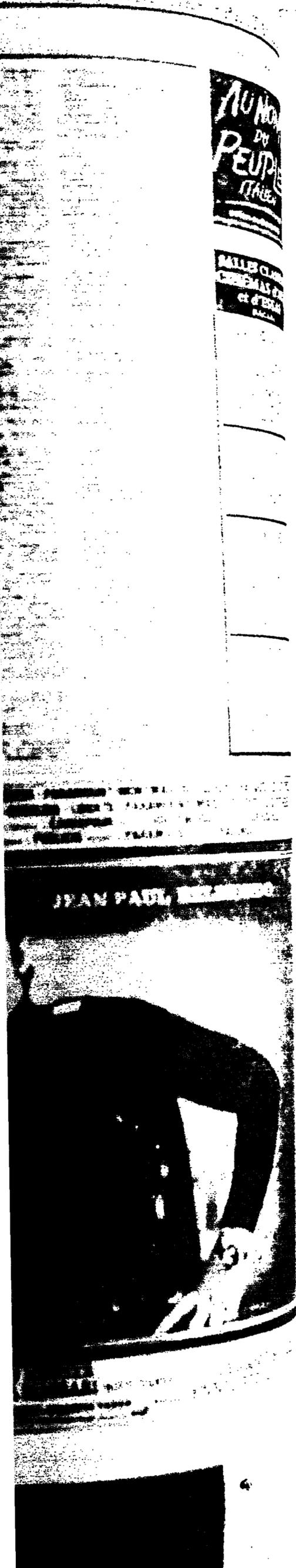
superflues ; Très capable. - 4. Méchantes toux. - 5. Abréviation. Réjouissants les habitants d'Égypte. - 6. Cellules de mars furent néfastes à César; Petit poids. - 7. Fin de participe; Ne restera pas sur le seuil. - 8. Vol présumé; Dans un langage de châtiment; Colporteur d'un méchant bruit. - 9. Pointe Jaune mais éventuellement rouge; Annonce la fin d'un sacrifice (épéle).

Le Monde
Service des Abonnements
5 rue des Mathématiques
75001 PARIS - CEDEX 02
C.C.P. 4207 - 23
ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 12 mois

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 9 AVRIL
Le débat à l'Assemblée nationale sera retransmis sur A 2, à 16 heures.
Les centrales nucléaires sont le premier sujet choisi par Radio-Montecarlo pour animer un débat, à 19 heures, entre des spécialistes et les élèves d'un C.E.S. de Nice.

LENTILLES DE CONTACT : parce que les yeux myopes sont souvent les plus beaux.
Ne cachez plus vos yeux à cause de votre myopie. Ce beau regard qu'on vous envie des que vous enlevez vos lunettes. montrez-le aussi sans vous priver de bien voir. Grâce aux lentilles de contact YSOPTIC.



صكزامن الأهل

CARNET

Naissances

Le professeur Jean Malou, son épouse et Corinne Malou, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur Delphine, née le dimanche 20 mars.

Mariages

M. et Mme Jean-Paul Lachaux, M. Jean-Jacques Anzrou, M. et Mme Pierre Yvonnat, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants, Christiane et Yves, le 13 avril à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Décès

M. et Mme Raymond Anzrou, M. Jean-Jacques Anzrou, M. et Mme Fernand Anzrou et leur fille, M. Dominique Anzrou, Mme Jacques Anzrou, M. et Mme Robert Lortet et leurs enfants, Mme Josephine Haendler, Les familles Dumary, Georges, Gérard, Normand, Lavaut, Lortet, Sorizon et Roy, ont le douleur de faire part du décès de Mme Marie-Hélène AXEROU, leur fille, leur tante, petite-fille, nièce et cousine, survenue dans sa vingt-huitième année.

Le service religieux a eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Louis-en-l'Île à Paris et l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Préville à Nancy, le 5 avril 1975. C'est avis sicut lieu de faire-part.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Pierre BOACHON, née Yvonne Joffre, survenue le 27 mars à Neuilly. Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité. Une messe sera dite à son intention le jeudi 17 avril à 19 heures, à l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal (place de la Porte-de-Saint-Cloud), 25, rue Ferdinand-Buisson, 75016 Paris.

Nous apprenons le décès du marquis Arnaud de CONTADES. (Né en 1907 à Mazé (Maine-et-Loire), le marquis de Contades, excellent sportif, avait été sous-directeur de la Banque de l'Union parifienne. Il était le père de M. Armand de Contades, directeur général de « Paris-Match » et de Mme Michel d'Ornava.)

On nous prie d'annoncer le décès de M. Alexandre COBOT, ancien président de la Chambre des notaires de l'Yonne, survenu le 7 avril en son domicile, à Paris, 24, rue Chaptal (9^e). Les obsèques seront célébrées en l'église de la Sainte-Trinité, le 10 avril, à 16 heures.

Mme Raymond Crochet, docteur en droit, notaire honoraire, décédé à Paris dans la nuit du 5 au 6 avril, en sa soixante-septième année. Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean-de-Montmartre, le 8 avril, dans l'intimité familiale, 40, rue Condorcet, 75009 Paris.

M. Gabriel Dessus, François et Nicole Cordelle, Jean-Benoît et Aline Fisel, René et Paulette Le Masson, Benjamin et Catherine Dessus, leurs enfants et petits-enfants, ont la profonde douleur de faire part du décès de M. Gabriel DESSUS, officier de la Légion d'honneur, leur époux, père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 5 avril dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Église. Les obsèques ont eu lieu à Crillon (Oise) dans la stricte intimité familiale, mardi 5 avril. Une cérémonie religieuse sera célébrée à Paris ultérieurement, 14, rue Nungesser-et-Coll, 75011 Paris.

On nous prie d'annoncer le décès de M. Jean ORIZET, ancien chef du service des coopératives et des institutions rurales au Bureau international du travail, survenu à Genève, le 5 avril 1975. La messe de sépulture sera célébrée en l'église du Grand-Saconnex/Genève, vendredi 11 avril à 10 heures. Domicile : 28, chemin François-Lehmann.

On nous prie d'annoncer le décès de Mme Roger FAQUELIN, née Marguerite Lichtenthal, survenue à Harblay le 22 mars 1975. De la part de M. Roger Faquehin et de toute sa famille. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Lormes (OGE-d'Or) le 3 avril.

M. et Mme Jean-Denis Turpin, Le comte et la comtesse René de Menthon, Guillaume et Alicia de Menthon, ont la douleur de faire part du décès de M. Léon TURPIN, directeur général honoraire des contributions directes, commissaire général honoraire aux prix, président d'honneur du Conseil national de la comptabilité, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, leur père, beau-père, grand-père et arrière-grand-père, survenu le 6 avril 1975 en son domicile à Paris, dans sa quatre-vingt-quatrième année. La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 avril, à 8 h. 30, en l'église Saint-Lambert de Vougrard, 5, rue Garbert, Paris (19^e), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Issoudun (26^e), 28, rue de Mirosmont, 75008 Paris, 25, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Nos abonnés, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions de « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Remerciements

Mme Boyer-Lebégou, ses enfants et toute la famille adressent leurs remerciements à tous ceux qui se sont associés à leur peine et leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort subite de M. André BOYER.

Anniversaires

Pour le troisième anniversaire de la disparition de Jeanne BOUILLON, une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée. En ce 10 avril, troisième anniversaire de la mort de Mme Georges CHEVILLON, née Marcelle Chevillard, il est demandé une affectueuse pensée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Messes

Une messe pour le repos de l'âme du comte Xavier de FORET, décédé à Chambéry le 18 février sera célébrée le mardi 14 avril à midi en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, Paris-17^e.

Communications diverses

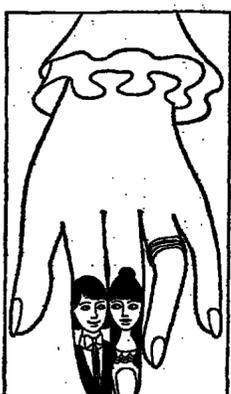
Le groupement des intellectuels aveugles et amblyopes lance un appel aux bénévoles disposant de livres pour des séances de lecture à domicile auprès d'étudiants ou de vieillards, et pour l'enregistrement de

cours sur bandes magnétiques ou sur cassette. L'association dispose de cent cinquante lecteurs pour sa bibliothèque (six mille ouvrages enregistrés) mais la demande augmente constamment. Renseignements : G.I.A., 5, avenue Daniel-Lesueur, 75007 Paris. Tél. : 754-05-82.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS S. 1. - Meubles et objets d'art des XVIII^e et XIX^e siècles. MM. Dulie, M^{rs} Adar, Picard, Tajan. S. 4. - 28 meubles. M^{rs} Pescheten. S. 7. - Bijoux. Argenteries anciennes et modernes. MM. de Fommervault, Monnaie, M^{rs} Solanet, Oger. S. 10. - Art Pompiet. Art Déco. M. Camard, S.C.P. Louzins, Fontain. S. 12. - Sijets et objets. M^{rs} Bondit. S. 14. - Ameublement. M^{rs} Botzgard. VENTES S. 5. - Appareils photo anc. Ferronerie. Curiosités. M^{rs} Botzgard. S. 17. - Meubles. M^{rs} Thullier. HOTEL GEORGE-V : 11-18 h., 21-23 h. Prédex Yves anderson. M^{rs} Adar, Picard, Tajan, M. Guérin.

L'IMPERIAL PULLMAN ET TOUTE LA GAMME DES LITERIES TRECA SONT EXPOSES CHEZ CAPELOU 37, Av. de la République - PARIS XI^e Métro PARMENTIER. Tél. 351.45.35



« les invérables » pour ne faire qu'un quand on est deux.

« les inséparables » c'est le nom d'une nouvelle collection exclusive d'alliances et de bagues de fiançailles

MP 8, place de la Madeleine - Paris 138, rue Lafayette Paris 86, rue de Rivoli Paris 92 - Colombes : 65, rue Saint-Denis 93 - Montreuil : 217, rue de Paris

LA BOUTIQUE DANOISE LES 12-13-14 AVRIL (de 9 h. à 19 h.) Dans ses entrepôts de la zone industrielle de LOUVRES 95380 Soldes de meubles - luminaires tapis - cuisines Tél. : 471-67-04

un quart perrier tout pour la soif, rien pour les calories

CONFÉRENCES DE L'OASIS 184, bd Saint-Germain - Paris (6^e) - (Métro Saint-Germain-des-Près) MERCREDI 9 AVRIL 1975 à 20 h. 45 LES CAUSES DE LA DÉGÉNÉRESCENCE ACTUELLE FACTEURS OFFICIELS ET FACTEURS CACHÉS par Raymond LAUTIER, Docteur en sciences DEBAT et réponses aux questions des auditeurs Au début de la réunion : CAUSERIE D'ACTUALITÉ par M. H.-Ch. GREFFROY, directeur fondateur de « LA VIE CLAIRE ». (Entrée libre et gratuite)



la woolmark au galfa club

Pour passer, en douceur, d'une saison à l'autre, le Galfa Club et la Woolmark vous proposent des costumes légers en pure laine vierge. Des costumes non doublés ou demi-doublés, confortables et souples, dont l'avers est aussi bien fini que l'endroit. Des costumes contrôlés par la Woolmark à tous les stades de la fabrication. Costume coordonné, coloris bleu clair et marine, droit, 2 boutons, 3 poches plaquées, fente médiane, non doublé, pure laine vierge (griffé Ted Lapidus).

La laine est vraie.



galeries lafayette

HAUSSMANN-MONTPARNASSE-BELLE ÉPINE

emploi INTERNATIONAL CHEF DE SERVICE

ENSAM, ICAM, ECAM, INSA DEBUTANT

IMPE SOCIETE PETROLIENNE SERVICES TECHNIQUES JEUNE INGÉNIEUR

GROUPE REIT Ingénieur chimiste

INGÉNIEUR CHIMISTE APPROF CHEF D'ATELIER

DIRECTEUR GENERAL

Bar OAP

DEMANDES D'EMPLOI	La ligne 6,00	La ligne 7,25	ANNONCES CLASSEES	IMMOBILIER	La ligne 24,00	La ligne 25,68
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02		Achat - Vente - Location	22,00	25,68
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21		AUTOS - BATEAUX	22,00	25,68
Offres	30,00	35,02	PROPOSITIONS COMMERC.	60,00	70,05	
Offres d'Emploi "Piacards Encadrés"				CAPITAUX	22,00	25,68
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03		OCCASIONS		

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
USINE DE CROIX (Nord) - 5200 personnes - 7ème de Lille

CHEF DE SERVICE CONTROLE DE QUALITE
90.000 PAR AN +

Ce poste classé Position III B dépend directement du Directeur de l'Usine. Il consistera à un inspecteur Général chargé de la mise au point, de la mise en œuvre et de la mise à jour des procédures de contrôle de qualité et des problèmes de traitement thermique, fonderie, forges, forjage, soudure, etc.

Il a sous sa responsabilité le Service Inspection, les Laboratoires et le Service Fiabilité, en tant qu'inspecteur et directeur d'équipe.

Aussi, les connaissances techniques doivent être complétées par des qualités importantes d'organisation et de sens de l'homme.

Il doit travailler en liaison avec les Services d'Etudes de la Compagnie ainsi que les Services Fiabilité des différentes filiales Européennes et la Commission de l'Anglais des Industries Mécaniques.

Des possibilités de promotion dans la hiérarchie de l'entreprise existent pour un candidat dynamique, obtenant les résultats attendus dans le poste.

Adresser curriculum-vitae détaillé, présentations et photo à :
DIRECTION DES RELATIONS INDUSTRIELLES
INTERNATIONAL HARVESTER FRANCE
170, boulevard de la Victoire - 75040 PARIS CEDEX 15

Cabinet d'expertise comptable recherche

COLLABORATEURS
pour Basse-Normandie, expérience cabinet ou d'entreprise indispensable. AGENCE NAVAS, 14 CAEN, n° 7.042.

SOCIÉTÉ D'INGÉNIEURIE ET PRODUCTION D'EAU
recherche

HYDROGÈOLOGUE
HYDRAULICIEN
THERMICIEN
OU INGÉNIEUR
SPECIALISTE DE L'EAU

Pour poste de RESPONSABLE D'OPÉRATIONS REGIONALES A METZ. Expérience souhaitée de la prospection commerciale et la négociation de contrats avec collectivités locales et industries.

Envoyer C.V., photo et présentations à n° 2.556, CONTEXSE PUBLI, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, 41.

SOCIÉTÉ
PRODUITS ALIMENTAIRES
GRANDE CONSOMMATION

Leader sur son marché (C.A. 350 millions) recherche

DIRECTEUR D'USINE

Grande ville universitaire de l'ouest pour diriger une de ses unités de production existante (500 personnes).

- Age minimum : 35 ans.
- Formation : Ingénieur, de préférence E.N.S.I.A., A.M., E.C.P. ou équivalent.
- Expérience souhaitée :
- si possible produits grande consommation.
- expérience de commandement d'usine.
- Poste impliquant :
- très bonnes qualités humaines,
- sens de l'organisation,
- esprit d'équipe.

Adr. C.V. détaillé et lettre man. photo à N° 1756 CONTEXSE PUBLI, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra. Discretions totales assurées.

offres d'emploi

comptabilité générale

Nous sommes un groupe mondial très solidement diversifié et en pleine expansion.

En France, nous sommes 2 000 et nous réalisons un CA d'environ 700 millions de francs en progression constante.

Nous recherchons un

adjoint au chef des services de comptabilité générale

Les candidats devront déjà avoir exercé des responsabilités dans un service de comptabilité générale, et être possible dans une entreprise utilisant les méthodes anglo-saxonnes. Les techniciens de l'audit peuvent également postuler leur candidature à ce poste. Développement de carrière assuré.

La fonction comporte :

- les tâches courantes d'une comptabilité qui pousse très loin ses méthodes d'analyse (bilans trimestriels et comptes d'exploitation mensuels, déclarations fiscales, bilans prévisionnels...)
- l'animation d'un service de 20 personnes.
- la connaissance de l'Anglais est souhaitée.

Veuillez écrire avec CV détaillé et rémunération actuelle au Soc 6442 M

plein emploi 115 ne saluez pas ?

ENSAM, ICAM, ECAM, INSA
DEBUTANT

BSN Gervais-Danone propose à un ingénieur débutant de formation ENSAM, ICAM, ECAM, INSA, d'acquieser sa première expérience dans le domaine Bureau d'Etudes-Travaux Neufs.

Il sera progressivement chargé d'animer une cellule de quelques dessinateurs, de mener à bien les études d'entretien et travaux neufs, d'assurer techniquement à la réalisation des travaux, de contribuer à la gestion des crédits.

Ce poste, à pourvoir à la Verrière de Bessières (50) nécessite un bon niveau de connaissances dans les domaines du dessin industriel, de la mécanique et des fluides.

Adresser votre candidature avec C.V. détaillé, sous la réf. D10 à Daniel Hordouin, BSN Gervais-Danone 1287/150, rue Jules Guesde 92302 Levallois-Perret.

bsn.gervais danone

ÉQUIPE CONSEIL ET ASSISTANCE EN FORMATION
SPECIALISÉE DANS LA FORMATION HUMAINE ET GÉNÉRALE
CERCHES POUR LYON

RESPONSABLE PROGRAMMES DE FORMATION GÉNÉRALE
PERSONNEL D'ÉCARTONNEMENT OUVRIERS - EMPLOYÉS

PROFIL :

- 30 ans minimum ;
- Une connaissance approfondie du milieu ouvrier ;
- L'expérience de l'animation de groupe ;
- Un goût pour la pédagogie des adultes dans un souci d'éducation et de promotion de l'homme ;
- Une personnalité affirmée.

RESPONSABILITÉS :

- Prendre en charge des programmes de formation générale existants ;
- Concevoir de nouveaux programmes en pédagogie active et les animer personnellement ;
- Avec l'appui concret et constant d'une équipe qui l'appuiera.

PERSPECTIVES D'AVENIR :

- Constitution progressive d'une équipe.

Écrire à Georges LEON, 04, rue Babeuvelin, 69071 LYON, qui transmettra.

ÉLECTROMÉCANIQUE
GRANDE SÉRIE
recherche

DIRECTEUR UNITÉ PRODUCTION
INGÉNIEUR 30 ans minimum
A.M. ou équivalent

Dans entreprise 1.800 personnes, région Pays de Loire, C.A. 325 millions de francs.

Est responsable d'un ensemble production-montage, autonome, 450 personnes.

100.000 F.

Logement assuré à titre onéreux.

C.V. manuscrit et photo à H.A.P., n° 920.039, 8ALL, ÉTITES ANNONCES 7 S, 44040 NANTES CEDEX.

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ DE CHAUFFAGE ET CONDITIONNEMENT D'AIR
évoluant rapidement vers la constitution d'un groupe de sociétés de fluides, recherche le

DIRECTEUR COMMERCIAL
HAUT NIVEAU

qui sera le moteur de cette évolution.

La fonction comprendra :

- les contacts avec la clientèle à tous les niveaux ;
- la responsabilité des projets et des prix ;
- la participation à la politique générale de la société au sein de l'équipe de direction.

Le Directeur Commercial sera assisté d'Ingénieurs Projets dont il devra assurer la direction et l'animation.

Ce poste de haute responsabilité s'adresse à un

INGÉNIEUR
diplôme ou non de Grande Ecole

DONT L'EXPERIENCE COMMERCIALE DEVRA IMPÉRATIVEMENT AVOIR ÉTÉ ACQUISE DANS LES MEILLEUX RAYONNEMENTS : SECOND ŒUVRE, CORPS D'ÉTAT TECHNIQUES.

Anglais souhaitable. Évolution vers l'exportation. Priorité absolue donnée à l'envergure commerciale et humaine des candidats. Équipe de direction jeune et très dynamique.

Env. avec C.V., photo et présentations au réf. 2134 B à 65, avenue Kléber, Paris (16^e), Discretions assurées.

IMPTE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE
recherche pour ses

SERVICES TECHNIQUES
Résidence en PROVINCE
JEUNE INGÉNIEUR

Dégagé des obligations militaires - Formation A. et M. ou équivalent + école supérieure soudure autogène - Minimum 3 années d'expérience - Très bonnes connaissances de la langue anglaise souhaitables.

Écrire avec C.V. et présentations à N° 2302 : CONTEXSE PUBLI, 20, av. de l'Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

IMPORTANT CHANTIER
CONSTRUCTIONS NAVALES
recherche pour son

service équipement
UN INGÉNIEUR

35 ans minimum, Formation A.M. ou I.C.A.M. (officier mécanicien de préférence). Ce candidat doit avoir une expérience d'électro-mécanicien et posséder des références études constructions électro-mécaniques ou entretien travaux neufs dans industrie de transformation des métaux ou sidérurgique.

Sous l'autorité d'un Chef de département il aura pour fonction :

- la conduite d'un groupe de dessinateurs, la rédaction des spécifications techniques des équipements,
- la négociation des commandes,
- l'installation et la mise en vente des équipements.

Lieu de travail : région OUEST.
Poste d'avance de valeur.

Env. C.V. détaillé sous No 2343, CONTEXSE PUBLI, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris CEDEX 01 qui transmettra.

Important Constructeur Français (Chaudronnerie lourde, Off Shore) recherche

DIRECTEUR D'UNITÉ DE FABRICATION

- Minimum 35 ans.
- Formation Ingénieur.
- Réelle expérience de fabrication et/ou de chantiers, en chaudronnerie, construction métallique.
- Si possible connaissance de l'Off Shore.
- Anglais courant indispensable.
- Rémunération à la hauteur d'un poste de très haut niveau.
- Résidence C.A. ou sa région.

Pour tous renseignements complémentaires écrire sous réf. 72008C, à M. ALAN de la Robertsau 67000 STRASBOURG

»»»»» DRES

GRUPE R.E.T.I.
recherche pour son

département Cosmétologie
(Fernand AUBRY)

ingénieur chimiste

la mission consistera à créer et mettre au point des produits de maquillage (teintes - colorants - textures...)

Une expérience de plusieurs années en cosmétologie est indispensable.

Adresser C.V., photo et présentations à :
Groupe R.E.T.I.
Direction des Relations Humaines
19, route de Marsat - 63201 RIOM

CHAMBRE DE COMMERCE DE DUNKERQUE
pour ses activités de Formation Professionnelle

CADRE COMMERCIAL EXPORT
HAUT NIVEAU

- Pour organiser et promouvoir un Institut de Formation au Commerce Extérieur, destinés principalement à des adultes et s'intégrant dans un complexe opérationnel de formation professionnelle.
- Le candidat devra posséder, outre une formation de base (commerciale ou technique) sélectionnée, une solide expérience des relations commerciales avec l'étranger.
- Il doit être motivé par la formation d'adultes et posséder au moins une langue étrangère.

Écrire avec curriculum vitae et présentations à :
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Boite Postale 1.501
59383 DUNKERQUE.

ET SI VOS TALENTS MÉRITAIENT
+ 150.000 F/AN ?

UNE AMBITION COMME UNE AUTRE...
SI C'EST LA VOTRE, PRENEZ CONTACT

Postes à pourvoir :
Côte d'Azur, Lyon, Bourgogne, Alsace, Lorraine.
Écrivez avec C.V. plus photo sous référence n° 972, 3, rue St-Pierre-le-Jeune - 67000 STRASBOURG.

Groupe International Important
recherche pour

DÉPARTEMENT
REACTIFS BIOLOGIQUES
BIOCHIMISTE

Niveau IUT ou équivalent,
débutant ou quelques années d'expérience pour poste

TECHNICO COMMERCIAL

- Anglais parlé nécessaire
- Poste basé au Vésinet (78)
- Déplacements fréquents
- Formation complémentaire assurée.

Le poste et les possibilités ouvertes dans un groupe dynamique représentent une excellente opportunité pour un candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite CV - photo à N° 2186 - CONTEXSE PUBLI 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Unité de production 2.200 personnes
Importante Société Multinationale

EN PICARDIE
proposé à un

INGÉNIEUR
(CHIMISTE APPRÉCIÉ)
ou formation équivalente, un poste de

CHEF D'ATELIER
Responsable 300 personnes

- Expérience de 5 ans, responsabilité en production ;
- Anglais courant indispensable ;
- Poste éventuellement en 2 V.A.

Ad. C.V., présentations et photo n° 2.267. ConTEXSE PUBLI, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Entreprise Languedoc
Fabrication matériels pétroliers (forages et têtes de puits)

RECHERCHE POUR
FONCTION COMMERCIALE
SÉDENTAIRE
Jeune Technicien

ayant connaissance de ces matériels
Langue anglaise lue et parlée indispensable

Adresser curriculum vitae et présentations à n° 89.097, BEZIN, 62, rue de Richelieu 75002 PARIS

BUREAU D'ETUDES URBAINES
recherche pour

LYON
ECONOMISTE-URBANISTE

Il sera chargé dans le cadre d'équipes pluridisciplinaires, des études de transports et de planification urbaines.

Formation : Ingénieur ou Universitaire, 5 années d'expérience (Agence Urbanisme, Administration, B.E.T.).

Adresser C.V., photo et présentations sous N° 422 à Publityl, 47, cours Gambetta, 69003 Lyon, qui transmettra.

Legende du Monde

Chaque vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre une nouvelle rubrique dans laquelle seront regroupés des offres et des demandes émanant de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bijoux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.).

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par télécopie au 233-66-21, poste 376

IMPORTANTÉ SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
Proche Bouleuse Ouest
recherche

ASSISTANTE DE PUBLICITÉ
ayant 5 ans d'expérience
en agence ou chez l'annonceur

SES TÂCHES SERONT :

- les relations avec la presse technique et professionnelle ;
- les achats d'espaces ;
- la conception des annonces, en relation avec les agences ;
- la réalisation du bulletin d'information des cadres.

IL EST NECESSAIRE DE RÉDIGER AVEC ALIANCE

Adr. C.V., rémuu. actuelle et photo, N° 2.319, CONTEXSE PUBLI, 20, av. Opéra, Paris-1^{er}, qui tr.

Est-Sud



la woolmark au galfa elu

La laine est vraie



مكتبات الأمل

سكزامن الاصل

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

offres d'emploi

Directeur commercial
F. 120 000
PARIS/BANLIEUE SUD-OUEST

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

Une très dynamique société française dans l'importation et la distribution de composants électroniques leader sur son marché crée dans le cadre de son développement le poste de Directeur Commercial pour l'une de ses divisions. Dépendant directement de la Direction Générale il sera responsable de l'ensemble des activités Marketing et Ventes de la division ; mise en place d'une politique de Marketing, études de marchés, détermination des plans et budgets, promotion et publicité, contrôle de la force de vente, administration des ventes, politiques de prix. Il veillera à consolider la position de leader sur le marché et à maintenir le taux d'expansion en étudiant de nouveaux produits avec un souci constant de rentabilité et d'optimisation. Il sera en outre responsable des achats et du contrôle des stocks de ses produits. Le candidat sera âgé de 35 ans min. aura une formation commerciale complétée par une solide expérience de 5 ans minimum des techniques et concepts de marketing et de ventes acquises dans un poste de responsabilité dans une société commerciale. La connaissance du marché de l'électronique et de l'électromécanique sera un atout supplémentaire.

Une très bonne connaissance de l'anglais est exigée, l'allemand est souhaitable. Ce poste d'envergure et de responsabilité peut déboucher sur des responsabilités plus importantes pour un candidat de valeur.
Réf. M 1408
Adressez C.V. détaillé, en précisant la référence, à G.-C. FULCONIS, Tour Maine-Montparnasse, 33, avenue du Maine, 75116 Paris Cedex 15. Discretion absolue.



TRES IMPORTANTE STE FRANÇAISE
(C.A. FRANCE SUPERIEUR A 200 MF)

MEMBRE D'UN GROUPE INDUSTRIEL PUISSANT NOTORIETE BIEN ETABLIE, recherche à PARIS son

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT DU C.A.
PLUSIEURS LIGNES DE PRODUITS
POUR PROFESSIONNELS et GRAND PUBLIC - 60 REPRESENTANTS

- Grande Ecole Commerciale (HEC, ESSEC, ESCP ou équiv.)
- CONNAISSANCE APPROFONDIE RESEAUX DE DISTRIBUTION d'OUTILLAGES par exemple par la QUINCAILLERIE et LES FOURNITURES INDUST./AUTO.

DISCRETION RIGOREUSE absolument garantie. En vue contact rapide, adresser lettre manuscrite, CV détaillé, performances réalisées, rémunération et photo (ret.) ss n° 756.317 à REGIE PRESSE, 85 bis Rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

CIT-ALCATEL

recherche pour sa division TRANSAC SPÉCIALISÉE en TÉLÉ-INFORMATIQUE des Collaborateurs convaincus de l'avenir des mini-ordinateurs et de l'informatique répartie :

Plusieurs INGÉNIEURS SOFTWARE PETITS ORDINATEURS

Pour s'insérer dans une équipe qui, dans le cadre de la réalisation de systèmes informatiques de saisie de données, collecte de données, logiciels de gestion de réseaux de petits ordinateurs et de terminaux intelligents ; des programmes d'application sur les mêmes matériels. Les candidats seront de formation supérieure et disposeront d'une expérience de 2 à 3 ans en matière de télécommunications, gestion de lignes, saisie de données et programmation de mini-ordinateurs. Rémunération de l'ordre de 63.000 F suivant capacités.

Plusieurs INGÉNIEURS - CHEFS DE PROJETS MISES EN PLACE DE RESEAUX DE SAISIE ET COLLECTE DE DONNÉES

Rattachés à la Direction Technique, les titulaires auront la responsabilité :
- DE DÉFINIR, en étroite collaboration avec le service commercial et les clients des grands secteurs privés et publics de l'économie, les spécifications des matériels qui constitueront les réseaux (petits ordinateurs, consoles interconnectées, lignes...) en fonction des applications à réaliser ;
- DE COORDONNER la réalisation de ces projets avec les différents services opérationnels de la Société.

Ces postes conviendront à des Ingénieurs Grandes Ecoles, ayant une expérience de 2 à 3 ans en procédures de télécommunications ainsi qu'un savoir-faire en matière de logiciels de programmation et de matériel Hardware et Software de mini-ordinateurs, dotés d'un esprit très ouvert et créatif dans l'approche des besoins de la clientèle, mais réalisés sur la plus grande rigueur technique et industrielle.

La connaissance de l'anglais est souhaitable. Rémunération de l'ordre de 65.000 F selon capacités.

L'expansion de la Société offre l'opportunité de situations évolutives pour les candidats de valeur.

Toutes les candidatures seront traitées avec LA PLUS PARFAITE DISCRETION

Adressez C.V. manuscrit, références, photo, présentations et détail disponibilité au Cabinet des Sciences Humaines
9, Square St. Bazil
G.S.H. 75150 - LE CHESNAY

GROUPE INTERNATIONAL PARIS à JEUNES CADRES JURIDIQUES

- Vous possédez un DES droit privé/droit des affaires.
- Vous avez acquis si possible 1 à 2 années d'expérience dans un service juridique d'entreprise, une société fiduciaire, un cabinet d'avocat ou un service assurances.
- Vous parlez couramment l'anglais.
- Vous recevrez une première affectation à la Division Juridique - suivi des affaires contentieuses ou à la Division Risques et Assurances - gestion des affaires d'assurances des activités Exploration - Production.
- Votre salaire annuel, fonction de votre âge et de votre expérience, sera compris entre 60.000 et 65.000 F.
- Vous pourrez ensuite évoluer, en fonction de vos aspirations et de vos aptitudes, dans les différentes sociétés du Groupe en France ou à l'étranger.

Ecrivez en précisant votre formation, votre expérience et votre niveau de rémunération et en joignant une photo à No 1363 - CONTEXTE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra VOS lettres reçues en entretiens privés au siège social.

SECRETARE BILINGUE

connaissant parfaitement steno anglaise et française.
2) Four a direction financière ;

SECRETARE CONFIRMÉE

et rompre aux problèmes financiers réseaux et de gestion. Connaissance de la langue anglaise fortement appréciée. Rémunération en rapport avec connaissances et valeur des candidats. Remarque : avantages sociaux (restaurant entreprise, mutuelle). Horaires de bureau sur 5 jours. Envoyer curriculum vitae et présentations à : S. T. I. P. 92, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

DIRECTEUR DE VENTES/MARKETING Produits Pharmaceutiques

Fr. 180.000 Max.
Un important Groupe Pharmaceutique International recherche pour sa Filiale Française à Paris, un DIRECTEUR DE VENTES/MARKETING.

Rattaché au Directeur Général, il collaborera à l'élaboration de la politique et des stratégies de marketing et supervisera la force de vente, s'attachant à développer la filiale française, sans perdre de vue l'ensemble d'affaires qui sont confiés. Ce poste conviendrait à un cadre dynamique âgé de 30 ans minimum, possédant une connaissance approfondie du service de la Visite Médicale et pourvus justifiés d'une expérience professionnelle réussie dans la Vente et le Marketing des Produits Pharmaceutiques. Le candidat idéal sera un subalterne de talent. Ses qualités personnelles et sa compétence professionnelle seront celles d'un homme qui pourra se voir confier ultérieurement un poste de Directeur Général. La connaissance parfaite des langues anglaise et française est indispensable. Adressez C.V. détaillé sous référence 13.672 à : SUPER PETITES ANNONCES 200 Avenue de la République, 75011 PARIS, en indiquant votre rémunération actuelle, ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone. En tant que Conseiller de Direction chargé de la sélection des Cadres, nous vous garantissons le secret absolu des candidatures. L'absence de candidats ne sera d'aucun qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.

SNECMA

Centre d'Etudes et d'Essais de Villaroche près Melun
recherche
INGÉNIEURS BUREAU D'ETUDES
(DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS)

- Calculs de résistance des pièces moteurs
- Calculs de résistance des structures (domaines des nacelles)
- Calculs de vibrations et de chocs.

Les candidats retenus seront diplômés d'une grande école d'ingénieurs (Centrale, Sup'Aéro, Ensm, Ensam...).

Critères favorables : plusieurs années d'expérience industrielle réussie, solides connaissances en mécanique, expérience des techniques de fabrication, parfaite maîtrise de l'anglais parlé.

Important réseau de transports gratuits desservant la Région Parisienne. Possibilités de logement. Adressez lettres, C.V., photo et présentations à SNECMA - Département Encadrement, 150 bd Haussmann, 75361 PARIS Cedex 08.

IMPORT. GROUPE CONSTRUC-TEUR PARIS, Recherche :

1° Ingénieur d'affair.

Diplômé G.E. Paris et Ch. T.P. ou similaire. Age 30 ans minimum. Missions : Contrôle techn. des projets bât. T.C.E., Exam. projets ; études des motifs T.C.E. et participation conception générale. Complément spécifique des corps d'état techn. et des études administratives us. prior. appel d'offres.

2° Mèt. Vérif. T.C.E.

Farm. techn. supér. haut. quali. Age 30 ans min. Chargé établis. et contrôle des pièces écrites. Etudes des prix, définition des motifs, procédure des conseils. Expér. : 1 forc. anal. exercées 3 ans min. de BET, Cabinets, architect. ou entreprise générale.

3° Dessinat. Projet.

Architecte, confirmé, 25 ans min., intégré à une équipe pluridisciplinaire. Il devra assurer la conception architecturale et le contrôle des projets. Samedi et Fêtes jours chômés. Envoyez C.V. et présentations à SIPEP, réf. 334, 2, rue de Chateaux, 75002 PARIS

ENTREPRISE BANLIEUE OUEST, recherche UN JEUNE CADRE FINANCIER

niveau DECS Anglais souhaitable Diversifier le métier responsable de la comptabilité clients, recouvrements. Envoyez C.V. et présentations à REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2^e.

PHARMACIEN (NE)

pour contrôle et essais qualité. Facilités de logement. Ecrivez C.V. détaillé et présentations à U.A.P., 11, rue Galvani, 75017 Paris.

Atteints maquette journal expositions divers travail graphique de équipe animation centre loisirs. Ville nouvelle : GRAPHISTE Adressez C.V. photo et prêt à Direct général AGORA 71000 EVRY.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Nous sommes une jeune société dynamique et entendons être la première sur le marché français de systèmes électroniques de communication de l'entreprise. Pour assurer notre expansion, nous recherchons :

ATTACHÉS COMMERCIAUX

habitués aux contacts humains et capables de curiosité et d'initiative. Nous offrons : - large responsabilité, rémunération stimulante (fixe + primes + frais) ; - ECR. REGIE PRESSE n° 75633 85 bis, r. Réaumur, Paris (2^e)

Filiale française d'une multinationale recherche UN CADRE POUR DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Niveau B.E.C., E.S.S.E.C. ou équivalent, connaissances de l'anglais et de la comptabilité anglaise exigées. Le candidat aura à s'occuper des prévisions et des contrôles budgétaires. Envoyez curriculum vitae et présentations à : M. le Directeur, Société MECAFRA, 68, rue du Professeur-Desta, 92120 URMONT.

SETEC T.P.

recherche pour son département EQUIPEMENTS UN INGENIEUR ELECTROMECHANICIEN

Connaissances problèmes de ventilation pour études des équipements de projets importants. Quelques années d'expérience appréciées. Ecr. avec C.V. et présentations à M. DARPAZ SETEC T.P., 85, rue de la République, 75012 PARIS.

Ville de Saint-Denis 21 rech. Sous-Archiviste diplômé INTD 1^{er} ou 2^e cycle.

FABRICANT SUPPORTS MAGNÉTIQUES

recherche pour études et réalisations de systèmes de test de bandes numériques et disques magnétiques. **AT.P. - ÉLECTRONICIEN** Capable prendre responsabilité de projets importants de la finition à la mise en route. Expériences industrielle de 5 à 10 ans en circuits logiques est nécessaire. (Connaissances souhaitées en logique programmée, micro - processeur et software.) Ecrire sous le n° 23.207 B.

ÉDITIONS BLEU PUBLICITE, 11, rue Labou, 92000 VINCENNES, qui tr.

BANQUE PRIVEE DE DEPOTS

recherche pour PARIS **2 collaborateurs**

Le premier participera au sein de la DIRECTION du PERSONNEL à l'élaboration du tableau de bord et sera chargé des études statistiques. Le second à l'extérieur des services administratifs, participera aux travaux statistiques de la cellule CONTROLE de GESTION. Il leur sera demandé de posséder une formation math ou comptable, niveau DUES, DECS, DUT ou équivalent. Une expérience d'une ou deux années serait appréciée. Les candidats seront dégagés des obligations militaires. Ecrire avec CV et photo sous référence 673 à

Organisation et publicité 2, rue de Valenciennes, 75002 PARIS, qui transmettra.

Importante Société d'Administration de Bâti et de Transactions Immobilières, cherche pour DIRECTION COMMERCIALE UN SPÉCIALISTE DYNAMIQUE DE LA MISE EN LOCATION DE BUREAUX, D'ENTREPÔTS ET DE LOCAUX COMMERCIAUX

« SERVICE A CROIX » Le candidat devra être muni de séduisantes références professionnelles. Plus plus intéressément important selon expériences. Ecrire avec références, n° 756338 REGIE PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE BIENS D'EQUIPEMENT - UNE DES PREMIÈRES DANS SA BRANCHE - VILLE SUD-OUEST

DIRECTEUR COMMERCIAL GÉNÉRAL

RESPONSABLE POUR LA FRANCE ET L'EXPORTATION :

- de la définition et de l'application de la politique commerciale,
- de l'établissement et de la gestion de ses budgets,
- de l'organisation et de l'animation des unités fonctionnelles et opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le candidat, âgé de 35 ans minimum, diplômé d'une école d'ingénieurs haut niveau (G.E.P. ou équiv.), devra avoir une expérience technique solide des applications et une expérience commerciale développée et posséder qualités marquées de dynamisme, d'autonomie, d'organisation. Connaissance de l'anglais indispensable, autre langue étrangère souhaitée.

SITUATION INTERESSANTE ET D'AVENIR POUR CANDIDAT LARGE ENVERGURE. Ecrire sous réf. VI. 472 CM, 4, rue Massenet, 75016 Paris. DISCRETION ABSOLUE



Burroughs

cherche pour son centre d'étude à FANTIN **RESPONSABLE DE LA GESTION DU PERSONNEL**

Bilingue anglais-français Il doit avoir 30 ans minimum, être licencié en droit, avoir un D.E.S. de droit social ou équivalent. Il doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de plusieurs années dans la fonction. Envoyez C.V. + 2 photos sous référence 256 à :

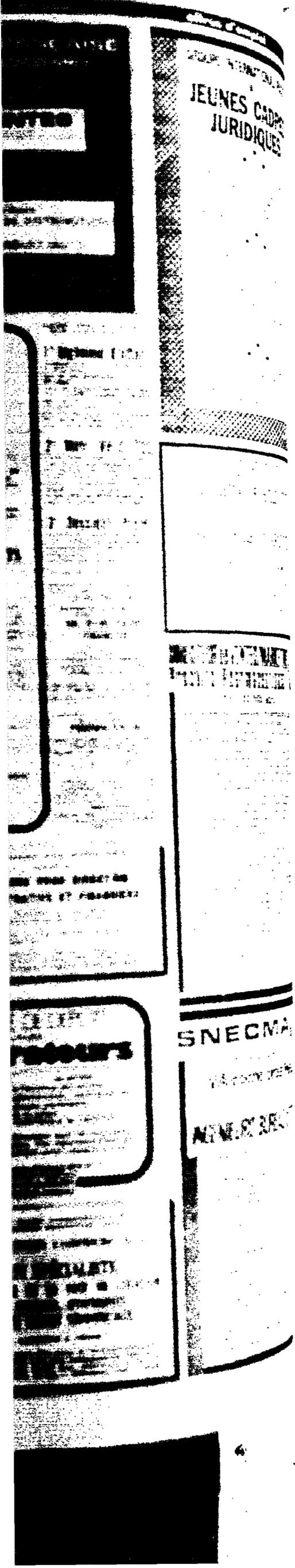
OAP 29 bd Saint-Martin 75003 PARIS chargée de la sélection

LE DIRECTEUR INFORMATIQUE DE LA FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INDUSTRIEL (La Défense) structure la fonction système, en créant une cellule Recherche et Développement. Il s'adresse à des "professionnels" : ingénieurs et programmeurs système

ayant acquis par la pratique une large expérience des techniques : TP, data base, mini... et de leur mise en œuvre, et leur propos de constituer l'ossature de cette nouvelle cellule. Celle-ci a pour mission de faire évoluer matériels et logiciels, en fonction des innovations techniques et des impératifs du plan informatique. Le réseau actuel comprend un 370-135/DOS-VS au siège et des IBM 3 dans les unités de production. Si vous êtes l'un d'eux, écrivez à J. THILLY ss réf. 2883 M. Carrières de l'Informatique.

ALEXANDRE TIC S.A. 10, RUE ROYALE - 75008 PARIS LYON - LILLE - GENEVE - ZÜRICH - BRUXELLES

AGENT TECHNIQUE DEBUTANT
AGENT TECHNIQUE DEBUTANT
BANQUE
TRAINERS EN HOMER AND MANAGER
CADRE
INGÉNIEUR CADRE EXPERIMENTÉ
CADRE TECHNO-ADMINISTRATIF
DIRECTEUR TECHNIQUE



offres d'emploi

**FILIALE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
ÉTUDES ET RÉALISATIONS
ENSEMBLES INDUSTRIELS
DOMAINE NUCLEAIRE**

recherche
pour son siège région parisienne
(BANLIEUE SUD)

1°) AGENT TECHNIQUE
Titulaire B.T.S. ou diplôme équivalent ayant
bonnes expériences en études d'installation et
de travaux.

**2°) AGENT TECHNIQUE
DEBUTANT**
Titulaire du B.T.S. ou I.U.T. ou d'un
diplôme équivalent pour calculs de résistance
de matériaux.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 2706 à
PIERRE LICHOU S.A.,
10, rue de Louvois 75003 Paris tél. 02 4.4.

DAWSON-FRANCE

PALAISEAU (91)

souhaite engager un

**ATTACHÉ DE DIRECTION
ADMINISTRATIVE**

dont les principales fonctions seront les suivantes :
— assister la Direction Générale en matière de
décisions comptable et financière ;
— assurer la Direction du Service Comptabilité
(5 personnes) ;
— pourvoir la mise en place du contrôle de
gestion ;
— superviser les services généraux.

Un homme de 30 ans minimum, titulaire d'un
D.E.C.S., ayant une expérience pratique de la
Direction d'un service comptable et si possible
une bonne connaissance de l'Anglais conviendrait
parfaitement.

Compte tenu de l'expansion rapide de la Société,
ce poste peut évoluer vers des fonctions plus
importantes.

Faire acte de candidature sous la réf. 1.117 M à :

CARRIERS COMPTABLES

2, rue Marengo. — 75001 PARIS.

UNE GRANDE BANQUE NATIONALE

RECHERCHE

Pour la Section Assurances
de sa Direction du Contentieux

UN CADRE

Actif et compétent qui sera appelé très rapide-
ment à diriger cette section dont l'activité est
la suivante :

- Gestion administrative des contrats d'assu-
rance de la Banque, de sa clientèle et de son
personnel.
- Négociation et renouvellement des contrats
en cours, mise au point de polices nouvelles.
- Conseil pour les opérations d'assurance pro-
pres à la Banque et à ses filiales.

Une bonne expérience de la Branche "VIE" est
souhaitée.

Prière d'adresser toute candidature avec C.V.
et prétentions à :

Monsieur B. COLLIN - 38, rue de l'Yvette
75016 Paris qui transmettra.

Département médical

d'un très important Groupe Industriel Français
de renommée mondiale

recherche

**INGÉNIEUR
ou
CADRE
EXPÉRIMENTÉ**

pour créer et animer SERVICE LANCEMENT et
ORDONNANCEMENT dans activités d'instrumenta-
tion médicale comprenant parties électronique et
mécanique. Doit être capable d'analyser les
importantes et mécaniques. Connaissance méthodes
modernes de gestion de production.

**CADRE
TECHNICO-ADMINISTRATIF**

Chargé des achats et sous-traitances dans activités
instrumentation médicale à base d'électronique et
de mécanique. Doit être capable d'analyser les
Etudes et la fabrication dans le choix des composants
et le choix des sous-traitants. Assurera négocia-
tions avec fournisseurs et sous-traitants et sera
chargé de la gestion administrative du service.

Adr. C.V. complet, photo et prétentions à n° 1.284,
CONTESSÉ Publ., 20, av. Opéra, Paris-10^e, qui tr.

P.M.E. domaine Para-Chimie

rech. pour son Siège Social (Région Parisienne)

recherche son

DIRECTEUR TECHNIQUE

Mission : maintenir et promouvoir l'acquis tech-
nique de la Société - Fournir sa moder-
nisation - Motiver et donner l'impulsion
à ces services - Accompagner et soutenir les
efforts commerciaux - Anticiper l'évolution
du marché (industriel).

Voies et moyens : une USINE (Provence) - Un
LABORATOIRE (Région Parisienne) - Une
gestion moderne par budgets et prix stan-
dard.

Profil : Le candidat idéal serait celui qui aurait
une expérience étendue sur la fabrication,
le génie chimique et le technico-commercial.

Ecr. en envoyant curricula vitae et le n° 315/77, S.P.,
11, r. d'Uzès. — 75002 PARIS. — Discretion assurée.

offres d'emploi

NOUS SOMMES :

Un groupe international d'importance mondiale

NOUS AVONS :

Une gamme de produits très large pour applications industrielles dans le cadre
d'un développement important de notre organisation de vente de produits de trans-
mission (courroies crantées).

NOUS RECHERCHONS :

INGENIEUR DE VENTE

NOUS OFFRONS :

- Une région fixe. • Salaire fixe avec bonus. • Avantages sociaux. • Indemnités kilométriques. • Frais de déplacement. • Style de coopération de management.
- Formation internationale assurée. • Important réseau de vente existant.

NOUS SOUHAITONS :

- Bonnes connaissances commerciales et techniques dans le domaine mécanique.
- Expériences de la vente et des rapports avec la clientèle d'un niveau élevé.
- Bonnes notions d'anglais. • Domicile préféré : région parisienne.

LE CANDIDAT AURA :

- Une grande indépendance d'action. • A travailler selon des objectifs fixés par la Compagnie. • A développer la clientèle dans un réseau existant.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente (ret.) en indiquant présent. à n° 95.883,
PUBLICITE ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

**BANQUE
HERVET**

recherche pour son DEPARTEMENT
CREDITS PROMOTEURS à Neuilly

**cadre
confirmé**

- Formation supérieure
- Expérience bancaire des crédits promoteurs
- Goût des contacts commerciaux

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions
à Direction du Personnel BP 154
92201 Neuilly-sur-Seine.

**TRAINERS IN MOTIVATION
HUMAN RELATION
AND MANAGEMENT SKILLS**

- Bilingual French-English staff needed for rapidly expanding major american international management consulting and training organization serving important European clients.
- Previous experience helpful but not essential as you will receive training in the company's very successful american system and techniques of implementation.
- You must be an individual interested in challenges and problem solving. You must be interested in putting ideas into practice and in working with people in all levels of business.
- If you want an excellent opportunity for rapid career advancement and financial gain send your C.V. and salary history in english immediately to: **SPEAR, 12, rue Jean-Jacques, 92087 PUTEAUX**, under reference 3.878, who will forward.

SOCIETE FRANCAISE

UN DES LEADER DE SON MARCHE
(6000 personnes, forte croissance annuelle)
souhaite étoffer ses structures et recherche

**JEUNES RESPONSABLES
D'EXPLOITATION**

(formation économique et commerciale sup.)
débutants exclus

Gestion et direction sur le terrain de centres
de profits (8 à 15 millions de C.A. —
50 à 200 personnes).

Les fonctions proposées jouissent d'une
large délégation, nous apprécierons chez les
candidats le degré d'autonomie déjà atteint
le goût de l'engagement personnel, et une
expérience réussie de commandement des
hommes.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et présent.
à No 1878 - CONTESSÉ PUBLICITÉ,
20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01
qui transmettra.

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ
de PRÊT-A-PORTER
PARIS**

(Chiffre d'affaires 200 millions)
recherche son

CHEF COMPTABLE

pour diriger l'ensemble des groupes :

- Comptabilité générale
- Clients
- Fournisseurs
- Trésorerie

(35 PERSONNES)

- Niveau minimum exigé : D.E.C.S.
- Plusieurs années de pratique dans la fonction.
- Etudes supérieures appréciées.
- La préférence sera donnée au candidat doué de personnalité et apte à la conduite des hommes.

SITUATION STABLE ET D'AVENIR

Envoyer C.V., photo et prétentions à :

ORBIS (réf. D.O.) 28, avenue Franklin-Roosevelt,
75008 PARIS.

offres d'emploi

Dans le cadre de son service développement
Société en expansion, filiale d'un groupe
français important, située à l'Ouest de Paris,
recherche

**UN INGENIEUR
OU EQUIVALENT**

Dont la mission sera : la conception - l'étude
technique et la réalisation de nouveaux sys-
tèmes de cloisons et plafonds suspendus.
Une expérience de 4 ans minimum dans le
bâtiment est nécessaire, si possible dans
fonction similaire.

Ad.C.V. manuscrit, photo et prêt. réf. 2724 à
Pierre LICHOU S.A., 10, rue de Louvois,
75003 Paris tél. 02 qui transmettra.

CENTRALE D'ACHATS

recherche

pour son département non alimentaire

**ASSISTANT
A RESPONSABLE PRODUITS**

Connaissant rayon électro-ménager
et télé-son

Aurait à :

- Secourir l'acheteur pour tous les problèmes
de service après-vente ;
- Contrôler la fabrication en usine ;
- Coordonner la gestion des pièces détachées ;
- Assister les S.A.V. régionaux.

Expériences organisation S.A.V. souhaitées, niveau
E.S.C. ou équivalent.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à :

S.G.C.C.
91, boulevard Exelmans - 75016 PARIS

SOCIÉTÉ RECHERCHE

pour son réseau commercial
PARIS et PROVINCE

TECHNICO-COMMERCIAUX

ayant le goût et/ou l'expérience de la vente et de
bonnes connaissances des techniques et/ou des
matériaux des laboratoires de BIOLOGIE et BIO-
CHIMIE.

Anciens biologistes, biochimistes, techniciens de
ces laboratoires seraient appréciés.

Ecrire N° 8.316, « LE MONDE » Publicité,
5, rue des Italiens, 75247 PARIS, qui transmettra.

**LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
PARIS**

recherche

CHEF DE PRODUIT

Le candidat, homme ou femme, 27 ans minimum,
aura la responsabilité de produits à grand public
vendus en pharmacie.

De formation supérieure, il aura une expérience
de la vente en pharmacie et l'animation d'un
réseau commercial.

Adresser votre candidature avec curriculum vitae,
photo et prétentions, sous la référence T. 101, à :
M. R. Conzelli, 104, Champs-Élysées - 75008 PARIS.
Discretion assurée.

Société française relevant de l'Industrie Chimique.
(C.A. : 85 millions de F. — Effectif : 600 pers.)

recherche

CHEF COMPTABLE H. ou F.

Le candidat(e) aura 30 ans minimum, une forma-
tion supérieure comptable D.E.C.S., S.P. ancien
régime, niv. expertises comptables, plusieurs années
d'expérience au niveau Chef Comptable.

Dépendant du Directeur Administratif, avec une
équipe de 8 collaborateurs, il aura l'entière respon-
sabilité des comptabilités générale et analytique,
de la fiscalité, de la gestion, de la trésorerie.

Lieu de travail : Champs-Élysées

Adresser C.V. et prétentions, sous référence 2.134 à
65, avenue Kleber, PARIS (16^e).
CORT Discretion absolue.

Institut de Développement Industriel

I.D.I.

recherche

UN EXPERT-COMPTABLE

ou formation similaire
ayant une bonne expérience en
RÉVISION COMPTABLE ou AUDIT

Il participera, au sein d'une équipe, à l'étude de
SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES et sera notamment
chargé des activités suivantes :

- ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE de
ces Sociétés ;
- CONTRÔLE des documents financiers émis par
ces Sociétés et APPRECIATION de leurs métho-
des d'abstraction.

Age : 27 ans minimum.

Adresser curricula vitae manuscrit et prétentions à
4, rue Anquetin, P. 13
I.D.I. 92083 NEUILLY-SUR-SEINE.

L'UN DES PREMIERS CABINETS EUROPEENS

recherche **SPECIALISTE**
qui sera chargé du montage juridique des

**EURO EMISSIONS
et EURO CREDITS**

- Formation universitaire juridique et financière.
- Langue maternelle française mais parfaite
connaissance de l'anglais écrit et parlé.
- Expérience pratique nécessaire dans Cabinet
International - Banque ou grande entreprise.
- Résidence Paris.

Envoyer C.V. manuscrit à n° 3269
SPEAR, 12, rue Jean-Jacques 92087 PUTEAUX qui trans.

**TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ DU GROUPE
PECHINEY-UGINE-KUHLMANN**

recherche pour ses usines de PROVINCE :

**INGÉNIEURS DÉBUTANTS
de FORMATION GRANDE ÉCOLE**

libérés ou prochainement libérés du service
militaire. Ces ingénieurs sont destinés, après un
stage de formation de 6 mois, à occuper initiale-
ment des postes dans les services de production.

NOUS OFFRONS :

- Des carrières avec possibilité de promotion dans
la Société et dans le Groupe.
- Un climat de travail moderne.
- Des situations matérielles intéressantes.

Adresser demande manuscrite avec C.V. et photo
d'identité, sous le numéro 3.608, CONTESSÉ Publ.,
20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, qui trans-
mettra. Ce recrutement sera conduit avec une totale discr.

ESAB

recherche un

INGÉNIEUR MÉTALLURGISTE
et possible ESSA.

- Excellentes connaissances des problèmes de
soudage ;
- Industries nucléaires ;
- constructions navales ;
- offshore, etc.
- Anglais indispensable.
- Voyages fréquents (France et étranger),
contacts à haut niveau.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
M. Bréjand, 199, r. du St-Antoine, 75001 Paris.
Discretion absolue garantie.

**LA FILIALE FRANÇAISE
D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ ALLEMANDE**

recherche

**UN INGÉNIEUR
TECHNICO-COMMERCIAL**

Arts et Métiers - IDN ou équivalent
Bilingue anglais - 30 ans minimum

Connaissant bien les problèmes se rapportant à
l'utilisation des catalyseurs et bien introduit dans
l'industrie pétrochimique, dans le but de déve-
lopper en France la vente de ses produits auprès
des industries chimiques et pétrochimiques. De
bonnes connaissances en allemand seront appré-
ciées.

Envoyer C.V. et 2 photos sous référence 269 à :

OAP 29 bd Saint-Martin
75003 PARIS
chargé de la sélection

**LE DÉPARTEMENT INFORMATIQUE
D'UN IMPORTANT
GROUPE D'ASSURANCES
(Paris-La Défense)**

recherche

**PROGRAMMEUR
débutant**

Il fera partie d'une petite équipe réalisant des
applications de gestion. Un candidat titulaire d'un
D.U.T. ou B.T.S. d'Informatique, ayant une bonne
connaissance du COBOL nous conviendrait.

Faire acte de candidature sous référence 1.222 à :
Jean FORBACORRA.

CARRIERS INFORMATIQUES
conseil en recrutement
29, boulevard Saint-Martin, 75003 PARIS

مكتبة الأمل

سكزامن الأصيل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONJONCTURE

La relance

(Suite de la première page.)

Comment ne pas inquiéter de l'autofinancement, nul ou parfois négatif, et de la dégradation de l'outil de production nationale qui en résultera inévitablement à l'avenir ?

A cet égard, il est intéressant de noter que si l'on se fie aux déceptions et aux illusions de l'exportation. D'un côté, mirage des perspectives offertes par certains pays producteurs de pétrole — où les fruits risquent d'être bien en deçà des promesses ; n'en rejets pas d'ailleurs la responsabilité sur eux : souvent nos industriels manquent d'agressivité et surtout, notre administration, inadaptée à la dimension des problèmes, bloque leurs initiatives. De l'autre côté, plafonnement des ventes vers nos clients traditionnels, dont les activités sont elles-mêmes en régression et qui attendent notre propre reprise pour susciter la leur. Comment, dans ces conditions, faire confiance à une politique qui amène à compter sur les autres pour résoudre ses propres problèmes ?

Et pourtant le développement de la récession ne brise pas pour autant l'illusion. Certes, les baisses de prix intervenues au niveau de la production du fait d'une concurrence restaurée ou de la baisse du prix des matières premières sont en cours de répercussion au niveau de la distribution ; l'effet devrait bientôt se faire sentir au niveau du consommateur. Cependant, l'encadrement du crédit est à nouveau menacé par l'alourdissement du fonds de roulement des entreprises et la nécessité pour elles de financer les stocks des produits inventés.

Devant une production qui baisse, des paiements à l'extérieur qui augmentent, la volonté de garantir le pouvoir d'achat des salariés est illusoire. Elle ne peut conduire qu'à distribuer des revenus nominaux et non réels, c'est-à-dire l'inflation.

On comprend les hésitations du gouvernement devant cette situation.

Aussi, dans l'état actuel des comportements et des structures, seule une reprise économique peut permettre de retrouver un meilleur équilibre de l'emploi et un regain de dynamisme en matière d'investissement, sans lequel l'exportation ne se développera pas. Ce n'est que plus tard que l'on pourra envisager, par une évolution très progressive des comportements et des mécanismes, un mode de vie, de travail et de développement différent.

Si l'on n'a aucune hésitation positive sur l'objectif, on comprend toutefois mieux l'embarras du gouvernement devant le choix des moyens.

Des mesures en faveur de l'investissement risquent de ne pas avoir les effets attendus. Le climat est si détérioré que les entreprises, non seulement n'ont pas les moyens, mais n'ont plus la volonté d'investir. Celle-ci apparaît d'autant plus tardivement que, pour entreprendre les investissements de développement, les industriels français attendent que les usines tournent à 95 % ; les Allemands, qui fixent ce seuil à 85 %, réagissent beaucoup plus vite. D'ailleurs, une reprise rapide des investissements conduirait les industriels à augmenter leurs prix ; elle entraînerait d'autre part un développement des importations, du fait que nos industries d'équipement ne sont pas assez diversifiées pour satisfaire à tous les besoins. Certes, pour éviter, l'aide à l'investissement pourrait être subordonnée à l'achat exclusif de produits français. Initiative qu'il faut exclure : la Commission de Bruxelles et nos partenaires du Marché commun y feraient alors immédiatement obstacle. Enfin, dernière donnée à prendre en considération, une action de ce type n'a guère d'effet avant neuf ou douze mois. Nécessaire, mais nécessairement modérée, elle ne peut suffire à relancer l'économie. Une action sur la consommation apparaît donc inévitable, mais suivant quelles modalités ?

excepte les crédits d'entretien, l'effet de stimulation, là aussi, ne serait pas immédiat.

Devant l'aggravation prévisible du chômage, il va bien falloir apporter des réponses plus rapides aux questions posées. Pour agir vite et suffisamment fort, le gouvernement n'aura alors d'autre moyen qu'un allègement de la fiscalité : minoration de l'impôt sur le revenu pour les petites contributions, ou diminution de la T.V.A. pour certains produits de grande consommation. Encore faudra-t-il procéder, en même temps, au relèvement de certaines taxes concernant des produits dont la consommation doit être freinée, comme celle des produits pétroliers.

Ainsi, apparaît-il clairement que des efforts, à la fois diversifiés, sélectifs et modérés, portant tant sur les investissements que sur la consommation, reposent essentiellement sur le budget. Qu'il s'agisse d'alléger les recettes ou d'augmenter les dépenses, la réanimation de l'économie passe par une modification des masses budgétaires. S'agit-il pour autant d'instaurer un lourd déficit, comme aux États-Unis ou en Allemagne ?

Certes non. Notre économie, plus équilibrée, n'en a pas besoin. Mais deux remarques s'imposent : pour l'instant, la tendance est plutôt à un excédent budgétaire qui ne correspond sans doute plus à la situation. Si la crise devait s'amplifier et durer, le déficit budgétaire s'inscrirait tout autant, du fait des moindres valeurs de recettes et des accroissements des dépenses sociales, inévitables les unes et les autres.

Reste à déterminer le style de l'action. Si, comme il est probable, le gouvernement fait appel à l'ensemble de ces mesures et les combine de façon à assurer le minimum de croissance nécessaire, doit-il conserver la méthode des petits pas, consistant à agir sans le dire et sans que cela se voie ? Doit-il, au contraire, concentrer l'ensemble de ses initiatives dans un plan que l'on

peut appeler un soutien massif ? Peut-on, enfin, mener une politique conjoncturelle sans qu'elle s'inscrive dans une politique à moyen ou à long terme ? Les hésitations du gouvernement à l'égard de certains secteurs s'expliquent en partie par l'incertitude quant à leurs orientations futures. Ainsi, vue dans la perspective du passé, l'industrie automobile appelle un soutien massif. Il n'en est pas de même si on veut l'amener à une certaine reconversion et, par conséquent, à une diversification de ses activités. Or laquelle de ces deux voies le gouvernement a-t-il choisies ? En prêtant sans condition 2 milliards à Citroën, il paraît avoir opté pour la première. Mais en refusant aujourd'hui l'assouplissement du crédit à la consommation en faveur de l'automobile, il semble s'engager dans la seconde. Il doit sortir de ses contradictions par une action plus volontaire à l'égard de l'industrie. Si la crise actuelle appelle des changements de direction et des modifications dans les activités, le rôle du gouvernement est d'écarter son attitude à l'égard de la conjoncture par la conception générale qu'il a de l'évolution de l'économie. Même s'il faut gérer l'imprévisible, il faut au moins prévoir ce que l'on veut.

ALBIN CHALANDON.

Le climat général s'est nettement détérioré en mars

ÉCRIT L'INSEE

« Le climat général s'est nettement détérioré en mars », écrit l'Institut national de la statistique (INSEE) au vu de l'enquête menée en mars par ses services auprès de deux mille deux cents chefs d'entreprises de toutes tailles. « Alors que leurs prévisions concernent l'ensemble de l'activité industrielle s'étaient améliorées au cours des deux mois précédents, les chefs d'entreprises sont redevenus très pessimistes. »

L'opinion des chefs d'entreprises sur leurs carnets de commandes s'est détériorée en mars à un rythme étrange. En revanche, la demande intérieure ne cause pas plus d'inquiétude qu'en février. Globalement, c'est dans les industries produisant des biens intermédiaires que le pessimisme est le plus grand ; le niveau des commandes y est maintenant

exceptionnellement bas. Seul élément positif : le ralentissement du rythme des prix industriels se confirme.

Les résultats de l'enquête de l'INSEE ont fait pencher la balance en faveur d'une relance des investissements. Recu, mardi 3 avril, à l'Indre Matignon par le premier ministre, M. Ceyras, président du C.N.F.P. (Conseil national du patronat français), a déclaré après son entretien qu'il espérait que « le gouvernement pourrait prendre des dispositions et des décisions à la hauteur des difficultés actuelles ». C'est, en effet, le 23 avril que seront connues les mesures gouvernementales.

L'essentiel du plan consisterait en une baisse des taux d'intérêts sur les crédits consentis pour des investissements nouveaux.

La sidérurgie, malgré ses difficultés n'est pas en « crise manifeste »

estime la Commission européenne

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La situation de la sidérurgie communautaire restera mauvaise en 1975. Il faut s'attendre à une légère réduction de la consommation intérieure d'acier, à une diminution des exportations vers les pays tiers (moins 12 %) et en conséquence à une chute de la production. Celle-ci atteindrait à peine 146,5 millions de tonnes en 1975 contre 155,8 millions de tonnes en 1974, soit une chute de 6 %.

Telles sont les principales indications fournies par le « Programme prévisionnel acier pour l'année 1975 » que vient de publier la Commission de Bruxelles. Ces perspectives ne paraissent cependant pas suffisamment graves à la Commission pour qu'elle ait déclenché les mesures de sauvegarde prévues par le traité OCECA en cas de « crise manifeste » (établissement de quotas de production, surveillance rigoureuse des échanges intra-communautaires et limitation des im-

portations en provenance des pays tiers) et récemment réclames par M. Ferry, le président de la chambre syndicale de la sidérurgie française (le Monde du 27 mars 1975).

Les services bruxellois qui, au reste, n'ont pas que la situation s'améliore après les mois d'été en raison des mesures de soutien conjoncturelles prises dans certains États membres, suivent au jour le jour l'évolution du marché mais écartent formellement, au stade actuel, l'adoption de mesures protectionnistes. De tels mesures, que l'État ou le marché ne rend pas indispensables, seraient, nous dit-on, immédiatement attaqués par les pays tiers devant le GATT, et par ailleurs les contraintes qu'imposerait à l'intérieur de la Communauté de la mise en place de dispositifs de « crise manifeste » seraient sans nul doute mal accueillies au Royaume-Uni alors qu'à quelques semaines du référendum il semble politiquement peu opportun de fournir des arguments supplémentaires aux adversaires du maintien du pays dans le Marché commun.

En 1975, l'évolution de la consommation d'acier diffèrera selon les pays membres. La Commission prévoit un réajustement en Belgique, au Luxembourg, en Italie et en Grande-Bretagne. En revanche, une légère progression en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. — Ph. L.

EMPLOI L'ACCORD SUR LE CHOMAGE PARTIEL POURRAIT ÊTRE APPLICABLE AU DÉBUT DE MAI

Finalment, un seul syndicat — F.O. — a signé avec le C.N.F.P., mardi 3 avril, l'accord relatif au chômage partiel (le Monde du 9 avril). Ce texte pourrait entrer rapidement en application, vraisemblablement au début de mai, si le ministère du travail, on indique que, pour les entreprises adhérentes au C.N.F.P., l'accord peut être appliqué immédiatement, un arrêté d'application étant nécessaire pour les autres firmes.

L'indemnité complémentaire est portée, pour chaque heure perdue en dessous de quarante heures, de 3 F à 3,50 F sans plafond de ressources, mais le nombre des heures indemnisables demeure fixé à trois cent vingt heures par an. A cette indemnité s'ajoute l'indemnité publique, qui sera également majorée à compter du 1^{er} mai. Cette allocation sera portée de 2,10 F à 2,50 F ; le plafond de ressources passera de 1.662,00 F à 2.040 F par mois, et le nombre d'heures indemnisables de trois cent vingt à quatre cent soixante-dix par an.

Commentant la signature de l'accord, M. Ceyras, président du C.N.F.P., a vivement critiqué les syndicats non signataires en estimant leur attitude injustifiable. Alors que ces organisations réclament que l'indemnité sociale soit égale au SMIC (6,5 F au lieu de 6 F), le C.N.F.P. rétorque que l'indemnisation, passant de 5,10 F à 6 F, représente 94 % du SMIC net, c'est-à-dire après déduction des cotisations sociales.

CRÉDIT UN EMPRUNT SERA LANCÉ EN FAVEUR DES P.M.E.

Un emprunt de 250 à 300 millions de francs en faveur des petites et moyennes entreprises a été annoncé mardi 3 avril par M. Gumbrecht, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, et Gagnan, président de la Confédération nationale des petites et moyennes industries, à l'issue d'un entretien avec M. Faurcade, ministre de l'économie et des finances. Cet emprunt obligatoire, d'une durée de quinze ans, avec trois années de franchise avant remboursement, serait lancé au taux du marché par un groupement de banques privées et nationalisées.

M. Faurcade, qui a donné son accord de principe à l'opération, devrait confirmer officiellement cet accord avant une quinzaine de jours. — (A.F.P.)

Une certitude

Il y a pourtant une certitude qui s'impose : l'économie française, du fait de ses mécanismes comme du comportement de ses agents, n'est pas actuellement capable de supporter une croissance nulle ou faible. Contrairement à certaines opinions, le retour aux équilibres extérieurs et à la stabilité des prix ne serait pas facilité pour autant, loin de là. Une économie stagnante, dépourvue de stimulation, aurait tendance à se scléroser et à laisser éroder ses capacités d'adaptation et de dynamisme ; notamment, elle n'aurait plus de surplus pour investir. D'autre part, les problèmes d'emploi obligeraient à répartir moins de travail entre plus de bénéficiaires, donc à réduire fortement le niveau de vie. Les réactions des syndicats, expression de la base, montrent que les salariés n'y sont pas prêts.

Certes, on peut admettre, grâce à une politique d'emploi plus qualitative, réduire le seul de la croissance nécessaire en combinant diverses actions : développement du travail à temps partiel, renforcement du salaire unique, léger abaissement de l'âge de la retraite, modification de la hiérarchie des rémunérations pour tenir compte de la pénurie de travail manuel ; ainsi pourrait-on abaisser de 1 à 1,5 point le taux de croissance nécessaire, mais, aller au-delà dans la réduction de la croissance signifierait le développement du chômage et l'abaissement du niveau de vie. Peut-on s'imaginer qu'une forte diminution des heures de travail, l'abaissement brutal de l'âge de la retraite, pourraient se faire sans que le pouvoir d'achat des travailleurs en soit affecté ?

Crédit ou dépense

Le recours au crédit est d'un maniement dangereux, d'autant que la croissance de la masse monétaire reste élevée et que, maintenant, des pressions très vives s'exercent sur l'encadrement du crédit. Plus assurément serait le recours à la dépense publique.

On peut d'abord penser à la création d'emplois dans le secteur public. Mais ce secteur, qui est en fait le secteur local, est lui-même en proie à la lutte contre le chômage et de parer à l'insuffisance, voire à la défaillance des services résultant de la sous-administration. Pourraient être concernés les hôpitaux, les P.T.T., comme cela a déjà été suggéré ; la police, à un moment où la lutte contre la violence devient une préoccupation majeure. Cette orientation reste fondamentalement bonne dans une société où la production crée de moins en moins d'emplois, et où la qualité de la vie dépendra de plus en plus de celle des services publics. Cependant, l'effet en serait nécessairement limité et lointain du fait des délais inévitables pour assurer un recrutement dans des conditions convenables.

En revanche, le financement de certains équipements collectifs peut permettre de répondre plus rapidement, en le diffusant à travers l'économie, un surcroît d'activité et, par conséquent, d'emplois et de revenus. Il s'agit de choisir les secteurs où la capacité de production est insuffisamment utilisée et où la reprise n'aurait pas d'effet dommageable sur les importations ou le crédit. Ainsi en est-il des équipements téléphoniques. Mais si l'on

Créteil : un immeuble de bureaux à louer...

Des solutions intelligentes.

<p>Il est construit à côté d'une station de métro (ligne N° 8 Balard-Opéra-Créteil), à proximité du RER. Pas de problèmes de transport. Paris est tout proche.</p>	<p>Il est peu profond, aisément cloisonnable, facile à exploiter : pas de bureaux de second jour. Pas de m² perdus.</p>	<p>Il est divisible de moins de 100 à plusieurs milliers de m². Cela nous permet de vous offrir une large gamme de surface, répondant exactement à vos besoins.</p>	<p>Il est maintenant disponible et met des services complets à votre disposition : restaurant d'entreprise, parkings, téléphone, locaux d'archives et d'ordinateurs. Et pas de problème d'agrément.</p>
--	--	--	---

Le SAINT-SIMON : une réalisation COFIMEG

Renseignements : GRECO S.A.
Tél. : 292-22-11 - M. Laci
42, rue de Lisbonne, Paris (8^e).
BOURDAIS Bureau Technique
Tél. : 227-11-89 - M. Forgeot
164, bd Haussmann, Paris (8^e)

Bon à découper

M. _____

Société : _____

Adresse : _____

381

Déjà recevoir une documentation. Eventuellement : surface recherchée _____

Leads polytechnic
Fachhochschule Bielefeld
École supérieure de commerce d'Amiens

15, place Saint-Michel
80038 AMIENS CEDEX - Tél. (022) 91-37-02

Date limite d'inscription
20 MAI 1975

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La crise

Les syndicats jugent sévères les nouvelles concessions de la loi

« Les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail sont jugées sévères par les syndicats », déclare M. Gumbrecht, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a déclaré à l'issue d'une conférence de presse qu'il était « très déçu » par les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail, qui ont été votées par le Parlement le 3 avril.

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de la loi relative à l'organisation du travail étaient « une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

« Ces mesures sont une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972 », a-t-il déclaré. « Elles constituent une véritable dérive à droite par rapport à la loi relative à l'organisation du travail de 1972. »

M. Gumbrecht a également déclaré que les nouvelles mesures de

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

La crise de l'industrie automobile

Les syndicats jugent sévèrement les nouvelles concessions de la régie Renault

À Billancourt, mardi 8 avril, la troisième réunion de négociation entre la direction et les syndicats a duré cinq heures et a porté uniquement sur les classifications. La direction de la Régie a proposé de porter de 23,50 F à 38 F le versement mensuel d'indemnité sur la réforme des classifications à compter du 1er mars, non compris les 12 F déjà accordés. Elle estime ainsi avoir fait progresser les négociations...

FIAT et K.H.D. CONSTITUENT AUX PAYS-BAS le deuxième fabricant européen de poids lourds

La Commission des Communautés européennes a autorisé, au titre de l'article 66 du traité de la CEE, la fondation aux Pays-Bas par Fiat de Turin et Klockner-Humboldt-Deutz (K.H.D.) de Cologne d'une société holding IVECO (International Vehicle Corporation) à laquelle Fiat et K.H.D. feront apport de leurs actifs industriels et commerciaux dans les secteurs des véhicules industriels, des autobus et des tracteurs routiers.

Volkswagen pourrait licencier de quinze mille à vingt mille salariés

Bonn. — M. Schmücker, qui avait été appelé en janvier à la présidence du directeur de Volkswagen, en remplacement de M. Leiding, avec mission d'assainir l'entreprise, ont les pertes se sont élevées en 1974 à plus de 500 millions de deutschemarks, a arrêté son plan. Le président de Volkswagen en a discuté le mardi 8 avril. Aucun détail n'a cependant été communiqué.

Une grève qui n'arrange plus personne

Le conflit Renault aura duré quelques semaines de trop pour l'entreprise comme pour les ouvriers. Il faut abandonner l'idée selon laquelle la grève « arrangerait » assez bien la Régie en cette période de crise de l'automobile. Au début certes, les dirigeants de l'entreprise nationale campaient sur une position forte. Il n'y avait pas urgence à négocier : Renault avait en réserve un parc de voitures un peu supérieur à un mois de ventes, soit quelque cent trent mille véhicules. Les concessionnaires eux-mêmes avaient un stock plus important qu'en période normale. Bref, comme les marchés européens de l'automobile restaient mauvais et que le marasme depuis le début de l'hiver n'épargnait plus la France, la direction de la Régie avait sans doute le sentiment qu'elle pouvait « voir venir ».

Plusieurs éléments illustrent l'aggravation de la situation :

- Depuis le début du conflit, Renault aurait perdu 68 000 voitures, aussi bien des petits modèles que des gros, puisque les établissements du Mans travaillent pour toute la gamme. À titre de comparaison, la dernière grève « longue » de 1973 avait fait perdre 60 000 véhicules. Il s'agit là cependant de chiffres un peu théoriques car il n'est pas tenu compte du nombre de voitures « rattrapées » par la suite : la direction de Renault envisage déjà de faire tourner en pièces le samedi toute la journée aussi-tôt le conflit réglé.

Des inquiétudes pour Pantome

En mars, la part de Renault dans les ventes de voitures sur le marché intérieur est tombée aux alentours de 30 %. Elle était de 40 % à la fin de l'année 1974 à la suite d'un vigoureux effort de promotion commerciale, tandis qu'elle tourne habituellement autour de 35 %. En mars aussi, les ventes en France de la Régie étaient en recul de 20 % sur leur niveau du même mois de 1974 contre 20 % pour les autres constructeurs français et étrangers. La régression plus accentuée de Renault s'explique en partie par les campagnes publicitaires menées en ce moment par Citroën, Simca, Peugeot, Fiat et Ford. Elle est due aussi aux premiers effets de la grève : une petite moitié des concessionnaires manquent de voitures, notamment lorsqu'il s'agit pour eux de satisfaire des clients aux goûts arrêtés sur la couleur et l'équipement de l'automobile désirée. Comme depuis le début de l'année, contrairement à toutes les prévisions, les grosses et moyennes cylindrées se vendent plutôt mieux que les petites, c'est pour les R 16 et les R 12 que les difficultés sont les plus grandes.

UN MILLIONNAIRE AMÉRICAIN rachèterait Aston-Martin

C'est un consortium dirigé par le millionnaire américain Peter Sprague qui devrait financer l'achat de la firme automobile britannique Aston-Martin, mise en liquidation le 31 décembre 1974. L'offre d'achat de 1,85 million de livres (18,5 millions de francs environ) est faite par le consortium, qui regroupe également un Britannique, M. Jerry Turner, et un Canadien, M. Georges Minde, vient d'être acceptée par l'administration judiciaire. M. Sprague pense que ces propositions seront acceptées par le conseil d'administration d'Aston-Martin, la Compagnie de développement de Solihull - Birmingham, et que l'usine de la firme pourrait servir ses portes avant six semaines.

PIERRE-MARIE DOUTRELANT.

SYNDICATS

Rencontre C.G.T.-C.F.D.T.

VERS UNE ACTION COMMUNE SUR LA RETRAITE À SOIXANTE ANS ET L'INDEMNISATION DU CHÔMAGE. Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. devaient se rencontrer, ce mercredi 9 avril, pour déterminer les modalités d'une action commune au niveau national. M. Michel Rolant, membre de la commission exécutive de la C.F.D.T., qui animait, mardi 8 avril, une assemblée de militants à Saint-Stienne, a annoncé que son organisation proposerait de centrer l'action revendicative sur la retraite à soixante ans et l'amélioration des indemnités de chômage. Il a également insisté, indique notre correspondant, sur la nécessité de développer l'unité d'action. « Il faut éviter, a-t-il déclaré, de tomber dans le piège d'une exploitation anticommuniste et donner tout son sens à la lettre et à l'esprit de l'accord (C.G.T.-C.F.D.T.) de juin 1974. »

SONACOM

REVUE DES DEUX MONDES EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES AVRIL 1975 - LE NUMÉRO 10 F VERS L'EFFONDREMENT DU PRIX DU PÉTROLE

CADRES désireux de changer de situation GFC CONSEILS EN CARRIÈRES vous aide efficacement à trouver un poste à votre mesure

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SONATRACH DIVISION ENGINEERING ET DÉVELOPPEMENT DIRECTION TRAVAUX ET CONSTRUCTIONS Appel d'offres N° 2001/75

Institut d'Administration des Entreprises Université Paris-I Panthéon-Sorbonne FORMATION PERMANENTE Gestion prévisionnelle du personnel...

Leeds polytechnic Fachhochschule Bielefeld École supérieure de commerce d'Amiens Programme de deux années réservé aux diplômés du 2° cycle de l'enseignement supérieur...

Logements à louer... Agences.

صك: امن الأهل

صكنا من الأصل

POUR VOS VOYAGES EN EUROPE, CHOISISSEZ LA SOLUTION DE FACILITE.



UNE COMPAGNIE : AIR FRANCE. UN AEROPORT : ROISSY-CHARLES DE GAULLE.

Pour simplifier vos voyages d'affaires en Europe, partez du même aéroport, par la même compagnie.

Air France vous propose le réseau européen le plus complet : nous desservons 30 villes au départ de Paris.

Et comme tous les hommes d'affaires ne partent pas à la même heure, nous avons multiplié nos vols : 62 vols chaque jour, en moyenne.

Mais on a beau aimer les affaires, les voyages et l'Europe, on n'est jamais aussi bien

que chez soi pour dormir.

Sur 16 destinations, nous avons aménagé des horaires qui vous permettront de faire l'aller-retour dans la journée.

Et pour que vous ne soyez pas obligé de changer d'aéroport chaque fois que vous changez de destination, nous faisons partir tous nos vols vers l'Europe occidentale* d'un seul aéroport : Roissy-Charles de Gaulle.

Il est très facile d'accès : vous avez des cars à la station Air France de la Porte Maillot, des trains à la Gare du Nord

(avec correspondance par cars à Goussainville), des taxis partout et un vaste parking dans l'aéroport.

Du parking, un ascenseur vous conduit jusqu'à l'enregistrement et un tapis roulant jusqu'au satellite d'embarquement.

C'est simple et rapide.

Plus de 2 millions de passagers Air France ont déjà utilisé cet aéroport. 2 millions de voyageurs qui ont un penchant pour la facilité.

AIR FRANCE

*Pour Londres, certains vols partent d'Orly-Sud.

LA VIE ECONOMIQUE

APPROUVE CE MARDI AU Fonds de soutien à l'O.C.B.E. aux besoins de l'Algérie

Le Fonds de soutien à l'O.C.B.E. aux besoins de l'Algérie a été approuvé ce mardi par le Conseil d'Etat. Ce Fonds est destiné à soutenir les exportations algériennes vers les pays de l'O.C.B.E. (Organisation pour l'Europe Méditerranéenne) et à faciliter l'accès de ces pays aux produits algériens. Le Fonds sera financé par le Trésor public et les contributions des entreprises algériennes. Les modalités de fonctionnement de ce Fonds seront définies par décret.

Le financement

Le Fonds de soutien à l'O.C.B.E. aux besoins de l'Algérie sera financé par le Trésor public et les contributions des entreprises algériennes. Les modalités de fonctionnement de ce Fonds seront définies par décret.

LE TAUX D'INTERET DES BONS

Denier	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans
1000	11,00	11,50	12,00	12,50	13,00
500	10,50	11,00	11,50	12,00	12,50
100	10,00	10,50	11,00	11,50	12,00

MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE SERVICE NATIONAL DES OFFRES-OTTES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES n° 01/75/MON/S.N.O.T.T.

Un avis d'appel d'offres est lancé pour la fourniture de deux lots de moteurs Diesel - Type GM-6/71 - Type Groutier d'hydrogène Diesel à refroidissement d'eau. Les offres doivent être déposées au Service National des Offres-Ottes, Algérie, avant le 15 mai 1975.

AFI PARIS CORNELL

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

APPROUVÉ CE MERCREDI AU CHATEAU DE LA MUETTE

Le Fonds de soutien de l'O.C.D.E. ne fixe aucune limite rigide aux facultés de tirage de ses membres

Alors que la conférence préparatoire de la rue Kléber poursuit ses travaux, les pays industrialisés marquent ce mercredi 8 avril, leur volonté de présenter un front uni devant les pays producteurs de pétrole, en réunissant leurs ministères des finances au château de La Muette, siège de l'O.C.D.E. Ces ministres doivent signer dans l'après-midi l'accord créant le fonds de soutien fi-

sancé de l'O.C.D.E., dont le principe avait été décidé au mois de janvier dernier, à l'occasion de la conférence mondiale de Washington. Bien que ce fonds soit distinct de l'Agence internationale de l'énergie et que la France en fasse partie, les deux organismes sont étroitement liés dans l'esprit

de leurs créateurs et en particulier de M. Kissinger, qui avait proposé la création de ce fonds (dont les aspects de l'O.C.D.E. parlent depuis le mois de février 1973), lors de son fameux discours prononcé à Chicago le 14 décembre 1974. Aucune limite déterminée n'est fixée aux possibilités d'emprunt d'un pays débiteur.

Il faudra au moins neuf mois avant que le nouveau fonds entre véritablement en vigueur, étant donné les délais de ratification parlementaire. D'ores et déjà, il est présenté comme une sorte de nouveau Fonds monétaire, dont il est peut-être appelé à suppléer le rôle.

Ce qui le caractérise d'abord, c'est que sa participation est uniquement ouverte aux pays membres de l'O.C.D.E., à l'exclusion des pays du tiers-monde. Le montant des sommes mises en jeu est impressionnant puisqu'il atteint 20 milliards de dollars de tirage spéciaux, soit l'équivalent d'environ 25 milliards de dollars de souscriptions de dollars, ce qui ne peut être obtenu que par le biais de la dette.

Ces 25 milliards représentent, pour les deux premières années, la somme des quotas-parts des vingt-quatre pays membres qui ont tous décidé d'adhérer au fonds de soutien (mais on attend encore l'adhésion formelle de l'Australie et de l'Autriche). Les deux principaux participants seront, d'une part, les États-Unis, dont la quote-part sera égale à 6 950 millions de dollars et l'Allemagne fédérale, dont la quote-part sera de 3 125 millions de dollars. Suivent

le Japon avec 2 935 millions de dollars et la France avec 2 125 millions de dollars. C'est la première fois que, dans une institution financière internationale, la part de la France dépasse celle de la Grande-Bretagne.

Contrairement à ce qui se passe au Fonds monétaire, les quotas-parts ne seront pas effectivement versés dès la création du Fonds. Les pays membres ne mettront des ressources financières à sa disposition que dans le cas où il leur sera impossible de faire un prêt ou tel pays en difficulté de balance des paiements.

L'objectif du Fonds est en effet de venir en aide à ceux de ses membres qui enregistrent un déficit de leur balance des paiements. Plusieurs conditions sont posées pour l'obtention d'un prêt dont le montant ne pourra pas excéder sept ans et dont le taux sera celui des marchés. L'une d'entre elles est que le pays emprunteur devra « favoriser l'accroissement de la production et les économies d'énergie ». Le Fonds de soutien est considéré comme un « filet de sécurité », c'est-à-dire qu'en principe, il ne devra intervenir qu'en dernier ressort, lorsque le pays emprunteur aura déjà fait usage de ses propres réserves ou fait de son mieux pour obtenir des capitaux à des conditions raisonnables en provenance d'autres sources.

Le financement

Comment sera financé le fonds de soutien ? Deux propositions avaient été faites. L'une émanait de M. Henry Kissinger, qui était partisan du versement par les pays membres de contributions budgétaires. L'autre venait du secrétaire général de l'O.C.D.E., M. Van Lennep, qui envisageait plutôt que les pays membres donnent leur garantie collective à des emprunts contractés par le fonds de soutien sur les marchés nationaux ou internationaux, des capitaux. En définitive, les deux méthodes ont été retenues. Selon la première, chaque membre pourra, à son choix, soit fournir sa part par un transfert de fonds immédiat (financement direct) soit accorder sa garantie individuelle sur la base de laquelle le fonds pourra emprunter.

Selon la deuxième méthode, le fonds sera amené à emprunter sur les marchés en bénéficiant de la garantie collective donnée par ses membres. Il va de soi que la garantie collective ne vaut que dans la mesure où un certain nombre de pays jouissent, sur le marché international, d'un crédit suffisant pour inspirer confiance. Elle signifie que, au cas où le pays emprunteur ne serait pas capable de rembourser les sommes qui lui ont été avancées, les garants se substitueront à lui. Au cas où tel ou tel garant viendrait à faire défaut, les autres seraient responsables dans certaines limites (qui ne pourraient pas dépasser 50 % de leur part respective) du remboursement. Cela explique le Fonds représenté

avec une forte coloration allemande et que la République fédérale ait cherché par tous les moyens à limiter l'accès de ses réserves aux pays chroniquement débiteurs.

Plusieurs dispositions visent à assurer une grande souplesse dans les formules de financement. Il est, en particulier, expressément prévu que la Banque de règlements internationaux, qui publie une déclaration officielle simultanément à la signature de l'accord, agira, sous son concours. Non seulement la B.R.I. servira d'agent chargé d'emprunter sur le marché pour le compte du Fonds, mais elle sera éventuellement un bailleur de fonds, en accordant des crédits aux banques centrales des pays participants pour leur permettre éventuellement de fournir leur contribution. L'institution de B.R.I. dispose à court terme d'une quinzaine de milliards de dollars.

En ce qui concerne les facultés de tirage, aucune limite rigide n'est assignée. Le principe est qu'un pays pourra emprunter le montant de sa quote-part, avec l'accord des deux tiers des membres des pays participants. Mais l'emprunt pourra atteindre le double de cette quote-part si une majorité de 80 % est réunie. Un pays pourra même obtenir une somme supérieure, en cas d'unanimité.

Quelles seront en réalité les possibilités d'octroi de crédits du fonds de soutien ? Il est impossible de répondre très précisément à cette question dès aujourd'hui.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars	Deutsche marks	Francs suisses
6 heures	5 5/8	2 1/2	2 1/2
1 mois	5 7/8	3 3/4	3 1/2
3 mois	7 1/8	4 3/8	4 1/2
6 mois	7 3/4	5 3/8	5 1/2

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE SERVICE NATIONAL DES GARDE-CÔTES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES n° 01/75/MDN/S.N.G.C./S.F.

Un avis d'appel d'offres est lancé pour la fourniture de :

- Deux (2) moteurs Diesel - Type GM-6/71 - Twin.
- Groupes électrogènes Diesel à refroidissement à air.
- Lots de pièces de rechange.

Les entreprises intéressées par cette offre pourront consulter le cahier des charges au Service National des Gardes-Côtes ; Amirauté - ALGER.

Les soumissions doivent être adressées en recommandé sous double enveloppe cachetée portant la mention bien apparente « A ne pas ouvrir » Appel d'Offres n° 01/75/MDN/S.N.G.C./S.F., et devront parvenir au Ministère de la Défense Nationale.

Direction des Finances - Commission Centrale des Marchés - Les Tagarins, ALGER, dans un délai de vingt et un (21) jours à compter de la parution du présent avis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

(Publicité)

**OFFICE RÉGIONAL
DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU GHARB**

KENITRA

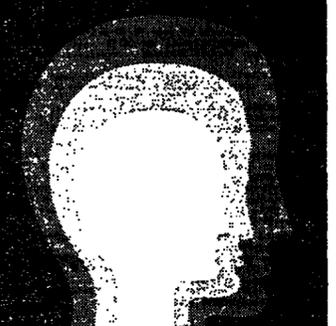
AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL N° 2/75

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb recevra jusqu'au 17 Juin 1975 à 13 heures des offres de prix pour le concours relatif à la fourniture, transport et montage du matériel électro-mécanique destiné à équiper la station de pompage du secteur PT de la première tranche d'irrigation.

Le dossier est à retirer au siège de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb - Service de l'Équipement - Carrefour Mauritanie - Kenitra, contre versement d'une somme de quatre cents Dirhams (400 Db).

**POUR UNE
MODERNISATION
DU
SYSTEME EDUCATIF**

RENÉ HABY MINISTRE DE L'ÉDUCATION



LA DOCUMENTATION FRANÇAISE

LES CAHIER FRANÇAIS NUMERO SPECIAL HORS SERIE FEVRIER 1975 PRIX 6 F

kiosques, magasins de presse, librairies et 29-31, quai Voltaire 75340 Paris Cedex 07

Au C.C.F. vous êtes toujours une personnalité.

Pas seulement un numéro.

Le C.C.F. est une banque à l'échelle de tous les jours et de tout le monde. C'est peut-être pour cela qu'elle est plus sympathique et finalement plus efficace.

Par exemple, quand vous entrez dans notre banque, on vous reconnaît tout de suite. Et connaître un visage c'est aussi connaître ses inquiétudes et ses espérances. C'est aussi pour cela que nous pouvons mieux vous suivre, mieux vous aider et mieux vous conseiller.

Quand on est banquier, il y a de bons avantages à ne pas être trop gros. Cela facilite le dialogue et arrange souvent bien des problèmes.

Protéger vos économies, placer votre argent, savoir où et comment investir, vous aider dans vos plans immédiats comme dans vos projets à long terme, vous conseiller, mais aussi savoir vous écouter, voilà l'attitude des femmes et des hommes que vous rencontrerez au C.C.F.

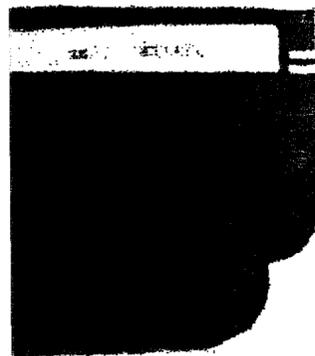
Et cette volonté de vous servir ne date pas d'aujourd'hui. N'est-ce pas le C.C.F. qui vous a offert le premier et partout en France le compte automatique journalier, service qui vous permet de suivre au jour le jour la bonne marche de votre budget ?

Une banque qui traite les petits problèmes comme les grands est une banque à laquelle vous pouvez faire confiance. Rejoignez-la vous aussi.



**Le Crédit Commercial de France.
La banque qui essaie toujours de vous aider.**

N EUROPE BEZ E FACILITE



FRANCE. ARLES DE GAULLE.

AIR FRANCE

سكزامن الأهل

EMISSION DU 7^e EMPRUNT GROPÉ DES QUATRE SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL DE L'EST DE LA FRANCE

Garanti par l'Etat
Cet emprunt d'une durée de 15 ans, est représenté par 210.000 obligations de F 1.000 nominal, émises au pair, et amortissables en 13 ans, après deux années de différé.

LEGRAND

Au cours de la réunion tenue à Limoges, le 7 avril 1975, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1974.

Table with 2 columns: 1974 and 1973. Rows include: 1. Le bénéfice total Groupe (1) après impôt ressort à 21 608 (En millions de francs) 28 907; 2. En ce qui concerne la société mère, les résultats sont les suivants: - Bénéfice avant impôt, contribution exceptionnelle de 18 % amortissements et provision pour hausse de prix et y compris plus-values sur immobilisations 50 147 55 816; - Bénéfices nets comptables 23 697 28 011; - Provision pour hausse de prix (à 50 %) + 4 735 + 3 900; - Contribution exceptionnelle de 18 % + 4 143 + 4 143; - Plus-values sur immobilisations 6 039 - -; - Un bénéfice ajusté de 26 496 29 611; - Plus dotations amortissements + 22 372 + 29 987; - Cash-flow ajusté 58 768 59 298; - Étendue d'exploitation 30 511 60 530; 3. Le bénéfice d'exploitation des filiales étrangères s'élève à 13 681 4 436; 4. Le recuit du bénéfice d'exploitation de Legrand S.A. s'explique, notamment, par la hausse des frais financiers à court terme (désomptés doublés de 1973 à 1974) et la valorisation des stocks de certaines matières premières (y compris celles entrant dans les produits semi-finis) aux cours du 31 décembre 1974, très inférieurs, pour la plupart, aux prix pratiqués quatre mois plus tôt (durée du cycle de fabrication): cuivre - 51 %; laiton, - 48 %.

(PUBLICITE)

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU GHARB KENITRA

AVIS DE CONCOURS INTERNATIONAL N° 1/75

Le Directeur de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Gharb recevra jusqu'au 17 Juin 1975 (20h-19h) à 12 heures des offres de prix pour le concours relatif à la fourniture, transports et montage du matériel destiné à équiper la station de pompage du secteur P1 de la première tranche d'irrigation.

(PUBLICITE)

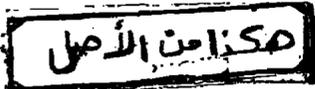
RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE Société Nationale des Matériaux de Construction APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La Société Nationale des Matériaux de Construction lance un avis d'appel d'offres international pour la réalisation « Produit en main » de sept (7) Briqueteries et Briqueteries-Tuileries. Les caractéristiques principales sont les suivantes: EMPLANTATION: Une Unité à GHAZAOUET Wilaya de Tiaret; Une Unité à TIARET Wilaya de Tiaret; Une Unité à SAÏDA Wilaya de Saïda; Une Unité à TIZ-OUZOU Wilaya de Tizi-Ouzou; Une Unité à GUELMA Wilaya de Guelma; Une Unité à EL-MILIA Wilaya de Constantine; Une Unité à DIDOUCHE-MOURAD Wilaya de Constantine. CAPACITÉ DE PRODUCTION ANNUELLE: GHAZAOUET 100 000 T. Briques; TIARET 50 000 T. Briques; SAÏDA 50 000 T. Tuiles; TIZ-OUZOU 100 000 T. Briques et Tuiles; GUELMA 100 000 T. Briques; EL-MILIA 100 000 T. Briques; DIDOUCHE-MOURAD 100 000 T. Briques.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ÉNERGIE SOCIÉTÉ NATIONALE SONATRACH DIRECTION TRANSPORT CONSTRUCTION BASES D'ENTRETIEN DE LAGHOUAT ET BISKRA (LOT CONDITIONNEMENT) APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La SONATRACH Direction Transport lance un appel d'offres pour la réalisation du Lot Conditionnement aux Bases d'entretien de LAGHOUAT et BISKRA. Les Sociétés ou Entreprises intéressées peuvent consulter ou retirer les dossiers à partir du 27 mars 1975 à la SONATRACH Direction Transport - Département ÉTUDES - 10, rue du Sahara, HYDRA (ALGER) - Téléphone: 60-06-07 ou 60-00-09. Les offres accompagnées des références et des pièces fiscales exigées par la réglementation en vigueur devront parvenir à SONATRACH avant le 15 mai 1975, à 16 heures, délai de rigueur.



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La C.N.C.A. émet depuis le 7 avril 1975 un emprunt obligataire d'une durée de dix-huit ans, pour un montant de 2200 millions de francs. Les titres sont émis et remboursés au pair. Les coupures sont de 1000 F. Le taux d'intérêt nominal est fixé à 10,50 %, soit un coupon de 105 F payable le 21 avril de chaque année et pour la première fois le 21 avril 1976.

PARIS - RHONE

Le conseil d'administration s'est réuni le 26 mars 1975 pour examiner les comptes arrêtés au 31 décembre 1974.

L'exercice 1974 se solde par une perte nette comptable de 17 092 937,52 F après amortissements calculés selon la méthode dégressive pour un total de 25 951 280,38 F. Le secteur automobile a vu s'accroître la pression des réductions d'activité sur les prix de revient, à laquelle s'ajoute pendant une grande partie de l'année, une augmentation très rapide du prix des matières et des coûts de toute nature.

Les services commerciaux n'ont pu répercuter que partiellement cette évolution dans les prix de vente et très souvent avec un décalage important. En ce qui concerne les prix de vente des post-équipement et recharges, la direction des prix n'a pas pu maintenir en considération l'augmentation des coûts.

FUSION DE BANQUES DU GROUPE DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Le conseil d'administration de la Société française de banque et de dépôts (Francibank) et de la Société générale alsacienne de banque (Sogenal) viennent d'approuver le principe de la fusion des deux sociétés. Un traité de fusion prévoyant l'absorption de Francibank par Sogenal sera soumis prochainement à la ratification des assemblées générales extraordinaires des deux sociétés.

Belgique, qui date de 1908, avait été motivée par la nécessité d'y participer plus activement aux échanges commerciaux et aux opérations financières. Francibank dispose de huit implantations en Belgique. Au 31 décembre 1974, le bilan de Francibank s'élevait à 1 465 455 945 F et le bénéfice de l'exercice à 2 013 258 F 11 sera proposé aux actionnaires un dividende de 9,33 F par action (plus 4,67 F d'avoir fiscal).

31 décembre 1974, le bilan de Sogenal s'élevait à 10 402 millions de francs et le bénéfice de l'exercice à 6 597 138 F. Le dividende versé au titre de cet exercice a été fixé à 10 F par action (plus 5 F d'avoir fiscal). La fusion envisagée, qui s'inscrit dans le mouvement actuel de concentration et d'organisation de la profession bancaire en Europe, renforcera le caractère international de Sogenal et permettra une meilleure utilisation des moyens d'action du groupe de la Société générale dans les régions concernées.

SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

9, place Vendôme - 75038 PARIS CEDEX 01 - Tél. 260-33-40

EXERCICE 1974

Table with 5 columns: SOCIÉTÉS D'INVESTISSEMENT À CAPITAL VARIABLE, ACTAENA, ACTIF À LONG TERME OBLIGATAIRE A.L.T.O., ACTIONS SÉLECTIONNÉES, AÉDIFICARDI (UNION SÉCURITAIRE-URBAIN), L'U.A.P. INVESTISSEMENTS. Rows include: ORIENTATION: Valeurs de croissance et situations cartillières; Obligations françaises; Prédominance des grandes valeurs classiques françaises; Immobilier et activités à caractère immobilier; Large diversification géographique valeurs étrangères dominantes. Situation au 31 décembre 1974: Nombre d'actions en circulation 12 mars 1975 21 mars 1975 8 avril 1975 14 mars 1975 21 mars 1975.

Les dividendes seront payables à partir du 15 avril 1975 à la SOCIÉTÉ ÉQUANIMÉ DE BANQUE, 370, rue Saint-Hippolyte, 75003 PARIS CEDEX 01. Les actions souscrites jusqu'au 15 juillet 1975, en réinvestissement des dividendes, seront exonérées de tout droit d'entrée.

DUMEZ

L'assemblée du 3 avril 1975 a décidé, à l'unanimité, de porter le capital de 30 millions à 50 millions de francs, par incorporation de réserves. Les nouvelles actions bénéficiaires ont été réparties qui alloué au titre de l'exercice 1974. Le conseil est également autorisé, pour une durée de six mois, à augmenter le capital jusqu'à la hauteur de 80 millions de francs.

ACIER - INVESTISSEMENT

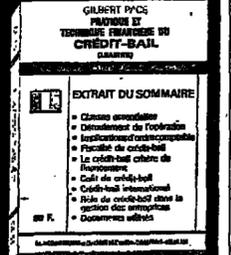
Valeur liquidative au 31 mars 1975. Au 31 mars 1975, la valeur liquidative globale d'Acier - Investissement s'élevait à 191,70 millions de francs, soit 108,54 francs par action.

AVEZ-VOUS QUELQUE CHOSE À DIRE ?

Vous avez peut-être un problème de produit à vendre, de service à proposer, de fabrication à faire connaître ou simplement d'information à transmettre, le point vous aider efficacement à le résoudre. CONCEPTION - CRÉATION - RÉDACTION Lettres, argumentaires, circulaires, documents, dépliants, notices, catalogues, questionnaires, fiches techniques, modes d'emploi, rapports, annuaires, cartes postales, dépliants, slogans, messages radio, audio-visuals, etc.

E.G. SNOZZI

La vérification du bilan 2^e édition La théorie et la pratique de la certification des bilans DUNOD 59 F



RETI Recherche et Expansion Thérapeutique Internationale S.A. au capital de 52 540 000 F Introduction en Bourse le 15 avril 1975 de 131 350 actions au prix d'offre minimum de F 200. La Recherche médicale qui a été à l'origine de la création de RETI en 1947 par M.R.Y. Mauvamy est toujours l'élément moteur du développement du groupe: en 1973-1974, 22 nouveaux brevets ont été pris en France et 30 à l'étranger. Des grands laboratoires pharmaceutiques étrangers (Japon, Etats-Unis et Italie) figurent parmi ses licenciés.

LES MARCHÉS

Table with columns for PARIS and LONDRES, showing market data for 8 April.

BOURSE DE PARIS - 8 AVRIL

Table with columns for VALISES, VALUERS, and VALUERS, showing stock market data for 8 April.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 AVRIL

Alourdissement

La tendance s'est passablement adoucie ce mardi à la Bourse de Paris, avec un volume d'affaires en nette diminution.

De nouveaux départs ont eu lieu, intervenus, et le repli des cours s'est poursuivi, succédant même dans plusieurs cas. L'on a constaté de plus en plus une certaine déstabilisation des valeurs de moins de 20 francs. Quatre compartiments ont souffert : la construction électrique (L.E.L., Alstom, Katiot, etc.), les produits chimiques (Solvay, etc.), les assurances (P. et F., etc.), les automobiles (Peugeot, Citroën), et les produits pétroliers (Elf, etc.).

Le pessimisme a été le chef d'entreprise interrogé par l'I.N.S.E.E., à l'occasion de son enquête de mars, a manifesté une certaine déstabilisation, et ce d'autant que les signes de reprise, si timides soient-ils, tardent toujours à se manifester.

D'un autre côté, certains professionnels se demandent si les capitaux étrangers, qui ont joué un rôle de plus en plus important dans la hausse du dollar, créent une hypothèse comme une autre.

Recueil de Crédit Foncier Immobilier, Générale Occidentale, Locofrance, Interne, S.N.I., Eurofrance, Océan, C.I.C., Assurances d'Entreprises, Sagem, Cressat-Loire, Esso, Aquitaine, Cotelec, Lyonnaise des eaux, A.O.C.

Aux valeurs étrangères, assez vite reprises des mains des américains et les néerlandaises ont été plus soutenues. Irrégularité des allemandes. Fléchissement des pétroles internationaux.

Sur les indications de Londres, Fort s'est un peu redressé. Le kilo de café a gagné 105 F et 242 F. Le kilo de sucre 105 F et 253 F. Le tonnage de blé a augmenté de 250.000 tonnes. Les sections sont restées faibles, 11,01 millions de francs contre 10,26 millions.

LONDRES

8 AVRIL

Le repli des cours se poursuit mercredi à l'ouverture. Les indications imprimées par la multiplication des émissions, perdent de 1 à 2 pence. Les pétroles, en revanche, se redressent sur l'avis de Wall Street. Tendance indécise aux mines d'or. Tassement des fonds d'Etat.

100 (ouverture) dollars = 173 - contre 174 -

VALEURS	COURS	DERNIER COURS
100 Libras 3 1/2 %	25 3/8	25 3/8
100 Libras 3 %	22 1/2	22 1/2
100 Libras 2 1/2 %	20 1/2	20 1/2
100 Libras 2 %	18 1/2	18 1/2
100 Libras 1 1/2 %	16 1/2	16 1/2
100 Libras 1 %	14 1/2	14 1/2
100 Libras 3/4 %	12 1/2	12 1/2
100 Libras 1/2 %	10 1/2	10 1/2
100 Libras 3/4 %	8 1/2	8 1/2
100 Libras 1/2 %	6 1/2	6 1/2
100 Libras 3/4 %	4 1/2	4 1/2
100 Libras 1/2 %	2 1/2	2 1/2
100 Libras 3/4 %	1 1/2	1 1/2
100 Libras 1/2 %	1/2	1/2

INDICES QUOTIDIENS

COURS BASE 100 : 31 déc. 1974.

Valeurs françaises : 227,7

Valeurs étrangères : 130,9

Indice général : 173,5

MARCHÉ MONÉTAIRE

Effet public : 1 1/2 %

Effet privé : 1 1/2 %

Moyen terme : 3 3/8 %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EUROPE IMPERIALE DE LYON. — Bénéfices net hors plus-values : 8 millions de francs en 1974. Dividende global : 2,50 F contre 2,40 F en 1973.

LEGRAND. — 1974 : maison mère : bénéfice net comptable : 25,5 millions de francs contre 24 millions de francs en 1973. Bénéfice net de 25,5 millions de francs contre 24 millions de francs en 1973. Dividende global : 2,50 F contre 2,40 F en 1973.

WALTINGER - C.C.V.C. — Bénéfice net de 600 000 F contre 4,4 millions de francs. Le dividende global sera au moins égal au précédent (0,45 F) et s'appliquera à un capital augmenté de 10 % par attribution gratuite.

NEW YORK

8 AVRIL

Redressement

Après six séances consécutives de baisse, les cours se sont redressés mardi, à Wall Street. Des progrès ont été accomplis dès l'ouverture, et grâce à une amélioration lente, mais constante de la tendance l'indice des valeurs a été établi en clôture à 149,22, soit à 5,34 points au-dessus de son niveau précédent.

Aucun événement particulier n'est à l'origine de ce redressement, qui est généralement interprété comme une correction technique. Les professionnels font toutefois remarquer que la reprise enregistrée sur le marché des obligations et la décente observée sur les taux d'intérêt des bons du Trésor ont soutenu le marché dans la mesure où elles laissent espérer, au moins un dénouement de la spirale inflationniste de l'argent actuellement sur le vif d'un redressement. Les affaires ont cependant restées très calmes, témoignant qu'il y a eu un tassement des opérations à l'échelle nationale en raison du chômage de masse de 10,26 millions de personnes au 31 décembre.

Sur les 174 valeurs traitées, 709 ont monté, 624 ont baissé et 43 n'ont pas varié.

Indice Dow Jones : transports, 150,38 (4,07%); services publics, 75,41 (-0,05%).

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar (en yen) : 281 00 - 281 50

VALEURS

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air France	205	205	Alcatel	150	150	Alstom	120	120	Assurances	100	100
Alcatel	150	150	Alstom	120	120	Assurances	100	100	Autres	80	80
Assurances	100	100	Autres	80	80	Banque	90	90	Banque	90	90
Banque	90	90	Banque	90	90	Banque	90	90	Banque	90	90
Banque	90	90	Banque	90	90	Banque	90	90	Banque	90	90

en Bourse le 15 avril 1975

BOURSE DE PARIS — 8 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du num.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
3 %	48	1 5/8	France (E.)	415	415	Société Générale	215	215	St. Jean de France	112	108 50
5 %	58	2 1/8	Prévoyance S.A.	328	328 50	S.A.M.I.C.O.	145	147	St. Michel	95	95 50
3 % 1970-1980	67	1 5/8	Prévoyance S.A.	328	328 50	St. Jean de France	112	108 50	St. Michel	95	95 50
5 % 1970-1980	67	2 1/8	Prévoyance S.A.	328	328 50	St. Jean de France	112	108 50	St. Michel	95	95 50
4 1/4 % 1963	89	3 7/8	Prévoyance S.A.	328	328 50	St. Jean de France	112	108 50	St. Michel	95	95 50

MARCHÉ A TERME

Compt.	Précéd.	Prém.	Dernier cours	Compt.	Précéd.	Prém.	Dernier cours	Compt.	Précéd.	Prém.	Dernier cours	Compt.	Précéd.	Prém.	Dernier cours
540	1080	543	543	544	540	543	540	540	540	543	540	540	540	543	540
1110	1080	543	543	544	540	543	540	540	540	543	540	540	540	543	540
295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295	295
34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34
84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84	84
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34	34
505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505
505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505
505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505	505
183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183
183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183	183
179	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179	179
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515
515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515	515
550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550
550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550	550

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS	COEFF.	MARCHÉ LIBRE DE L'OR	COURS	COEFF.
Etats-Unis (S)	4 224	4 222	Etats-Unis (S)	24108	24108
Etats-Unis (L)	4 224	4 222	Etats-Unis (L)	24108	24108
Allemagne (100 M)	178 240	178 235	Allemagne (100 M)	252	252
Allemagne (100 M)	178 240	178 235	Allemagne (100 M)	252	252
France (100 M)	178 240	178 235	France (100 M)	252	252
France (100 M)	178 240	178 235	France (100 M)	252	252
Italie (100 M)	178 240	178 235	Italie (100 M)	252	252
Italie (100 M)	178 240	178 235	Italie (100 M)	252	252
Grande-Bretagne (S)	1 068	1 068	Grande-Bretagne (S)	1 068	1 068
Grande-Bretagne (S)	1 068	1 068	Grande-Bretagne (S)	1 068	1 068
Grande-Bretagne (L)	1 068	1 068	Grande-Bretagne (L)	1 068	1 068
Grande-Bretagne (L)	1 068	1 068	Grande-Bretagne (L)	1 068	1 068
Canada (100 M)	178 240	178 235	Canada (100 M)	252	252
Canada (100 M)	178 240	178 235	Canada (100 M)	252	252
Inde (100 M)	178 240	178 235	Inde (100 M)	252	252
Inde (100 M)	178 240	178 235	Inde (100 M)	252	252
Indonésie (100 M)	178 240	178 235	Indonésie (100 M)	252	252
Indonésie (100 M)	178 240	178 235	Indonésie (100 M)	252	252
Israël (100 M)	178 240	178 235	Israël (100 M)	252	252
Israël (100 M)	178 240	178 235	Israël (100 M)	252	252
Japon (100 M)	178 240	178 235	Japon (100 M)	252	252
Japon (100 M)	178 240	178 235	Japon (100 M)	252	252
Malaisie (100 M)	178 240	178 235	Malaisie (100 M)	252	252
Malaisie (100 M)	178 240	178 235	Malaisie (100 M)	252	252
Mexique (100 M)	178 240	178 235	Mexique (100 M)	252	252
Mexique (100 M)	178 240	178 235	Mexique (100 M)	252	252
Népal (100 M)	178 240	178 235	Népal (100 M)	252	252
Népal (100 M)	178 240	178 235	Népal (100 M)	252	252
Norvège (100 M)	178 240	178 235	Norvège (100 M)	252	252
Norvège (100 M)	178 240	178 235	Norvège (100 M)	252	252
Pays-Bas (100 M)	178 240	178 235	Pays-Bas (100 M)	252	252
Pays-Bas (100 M)	178 240	178 235	Pays-Bas (100 M)	252	252
Portugal (100 M)	178 240	178 235	Portugal (100 M)	252	252
Portugal (100 M)	178 240	178 235	Portugal (100 M)	252	252
Roumanie (100 M)	178 240	178 235	Roumanie (100 M)	252	252
Roumanie (100 M)	178 240	178 235	Roumanie (100 M)	252	252
Suisse (100 M)	178 240	178 235	Suisse (100 M)	252	252
Suisse (100 M)	178 240	178 235	Suisse (100 M)	252	252
Suède (100 M)	178 240	178 235	Suède (100 M)	252	252
Suède (100 M)	178 240	178 235	Suède (100 M)	252	252
Taiwan (100 M)	178 240	178 235	Taiwan (100 M)	252	252
Taiwan (100 M)	178 240	178 235	Taiwan (100 M)	252	252
Tchécoslovaquie (100 M)	178 240	178 235	Tchécoslovaquie (100 M)	252	252
Tchécoslovaquie (100 M)	178 240	178 235	Tchécoslovaquie (100 M)	252	252
Thaïlande (100 M)	178 240	178 235	Thaïlande (100 M)	252	252
Thaïlande (100 M)	178 240	178 235	Thaïlande (100 M)	252	252
Turquie (100 M)	178 240	178 235	Turquie (100 M)	252	252
Turquie (100 M)	178 240	178 235	Turquie (100 M)	252	252
Union Soviétique (100 M)	178 240	178 235	Union Soviétique (100 M)	252	252
Union Soviétique (100 M)	178 240	178 235	Union Soviétique (100 M)	252	252
Yugoslavie (100 M)	178 240	178 235	Yugoslavie (100 M)	252	252
Yugoslavie (100 M)	178 240	178 235	Yugoslavie (100 M)	252	252

سكنا من الأهل

صحة من الأصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2-3. **AFRIQUE**
 - La visite de M. Giscard d'Estaing en Algérie.
 - MAROC : Rabat et Paris ont « des vues très proches » sur le conflit israélo-arabe.
- 2-3. **EUROPE**
 - PORTUGAL : Lisbonne - retour fidèle à ses engagements - à propos des basses étrangères.
 - U.R.S.S. : avant la visite du chef de gouvernement de Belgique, la presse soviétique rend hommage à la résistance yougoslave.
- 3. **PROCHE-ORIENT**
 - POINT DE VUE : M. Marchais et l'OTAN, par J. Le Theule.
 - Des experts de l'OTAN confirment la supériorité du F-16 américain sur le Mirage F-1.
- 6-7. **POLITIQUE**
 - Le débat sur le statut de fermage à l'Assemblée nationale.
 - Avant le vote sur la motion de censure.
 - Les travaux du Sénat.
- 8-9. **JUSTICE**
 - AU TRIBUNAL DE PARIS : les expériences nucléaires françaises et la liberté de navigation.
- 10. **RELIGION**
 - Le Vatican assouplit le contrôle sur les livres écrits par les clercs.
- 12. **EDUCATION**
 - La S.N.A.L.C. (C.G.C.) croit que le projet de réforme de M. Haby ne conduise à une « soviétisation ».
- 12. **ENQUETE**
 - L'énergie du désespoir (III), par Dominique Vergès.
- 13. **EQUIPEMENT ET REGIONS**
 - URBANISME : le projet de réforme foncière ; l'opinion du ministre et celle du parti socialiste.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

PAGES 15 A 22

- URBANISME : Paris à l'épreuve de l'architecture moderne.
- EXPOSITIONS : L'homme dans la ville à l'ARC.
- CINEMA : Le livre de François Truffaut ; le film de William Klein sur Mohammed Ali.
- THEATRE : L'ensemble de Genevilliers présente « Mère et d'Israël ».
- VARIÉTÉS : La chanson et l'air du temps.
- DANSES : Rencontres à Foz-de-Mousson.

30 A 33. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

- CONJONCTURE : le climat général s'est nettement détérioré en mars, écrit l'INSEE.
- AUTOMOBILE : les syndicats jugent sévèrement les nouvelles concessions de la région Renault.

LIRE EGALEMENT

RADIO-TELEVISION (45)
Annonces classées (25 à 35) ; Aujourd'hui (23) ; Carnet (24) ; Journal officiel (25) ; Météorologie (23) ; Mots croisés (23) ; Pinacote (35).

Le numéro du « Monde » daté 9 avril 1975 a été tiré à 568 888 exemplaires.

Louez une voiture et le Super Service Europcar : 645.21.25.

LIQUIDATION AVANT FERMETURE

PORCELAINE - VERRRES BIJOUX - TAPIS - MEUBLES L'ÉCHOPPE

51, rue de Seine - 033-57-63

A B C E F G H

La réunion de l'avenue Kléber

Les Dix sont à la recherche d'un compromis

Les dix délégations (Algérie, Arabie Saoudite, Brésil, C.E.E., États-Unis, Inde, Iran, Japon, Venezuela, Zaïre) participant à la réunion préparatoire à la « conférence internationale proposée par le président de la République française » ont repris leurs travaux à Paris, avenue Kléber, mercredi vers 11 heures. Les discussions devaient porter à la fois sur le nombre et la qualité des invités à la conférence et sur son ordre du jour.

Sur le premier point, M. de Gaulle, qui assure la présidence technique de la réunion, avait entrepris, mardi soir et mercredi matin, des consultations avec certaines délégations. En fin de matinée, on entrevoyait un compromis portant le nombre des invités entre vingt-quatre et trente, peut-être vingt-sept ; dix-huit pour les pays en voie de développement (pays pétroliers inclus) et neuf pour les pays industrialisés, avec l'hypothèse d'une coopération énergétique ; autres problèmes économiques ; la sécurité d'approvisionnement en pétrole dans des conditions de stabilité internationale ; la coopération énergétique ; autres problèmes économiques mondiaux.

A priori ces deux projets ne sont pas incompatibles (on remarquera par exemple que les Sept ont mis l'énergie en tête de leur projet), mais la discussion pourrait se compliquer du fait des arrière-pensées que chaque « camp » prête à l'autre. — Ph. S.

LA CRISE VITICOLE

La Commission européenne proposerait une distillation à « guichets ouverts »

Bruxelles (Communauté européenne). — La Commission européenne proposera aux ministres de l'Agriculture qui se réunissent le mardi 15 avril à Luxembourg d'autoriser l'ouverture d'une nouvelle tranche de distillation entre le 7 juin et le 31 juillet sans fixation préalable de quantités à un prix d'achat de 8,78 francs par degré hecto, soit le même que celui retenu pour la première tranche de distillation de 4,8 millions d'hectolitres récemment autorisée par les autorités communautaires. Elle demanderait également un conseil d'engager la révision du règlement européen « vin » afin notamment de mettre en place un contrôle des plantations et de la production.

Telles sont les orientations prises par la Commission, qui s'est réunie mardi soir, à la suite de la rencontre qui s'était déroulée le matin entre M.M. Lardinois, Bonnet et Marcon. Ces propositions correspondent aux conditions posées par M. Bonnet à la normalisation de la situation, c'est-à-dire à la réouverture des frontières françaises aux importations de vin italien. Elles devaient donc être accueillies avec satisfaction à Paris.

Les services de la Commission considèrent que le coût de l'opération pour le budget communautaire — il se situerait aux alentours de 300 millions de F — était initialement favorable à un prix de retrait inférieur. M. Lardinois, après avoir félicité M. Bonnet, ainsi que les doléances exprimées par la délégation de viticulteurs, qui a également reçu mardi à Bruxelles, a sans doute estimé qu'il était politiquement nécessaire, pour calmer les esprits, de consentir un effort spectaculaire. Outre cette distillation à « guichets ouverts », il est estimé qu'elle pourrait porter sur 4 millions d'hectolitres en France, et 2 millions en Italie — la Commission souhaite, semble-t-il, favoriser l'exportation de 500 000 hectolitres de vin en particulier vers l'Autriche. Il n'est apparemment plus question pour l'instant de rendre possible, grâce à l'octroi d'une subvention, la vente à l'Union soviétique.

De notre correspondant

pendant, que cette procédure sera abandonnée si, comme chacun le souhaite, les Neuf parviennent à un compromis d'ensemble le 15 avril. Les Français, qui sont les principaux exportateurs de produits agricoles de la Communauté, ont eux-mêmes un intérêt évident à échapper rapidement à l'engrenage des mesures protectionnistes et des représailles.

Il reste à savoir si les viticulteurs accepteraient de ne plus faire obstacle au libre-échange intracommunautaire. La réaction de ceux d'entre eux venus à Bruxelles peut en faire douter. Ils ont expliqué qu'il ne leur suffirait pas d'obtenir satisfaction à propos de la distillation ; ils ne tolèrent pas la reprise des importations de vins italiens tant qu'ils n'auront pas la certitude que les contraintes et disciplines de la réglementation communautaire seront appliquées de façon identique dans tous les pays producteurs de la C.E.E. Ils souhaitent en effet, les viticulteurs et le négoce italiens de « concurrence déloyale » — sans donner d'explication très convaincante pour écarter leurs griefs — et déplorent que les autorités italiennes n'aient pas décliné les mesures de stockage (prévues par le règlement mais dont le caractère n'est pas obligatoire) qui, selon eux, auraient permis de stabiliser le marché.

Un dernier élément pèsera sur l'issue de cette crise viticole : les pays membres non producteurs du Royaume-Uni, l'Allemagne et les pays du Benelux — acceptent-ils de payer la facture élevée qui résultera de l'opération de distillation préconisée, tout en refusant de payer la facture élevée qui résultera de la réouverture des frontières françaises. Elle est appuyée par la Commission, qui a décidé d'engager contre la France la procédure d'infraction prévue au traité de Rome. Il est bien clair.

escalade protectionniste. Une formule de compromis possible serait peut-être que la charge financière de la nouvelle opération de distillation soit répartie entre le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole et les trésors nationaux français et italiens.

Pour donner leur aval à l'effort de solidarité communautaire, leur est demandé, les pays non producteurs voudront obtenir l'assurance qu'une telle situation d'extrême ne se reproduise plus. M. Bonnet, qui est favorable à l'introduction de plusieurs disciplines, a noté que son collègue italien semblait disposé à en accepter l'idée. Ce serait là un pas en avant appréciable car jusqu'ici l'Italie s'est constamment opposée à une limitation des plantations de nouvelles vignes.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

L'U.R.S.S. NEGOCIE UN IMPORTANT EMPRUNT SUR LE MARCHÉ DE L'EURO-DOLLAR

La Banque soviétique pour le commerce extérieur négocie actuellement un emprunt de 250 millions de dollars (1,1 milliard de francs environ) auprès d'un consortium bancaire international mené par Lazard Frères et Cie, et qui comprend la Banque nationale de Paris, la Morgan Guaranty Trust, l'Allgemeine Bank, la Barclays Bank, la Banque commerciale pour l'Europe du Nord, la Canadian Imperial Bank of Commerce, le Crédit suisse et le Dresdner Bank.

Cet emprunt, d'une durée de cinq ans, est contracté au taux le plus avantageux possible, soit 1 1/4 % au-dessus du taux interbancaire à six mois sur la place de Londres (Libor).

Le procès du scandale Matesa s'est ouvert à Madrid

Le procès des huit dirigeants de l'entreprise Matesa, dont les agissements ont été, il y a six ans, à l'origine du plus important scandale politico-financier du régime franquiste, s'est ouvert le mardi 8 avril à Madrid. Le nouveau administrateur judiciaire de l'entreprise, M. Jesús Espozza, avait demandé l'ajournement du procès. Entré en fonctions à la fin de la semaine dernière, il avait indiqué au tribunal qu'il n'aurait pas le temps d'étudier la situation de la société. L'examen de l'affaire par la justice a été jusqu'ici constamment retardé soit à la demande de l'entreprise, soit à l'usage d'artifices juridiques, soit du fait des tribunaux eux-mêmes. Les correspondants étrangers n'ont pas reçu l'autorisation d'assister aux débats, et seuls quelques journalistes espagnols devaient être admis dans la salle d'audience.

L'affaire avait éclaté au cours de l'été 1969 : une enquête administrative des douanes avait permis d'établir que 10 milliards de pesetas (environ 700 millions de francs) de crêpe de papier destinés à soutenir les exportations de la société Matesa Ocasquiarías Textiles del Norte de España S.A., n'avaient pas été utilisés conformément à cette fin. En fait, une partie des exportations des métiers à tisser sans navette Matesa (un procédé français amé-

ricain par la société espagnole) était parvenue à destination. Sur cette première affaire s'en était greffée une autre, portant sur des évocations de capitaux à l'étranger. Cet épisode fut réglé par des amendes fiscales — se chiffant par centaines de millions de pesetas et de faibles peines de prison, qui furent partiellement ou totalement effacées en septembre 1971 par un décret d'amnistie adopté à l'occasion du trentième anniversaire de l'arrivée au pouvoir du général Franco.

Mardi, le principal accusé, Juan Vila Bayes, président et directeur général de Matesa, le seul à ne pas être en liberté, devait répondre sur le fond de l'affaire ; il est assisté d'un avocat et d'un interprète. Il est accusé de quatre délits d'escroquerie, de trois autres de corruption et de quatre autres de fraude fiscale. Au total, il est passible d'environ treize années de prison, si les peines ne sont pas confondues. Selon l'accusé — qui est détenu par M. José María Gil Robles, personnalité démocrate-chrétienne, — l'affaire traduit, en fait, des règlements de comptes politiques. Il fut sans doute vaincu par une partie du gouvernement de 1969 tenté, par ce biais, de saper l'influence des ministres et technocrates « liés à l'Opus Dei.

La catastrophe de Liévin

Les experts estiment que l'explosion n'est pas fortuite

Lille. — Après trois mois d'enquête, les experts désignés par M. Henri Pascal, juge d'instruction chargé de l'enquête sur la catastrophe minière qui fit quarante-deux morts à Liévin le 28 décembre 1974, ont remis leur rapport au magistrat. Ils estiment que l'explosion n'est pas fortuite, mais qu'elle a été causée par des carences de sécurité se soient révélées insaisissables.

Les rapport des experts signale que les anciens travaux effectués au lieu-dit Six-Silions n'avaient pas été suffisamment isolés (un mur non étanché par rapport à l'atmosphère de surface) et qu'il y avait eu « mise en service anticipée de la culbute d'aérag » — changement du sens de ventilation sans autorisation préalable. Ces deux faits sont considérés comme nécessaires pour que cette opération puisse être effectuée.

En effet, l'article 179 du règlement des mines prévoit de faire circuler l'air de façon ascendante. Or les Houillères avaient obtenu une dérogation à ce principe, dérogation parvenue à ce principe, dérogation parvenue le 28 décembre 1974, juste avant la catastrophe.

Le rapport fait également état de moyens insuffisants pour la détection du gaz pendant les cinq jours d'arrêt de travail, et notamment, dans la nuit du 26 au 27 décembre 1974, à Six-Silions. Si chacune de ces erreurs ou négligences prises séparément ne pouvait être réprimandée, leur conjonction a contribué à rendre possible la catastrophe.

G. S.

Pour la première fois, chez JEAN DE BONNOT, enfin les **LETTRES PERSANES** de MONTESSQUIEU



« La Gravité est le bouclier des sots », Montesquieu.

Examinez gratuitement chez vous pendant 8 jours ce livre rare et précieux réservé aux amateurs de beaux livres comme autrefois.

Pour le plaisir des yeux et de l'esprit. Un authentique livre d'ART.

- Texte. Très belle typographie claire et aérée. Belle mise en page. 1 volume in-octavo royal 14x21 cm.
- Papier. Chiffon vergé au naturel sur forme ronde et filigrané « aux canons ».
- Pages de garde. Sur Ingres, motifs à l'or poudré sur fond azur.
- Reliure. Pleine peau de mouton coupée d'une seule pièce.
- Dorure. A la feuille d'or garantie 22 carats. Décor authentique du XVIII^e siècle.

JEAN DE BONNOT
Bibliothèque de livres rares et précieux.
7, rue Saint-Honoré, 75002 Paris-Cedex 02

Envoyez-moi ce précieux volume des « Lettres Persanes » pour que je puisse l'examiner tranquillement chez moi pendant 8 jours. Je pourrai ensuite le renvoyer dans son emballage à vos frais. Mais si je juge qu'il mériterait d'être conservé dans ma bibliothèque, je le garderai pour seulement 53,000 F + 4,50 F de participation aux frais d'envoi.

Nom : Prénom :
Rue : Numéro :
Code Postal : Ville :
Signature :

Texas-Inst. ou Hewlett?

Rockwell Novus ou Sinclair ? Duriez sait quelle calculatrice vous ira.

L y a 63 calculatrices électroniques possibles parmi les seules meilleures soit des scientifiques soit d'usage Duriez, le plus grand spécialiste français.

Si vous êtes profane et cherchiez une bonne petite calculatrice opérationnelle, fiable et durable, c'est chez Duriez que vous la trouverez.

Si vous êtes un scientifique étroit ou un vobis trompés pas de marque ni de modèle. Beaucoup de machines sont méconnaissables (log. exponentiel, Niéma, et plusieurs dizaines d'autres programmables). Mais il faut demander conseil aux vendeurs-mathématiciens de Duriez.

Si vous êtes chef comptable, Duriez vous offre en découverte les meilleures machines qui éliminent la preuve écrite de leurs calculs exacts. Le marché des calculatrices évolue très vite. Comme 70 % des Français, choisissez Duriez comme guide. Chez Duriez c'est pour durer.

Duriez, 132, bd Saint-Germain, Tél. : 338-21. ouvert même samedi, de 9 heures à 18 h. 30. Vente par poste : demander catalogue.

MARIO

JEAN DE BONNOT

M. WILSON A SUR UN GRAVE REVERS



Les deux pays

France et le tiers monde

Le débat sur le statut de fermage à l'Assemblée nationale...

LE MONDE DIPLOMATIQUE

du mois d'avril est paru